



Le Canada en Guerre
(No 2)

Une revue de notre effort
de guerre, d'après les dé-
clarations ministérielles
faites à la Chambre des
Communes, à l'automne

1940

*Le Canada en Guerre (No 1) parut en août 1940, et il
contenait les extraits essentiels de rapports présentés aux
Communes le 29 et le 30 juillet.*

Publié par

LE SERVICE DE L'INFORMATION
Ottawa, décembre 1940

*Avec l'autorisation de L'HON. JAMES G. GARDINER,
ministre des Services nationaux de guerre*



Le Canada en Guerre (No 2)

Une revue de notre effort
de guerre, d'après les dé-
clarations ministérielles
faites à la Chambre des
Communes, à l'automne

1940

1990-69

TABLE DES MATIERES

	PAGE
LE PREMIER MINISTRE	
LE TRÈS HON. W. L. MACKENZIE KING	5
AGRICULTURE	
L'HON. JAMES G. GARDINER	45
L'ARMÉE	
L'HON. J. L. RALSTON	59
L'AVIATION	
L'HON. C. G. POWER	85
LA MARINE	
L'HON. ANGUS L. MACDONALD	103
MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS	
L'HON. C. D. HOWE	117
FINANCES	
L'HON. J. L. ILSLEY	143
LE PREMIER MINISTRE	
LE TRÈS HON. W. L. MACKENZIE KING	157



LE PREMIER MINISTRE

Le très hon. W. L. Mackenze King

Le 12 Novembre 1940

QUAND LE Parlement s'est ajourné, à la fin de la première semaine d'août, l'ennemi s'était déjà établi sur la côte de la Manche. La France et les Pays-Bas terrassés, il avait déclenché une attaque aérienne formidable et soigneusement préparée contre le Royaume-Uni. Pendant les mois qui suivirent, cette attaque s'est continuée sans relâche, impitoyable et barbare. Au bombardement aérien est venu s'ajouter celui de l'artillerie à longue portée pointée sur le détroit et les rues de Douvres. La bataille fait aussi rage sur la mer car, depuis le 17 août, comme ils l'avaient fait lors de leur guerre sous-marine sans restrictions de 1917, les Allemands ont annoncé qu'ils considéraient les eaux qui baignent les Iles britanniques comme une zone d'opérations militaires.

L'attaque dirigée contre la Grande-Bretagne ne s'est pas limitée aux objectifs militaires; les villes ouvertes en ont aussi souffert. En vérité, on a visé délibérément la population civile dans l'espoir qu'un bombardement incessant et implacable finirait par briser le moral des civils et par provoquer la panique et l'évacuation précipitée des cités et des villes, tout en semant le désarroi dans l'industrie anglaise.

Néanmoins, les craintes ressenties pendant ces jours sombres du mois d'août, au début de cette attaque féroce contre l'Angleterre qui se trouvait seule en Europe pour résister aux hordes allemandes et à la destruction encore inconnue de la guerre aérienne sans

restrictions, se sont dissipées pour le présent du moins. Elles se sont évanouies devant l'audace et l'habileté magnifiques des aviateurs britanniques, devant la détermination de la population tout entière de ne jamais se laisser détourner du but qu'elle poursuit par les attaques, quelque féroces et prolongées qu'elles puissent être. Ce but ne vise pas seulement la défense de l'Angleterre; il a toujours compris et il comprendra toujours la libération de nos alliés asservis et, finalement, la destruction du régime nazi qui menace de dominer l'Europe et le monde entier.

Notre force augmente

La lutte pour la maîtrise de l'air au-dessus de la Grande-Bretagne se continue. Nous devons nous attendre encore à de longs et pénibles mois de siège, avec la menace de mort constamment suspendue dans les airs. Cependant, la supériorité numérique dont les nazis ont joui tout l'été et au début de l'automne et qu'ils détiennent encore, diminue peu à peu. Les lourdes pertes de l'ennemi en pilotes et en appareils, proportionnellement aux nôtres, jointes à une diminution relative de la production, commencent à faire sentir leur effet cumulatif.

L'armée anglaise a été réorganisée, dotée de nouvelles armes et renforcée de divisions de troupes fraîches et de contingents des dominions. La marine royale a reçu l'apport de flottilles de destroyers venant de ce côté-ci de l'Atlantique. Le pays tout entier est couvert d'ouvrages de défense. Après des mois d'attente, l'armée d'invasion allemande reste impuissante devant le chenal étroit qui la sépare des rives anglaises. Malgré toutes ses souffrances et les pertes qu'elle a subies, la Grande-Bretagne est aujourd'hui plus forte, et de beaucoup, qu'elle ne l'était lorsque nous nous sommes quittés l'été dernier.

Les membres du gouvernement anglais ont à maintes reprises parlé en termes élogieux de la contribution du Canada à la défense de la Grande-Bretagne. Le 17 septembre, lord Caldecote, parlant à la Chambre des lords, a mentionné:

la collaboration et l'aide inestimables que nous recevons des dominions dans notre lutte commune.

Il ajouta:

L'on sait que l'armée de défense de notre pays comprend des contingents importantes des armées de terre du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Ces troupes sont prêtes à repousser l'invasion, si elle se produit. Nous avons aussi à nos côtés des unités de la marine royale canadienne et un contingent naval de la Nouvelle-Zélande. L'on sait aussi que notre armée de l'air a eu l'appui d'une escadrille canadienne de combat qui a accru les pertes subies par l'ennemi et nous avons également

l'aide précieuse d'un contingent de l'aviation australienne. Réellement, nous avons souhaité la bienvenue à un groupe d'aviateurs de la Rhodésie du Sud. Notre armée de l'air compte dans ses rangs un grand nombre de pilotes des dominions et de toutes les parties de l'Empire. Terre-Neuve a également apporté une contribution importante et vraiment remarquable à la défense des Iles britanniques sur terre et sur mer.

Pas plus tard que le 30 octobre dernier, le secrétaire d'Etat pour les dominions, lord Cranborne, disait devant un auditoire nombreux que des milliers de soldats canadiens attendent en Grande-Bretagne "avec une impatience réelle le moment où ils se trouveront en face de l'armée d'invasion d'Hitler." Il ajouta que des destroyers canadiens collaboraient étroitement avec la marine royale. Le lendemain, le sous-secrétaire d'Etat pour la guerre, lord Croft, qui avait combattu aux côtés de l'armée canadienne lors de la dernière guerre, rendait visite aux unités de l'armée active canadienne en Angleterre et leur disait que le Conseil de l'armée anglaise est extrêmement heureux de la collaboration des forces canadiennes à la grande armée que l'on est à organiser en Grande-Bretagne. Lord Croft adressa aussi des éloges à nos aviateurs canadiens et ajouta ces paroles significatives:

Quand le grand courant de pilotes qui sortent des camps d'entraînement du Canada sera devenu une vague puissante, nous aurons acquis la suprématie de l'air.

Chacun se rend compte que la situation de la Grande-Bretagne s'est améliorée. L'ennemi a vu son espoir d'une victoire rapide se briser contre le roc de la résistance britannique. D'autres régions réclament maintenant une grande part de son attention, ainsi que la conservation de ses approvisionnements d'aliments, de pétrole et d'autres matières indispensables dans une guerre d'usure. Son but primordial est actuellement de desserrer l'étreinte mortelle du blocus britannique, s'efforçant en même temps de bloquer le Royaume-Uni. Déjà, les pertes maritimes dues au submersible sont devenues pour la Grande-Bretagne un péril plus grave que les bombardements aériens.

La carte de l'Europe change

En même temps que l'Allemagne se concentrait sur la bataille de la Grande-Bretagne et qu'elle consolidait ses gains à l'Ouest, des événements d'une portée lointaine se produisaient dans l'est de l'Europe. La Russie soviétique absorbait les Etats baltes de la Lettonie, de l'Estonie et de la Lithuanie, de même qu'une riche partie de la Roumanie: les provinces de Bessarabie et de Bukovine du Nord. Sentant un changement dans l'air, la Roumanie adopta l'attirail du fascisme et renonça à la garantie britannique. Sa conversion, cepen-

dant, venait trop tard. A la fin d'août, à la suite d'une conférence à Vienne, elle était brusquement forcée de céder la moitié de la Transylvanie à la Hongrie et, quelques semaines plus tard, la Dobroudja du Sud à la Bulgarie. Ces abandons de territoire ne la sauvèrent pas. Agissant, de façon bien caractéristique, sur des groupements mécontents de la population, les Nazis réussirent à attirer la Roumanie entièrement dans leur orbite. Ils s'assurèrent le contrôle complet de ses champs de blé, de maïs et de fèves soja et, par-dessus tout, de ses puits et raffineries de pétrole. Ils ne manqueront pas sans doute d'en tirer tout le profit possible. L'armée allemande occupe déjà les villes les plus importantes. On rapporte qu'une mission militaire allemande est en train d'organiser l'armée roumaine sur le modèle allemand. En Hongrie, en Yougoslavie et en Bulgarie, la politique nazie travaille à la collaboration économique la plus intime. Déjà, cependant, ces pays découvrent que cette collaboration entraîne avec elle la domination politique.

A l'autre extrémité de l'Europe, l'ennemi poursuit une politique semblable. De même que l'Italie au début, l'Espagne a opté pour la non-belligérance, plutôt que pour la neutralité. Pour le moment, cependant, l'ennemi semble, dans le cas de l'Espagne, avoir dû se contenter d'une collaboration économique plutôt que militaire.

La France se trouve dans une position plus difficile et plus tragique. J'en parlerai tantôt, ainsi que de nos relations avec notre ancienne alliée si puissante. Pour le moment, ce que je tiens à exposer, ou plutôt à souligner, c'est que le prestige donné à l'Allemagne par ses écrasantes victoires sur le front occidental a placé presque toute l'Europe, à l'ouest de la Vistule, sous la domination allemande. Tous les ports et toutes les bases aériennes, de la Norvège à l'Espagne, sont entre les mains des nazis. Les ressources de ces pays, tant humaines que matérielles, seront organisées avec la méthode et la perfection allemandes et dans l'intérêt de l'Allemagne seule. Un formidable atout de guerre se trouve placé entre les mains d'un ennemi impitoyable. Il est d'importance capitale que chacun se rende compte dans quelle plus vaste mesure, comparativement à la dernière guerre et aux premiers jours du présent conflit, ce nouvel accroissement de la puissance militaire nazie augmente les difficultés qui confrontent le commonwealth britannique.

Matières premières pour les nazis

Pour donner une idée de ce que j'ai en vue, je ne parlerai que d'une couple d'articles importants. La production de l'acier constitue la jauge de la capacité industrielle. Au début des hostilités, on estimait que la production d'acier en Allemagne était de 22 millions de tonnes. Avec les pays que l'Allemagne a conquis ou qu'elle domine et en faisant une part considérable aux dommages de guerre

en France et en Belgique, sa capacité annuelle de production d'acier se trouve maintenant portée à 42 millions de tonnes. Comparez cela à la productivité d'environ 18 millions de tonnes de la Grande-Bretagne et des autres parties de l'Empire britannique. Les approvisionnements en minerai de fer, si difficiles pour l'Allemagne, au début de la guerre, à obtenir des mines suédoises par la route précaire de Narvik, sont devenus maintenant abondants grâce à l'accès facile aux mines voisines du Luxembourg et de la Lorraine. Manquant jusqu'ici d'aluminium, métal si important pour la construction d'avions, les usines allemandes ont maintenant accès aux gisements français de bauxite qui comptent parmi les plus riches du monde, tandis que nos propres approvisionnements se trouvent réduits d'autant. Nous devons constater que la haute main sur ces ressources constitue une puissance addition à la force effective dressée contre nous. Nous nous trouvons aussi en face du fait que les grandes usines de matériel de guerre de Skoda et du Creusot, de même que les usines Krupp, sont à la disposition de l'Allemagne. Ne sous-estimons pas l'ennemi. C'est à la lumière de faits comme ceux que j'ai cités que nous apprécions l'importance de l'aide des Etats-Unis avec leur capacité annuelle de production d'acier de 50 millions de tonnes.

Il y a bien entendu, des faiblesses dans cette imposante façade nazie. Le pillage, quelque systématique et bien organisé qu'il soit, ne peut durer indéfiniment. Il faut laisser aux populations assujéties, même si elles doivent donner un acquiescement passif aux desseins du conquérant, des approvisionnements suffisants qui leur permettent de vivre et de travailler. Il est bon nombre d'articles essentiels tels que le cuivre, le manganèse, le nickel et la cryolite que même l'Europe entière ne peut fournir en quantité suffisante. En outre, l'envergure des conquêtes de l'ennemi a donné, comme je l'ai déjà indiqué, une gravité nouvelle à un problème déjà vital, celui du pétrole. Les puits roumains, même si les Allemands sont autorisés à les exploiter sans embarras, ne peuvent produire, estime-t-on, guère plus de cinq ou six millions de tonnes par année. Tout le reste de l'Europe, Russie à part, ne peut produire que cinq millions de tonnes additionnelles, alors que la production russe et les moyens de la transporter restent problématiques. Cependant, les exigences de l'Europe pour ses industries essentielles et ses transports sont deux fois supérieures à sa production globale. Avec les approvisionnements coupés par le blocus, il n'est pas difficile de concevoir le nouvel intérêt que prend l'ennemi à l'Irak et à l'Iran, non plus que la campagne entreprise pour le contrôle du bassin méditerranéen.

Dans cette région, la défection de la France et de ses colonies africaines a créé une situation navale et militaire inattendue et extrêmement embarrassante. Tout retrait de forces britanniques de

la Méditerranée était manifestement impossible, premièrement à cause des engagements que l'Angleterre a contractés envers la Grèce et la Turquie; deuxièmement, par suite de l'importance de tenir le canal de Suez et, enfin, parce que la route de l'ennemi vers la pipeline de Haïfa et les approvisionnements de pétrole soi-disant inépuisables du Moyen-Orient passe par la Méditerranée orientale.

Le problème Méditerranéen

Ces circonstances expliquent pourquoi l'Italie a soudainement découvert, il y a quelques semaines, que la Grèce a fait des attaques provocatrices contre l'Albanie, pays que Mussolini attaqua traîtreusement un Vendredi Saint il y a dix-huit mois. L'attaque italienne contre la Grèce et la décision des Grecs de résister imposent un nouveau fardeau à l'Angleterre. Malgré la menace d'une puissante armée installée de l'autre côté de la Manche et d'une autre puissante armée occupant le désert égyptien, l'Angleterre fait de son mieux pour le porter. Elle a déjà établi une base navale et aérienne dans l'île de Crète, ce qui étendra le rayon d'action de ses forces navales et aériennes dans la Méditerranée orientale.

Les Anglais avaient choisi leurs positions en Afrique et dans le Proche-Orient en tenant compte de la présence d'armées françaises en Syrie, en Tunisie, en Algérie et au Maroc; de la collaboration avec la marine française et de utilisation en commun des bases navales et aériennes de la France. L'effondrement de la résistance française a déjoué ces calculs et mis les Britanniques en face d'un problème qui semblait être à peu près insoluble. L'armée italienne de Lybie était beaucoup plus considérable que celle des Anglais en Egypte et l'on pouvait craindre qu'elle ne traversât le désert jusqu'au Nil et même jusqu'à Suez. Depuis que la Grande-Bretagne est menacée de l'invasion, il y a des mois, elle n'a cessé de renforcer ses troupes d'Egypte. A l'heure actuelle, la balance penche beaucoup moins du côté de l'Italie qu'en août dernier. D'un autre côté, n'oublions pas que l'Italie a toujours l'avantage du nombre dans cette région. L'attaque qu'elle a lancée contre la Grèce a peut-être pour l'un de ses buts d'attirer des troupes anglaises d'Egypte au secours de la Grèce, de façon à améliorer la situation de l'armée italienne dans le désert occidental de l'Egypte.

La bataille d'Angleterre, la pression exercée par les nazis dans les Balkans, l'arrêt au moins apparent des opérations en Afrique, l'attaque de l'Italie contre la Grèce n'ont pas constitué tous les événements d'intérêt international qui aient eu lieu depuis l'ajournement des Chambres. Les puissances de l'Axe ont cherché également par la voie diplomatique, la propagande et les intrigues, à isoler l'Angleterre, comme aussi à détruire peu à peu ses forces et ses

possessions. On ne saurait attribuer d'autre fin au pacte signé par l'Allemagne, l'Italie et le Japon, à Berlin le 27 septembre. Il renferme des articles qui reconnaissent les conquêtes et les sphères d'influence respectives de ces puissances, avec formel de leur attitude l'une envers l'autre. Toutefois, l'article 3 a une portée bien plus considérable. Il stipule que les trois puissances de l'Axe:

"s'aideront mutuellement de toutes leurs ressources politiques, économiques et militaires, si l'une des hautes parties contractantes est attaquée par une puissance qui ne prend pas actuellement part à la guerre européenne ni au conflit sino-japonais".

Un article subséquent note que cet engagement ne touche en rien aux relations existantes entre les trois parties contractantes et la Russie soviétique. Il est significatif qu'on ne mentionne pas les Etats-Unis. Néanmoins, l'accord tout entier et la publicité qu'on lui a donnée avaient évidemment pour objet d'intimider la république américaine, Même s'il apparaît nettement que la liberté et la conception démocratique de la vie sont liées au sort de l'Angleterre, il faut empêcher les Etats-Unis de se rapprocher davantage de cette dernière.

Le rôle du Japon

Le rôle du Japon dans la nouvelle Alliance prend une signification toute particulière. L'Allemagne et l'Italie ont officiellement reconnu au Japon le droit d'élaborer un "ordre nouveau" dans l'Orient asiatique. Dans l'orbite de cet Ordre nouveau, tombent l'Indochine française et les Indes néerlandaises. Les métropoles de ces deux riches colonies sont maintenant occupées par les troupes allemandes. L'Indochine française, par suite du pacte d'Hanoï, daté du 27 septembre, a ouvert ses portes aux troupes japonaises en des circonstances qui font nettement penser à une pression allemande. Nous pouvons compter que l'Indochine française sera soumise à de nouvelles demandes.

L'armée chinoise, bien que divisée en petits détachements largement dispersés, maintient une résistance active. Les 710 milles de chemin, auxquels on donne le nom de rouet de la Birmanie, avaient été, on ne l'ignore pas, fermés au transport de l'essence, des camions et du matériel de guerre à destination de la Chine. Cette mesure avait pour objet d'amadouer le Japon de façon, espérait-on, à faciliter la fin des hostilités dans l'Extrême-Orient. Comme la fermeture de la route birmane n'avait pas atteint ce but, on la rouvrait le 18 octobre. L'embargo dont le gouvernement des Etats-Unis, au début du mois d'août, frappait les exportations d'essence, d'autres produits pétroliers, d'acier et de ferraille, reste en vigueur. Le Canada n'a exporté ni acier ni ferraille depuis octobre 1939. Il n'a expédié, sauf au Royaume-Uni, aux pays alliés et aux Etats-Unis, ni nickel ni zinc

depuis février, aucun aluminium depuis avril, ni cobalt depuis le mois d'août dernier. Le 8 octobre, les mêmes restrictions s'appliquaient aux exportations de cuivre. On a contenu les expéditions d'autres métaux ou minéraux du Canada, à des endroits situés en dehors de l'empire britannique ou de l'hémisphère occidental, dans les limites de nos exportations normales du temps de paix vers les pays en question.

La formation de l'Axe à trois a, sans aucun doute, accru la tension internationale, surtout en Extrême-Orient. Cependant, elle n'a contribué ni à intimider les Etats-Unis ni à isoler la Grande-Bretagne. De fait, elle a eu l'effet tout à fait opposé. On a constaté un redressement vigoureux de la politique appliquée aussi bien par les Etats-Unis que par la Grande-Bretagne dans l'Extrême-Orient, et aussi l'intensification, aux Etats-Unis, du sentiment favorable à l'aide à la Grande-Bretagne.

Les visées d'Hitler

J'ai cherché à faire l'historique des événements qui se sont déroulés sur la scène internationale depuis l'ajournement de la Chambre, à la mi-été. Je veux maintenant dire un mot de leur portée, de ce qu'ils nous révèlent sur les desseins de l'ennemi. Ce qui s'est passé au cours des quelques derniers mois nous démontre plus clairement que jamais que le but immédiat de l'Allemagne est d'établir dans le monde un nouvel ordre de choses, comportant essentiellement la domination de l'Allemagne nazie et de ses partenaires de l'Axe sur certaines sphères d'influence. Hitler compte obtenir la participation des peuples asservis à son vaste projet, en faisant miroiter trompeusement à leurs yeux certains espoirs de collaboration. Voilà, outre l'agression, le moyen subtil dont il se sert pour arriver à dominer le monde.

Toutefois, les nazis, malgré leurs intrigues et leurs offres trompeuses de collaboration ne parviennent pas à dissimuler les éléments de tyrannie que sont la force et la crainte et sur lesquels devra reposer l'échafaudage de l'ordre nouveau. A mesure que nous avançons, il devient de plus en plus évident que nous sommes lancés dans une gigantesque et terrible lutte à mort entre deux philosophies opposées. D'une part, c'est la tyrannie; de l'autre, la démocratie. D'une part, la brutalité et l'esclavage; de l'autre, l'humanité et la liberté. D'une part, la loi de la force; de l'autre, la force de la loi.

J'aimerais rappeler à la Chambre les paroles que je prononçais ici le 8 septembre 1939, au début de ce conflit qui n'était alors, pour un grand nombre, rien de plus qu'une autre guerre européenne. Voici ce que je disais:

"Non, monsieur l'Orateur, l'ambition de ce dictateur ne se satisferait pas de la Pologne. A certaine époque, il ne demandait que les zones à populations de langue allemande. Mais nous avons constaté la croissance de ses ambitions. Telle était peut-être sa pensée, il y a quelques années. Mais on sait comme l'ambition s'alimente elle-même, on sait que la soif du pouvoir rend un homme sourd à toute autre considération. Nous savons où et comment il a débuté, d'abord par la remilitarisation du Rhin. Hitler disait alors—je citerai ses paroles mêmes—qu'il ne songeait pas à l'annexion de l'Autriche. Puis il a pris la Tchécoslovaquie, après avoir donné sa parole d'honneur qu'il ne chercherait plus à conquérir de territoire. Ensuite, ce furent la Moravie, la Bohême, puis Memel; maintenant, Dantzig et la Pologne. Jusqu'où veut-il se glisser? Jusque dans ces contrées septentrionales, dont certaines affirment aujourd'hui leur volonté de neutralité? Je leur déclare que, si elles restent neutres dans le présent conflit et advenant la chute de l'Angleterre et de la France, aucune d'entre elles ne conservera longtemps son nom, aucune. Et, au cas où ce conquérant par ses méthodes de violence et de terreur, et grâce à des actes si barbares que personne au monde ne songerait à s'y abaisser, arrive à écraser les peuples d'Europe, que deviendra la doctrine d'isolement de notre continent nord-américain? L'Angleterre tombée, la France tombée, cette doctrine s'avèrera un mythe.

"Il finira par ne plus y avoir d'indépendance, ni de liberté sur ce continent. La vie ne vaudrait pas la peine d'être vécue. Il nous incombe à tous sur ce continent de faire notre part en aidant les autres pour sauver notre position privilégiée."

Ces paroles, monsieur l'Orateur, ne semblent pas de nature à bercer et à calmer le peuple en lui faisant croire à sa sécurité. Et cette déclaration a été faite en cette Chambre le 8 septembre de l'an dernier.

On a essayé, après la dernière guerre, à instaurer un véritable régime universel, fondé sur la loi et la justice internationales. Les nations démocratiques ont cherché, en dépit de nombreux échecs, de nombreuses faiblesses et peut-être, parfois d'un manque de conviction, à faire respecter, dans les relations internationales, la parole donnée et les engagements solennels des signataires du Pacte. Peut-être laissèrent-elles s'échapper parfois certaines occasions d'effectuer des réconciliations, mais nul ne saurait mettre en doute leur désir sincère de maintenir la paix.

Malheureusement, toutes les nations, ou, du moins, tous les gouvernements, ne partageaient pas le même esprit pacifique et le même respect de la justice. A partir de l'invasion de la Mandchourie

par les Japonais, en 1931, jusqu'à celle de la Pologne par les nazis, en 1939, le monde a été témoin d'une série progressive d'actes d'agression. Chacun des agresseurs a exprimé ouvertement à son tour, en se retirant de la Société des Nations, son mépris d'une opinion universelle qui condamnait son acte, ainsi que des principes de loi internationale et des droits des autres nations.

Le rythme de l'agression s'est accéléré à partir du moment où Hitler a atteint le pouvoir en Allemagne. Ce pays inaugura d'abord chez lui un programme de réarmement. En 1934, l'Allemagne commença à saper l'indépendance de l'Autriche en faisant assassiner Dolfuss. En 1935, l'Italie attaque l'Ethiopie, et l'Allemagne profite de la crise éthiopienne pour remilitariser la Rhénanie. La guerre civile d'Espagne éclate en 1936 et les Etats totalitaires commencent immédiatement leur sinistre intervention dans ce conflit. En 1937, c'est le début de la guerre sino-japonaise, à un moment où la guerre civile d'Espagne menace de mettre le feu à l'Europe tout entière. Le 15 mars 1938, les nazis entrent en Autriche et en septembre de cette même année l'Europe est presque plongée dans une guerre par suite de la crise de la région des Sudètes, laquelle prit fin à Munich. En mars 1939, l'Allemagne s'empare du reste de la Tchécoslovaquie, et, quelques jours plus tard, de Memel. Le Vendredi-Saint de l'année 1939, les Italiens occupent et annexent l'Albanie, et finalement, le 1er septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne.

L'agression concertée

Bien que, tout d'abord, ces actes d'agression n'aient eu entre eux aucune relation, ils prirent graduellement la forme d'un plan déterminé, et, perpétrés à des intervalles définis, ils laissent entrevoir un complot pour arriver à la domination universelle. On avoua à demi l'existence de ce complot en formant un bloc anti-comintern, ainsi qu'on l'a appelé, dirigé, prétendait-on, contre la menace communiste, mais dont le but était réellement, ainsi que l'on peut maintenant s'en rendre compte, de détruire toute liberté dans le monde. Des bandits qui agissaient séparément devinrent les membres d'une même organisation.

La formation de l'axe Rome-Berlin constituait une menace ouverte à la paix universelle. Mais tant qu'Hitler avait raison de croire que la Russie et les démocraties de l'hémisphère occidental pourraient se ligner contre lui, il n'était pas prêt à risquer la guerre. Son heure sonna en août 1939, alors que les nazis et les Russes conclurent un pacte de non-agression. La période préliminaire était terminée; le régime nazi allait commencer son expansion universelle.

Cette nouvelle phase commença par la conquête de la Pologne et la destruction, avec une férocité sans précédent, de l'Etat polonais. C'était la première fois que, pour atteindre leur but, les nazis avaient réellement recours à la force plutôt qu'aux simples menaces. Les méthodes brutales auxquelles ils eurent recours pour asservir les Polonais n'avaient pas simplement pour but d'écraser ce malheureux peuple; ils voulaient également par là semer la terreur parmi toutes les nations européennes et paralyser tout effort de résistance à la domination nazie.

La Russie soviétique prit part à la destruction de la Pologne. Pendant les quelques semaines qui suivirent la conquête de la Pologne, le gouvernement soviétique eut recours aux menaces pour étendre sa domination aux petits Etats baltes: la Lithuanie, la Lettonie et l'Esthonie. Cependant ces tactiques n'eurent pas le même succès en Finlande. Il y a tout juste un an, les Russes envahissaient la Finlande et, après une rude campagne d'hiver, réussissaient à vaincre ce peuple héroïque pour partager ensuite ce pays.

Le coup suivant fut porté subitement et rapidement par les nazis le 9 avril, alors qu'ils occupèrent le Danemark presque sans tirer un coup de fusil et qu'ils attaquèrent et occupèrent simultanément toutes les principales villes de la Norvège. Un mois plus tard, le 10 mai, c'était le début de la grande offensive sur le front occidental. En quelques jours, le Luxembourg, la Hollande et la Belgique étaient envahis. A peine cinq semaines plus tard, la résistance française croulait et le gouvernement demandait un armistice.

Après l'écrasement de la France, presque toute l'Europe, à l'ouest de la Russie, restait prostrée aux pieds de Hitler et de son allié italien, qui, à la veille de la chute de la France, s'était uni à lui dans la guerre. La puissance militaire des nazis semblait, en juin, à peu près invincible. L'Angleterre barrait seule la route aux conquérants. Et elle reste encore seule: elle est l'unique obstacle à l'établissement, dans l'ancien monde, du nouvel ordre nazi.

Ce que Hitler n'a pu accomplir par la crainte ou par la force—la destruction de l'Angleterre—il cherche maintenant à le réaliser au moyen d'intrigues et de perfidies. Son but immédiat est aujourd'hui un nouvel ordre du monde fondé sur des sphères d'influence confiées à l'Allemagne nazie et à ses partenaires de l'Axe. Telle est la méthode subtile, en vertu de laquelle, comme fin ultime de l'agression, l'Allemagne espère dominer l'univers. Grâce à l'alliance entre le Japon et l'Axe européen, le nouvel ordre en Asie est devenu lié à celui de l'Europe. L'objectif est maintenant évident. Le monde, je le répète, doit être divisé en sphères d'influence. L'Allemagne et ses principaux vassaux doivent dominer un univers de vassaux de moindre importance. Le nouvel ordre en Asie et dans les îles du

Pacifique, réside dans la domination par le Japon, et le nouvel ordre en Europe dans la domination par l'Allemagne. Quant au nouvel ordre dans la Méditerranée et en Afrique, ce sera la domination et par l'Allemagne et par l'Italie. Les territoires que doivent assujettir les Soviétiques, dans le moment, semblent dépendre de nouvelles négociations. Avec des promesses de collaboration, Hitler et Mussolini s'efforcent de tromper la France et l'Espagne.

Les nations asservies seront sous la botte des nouveaux seigneurs de la création. Leurs régimes économiques contenteront la cupidité de leurs maîtres; leurs agriculteurs ne seront plus que de simples paysans, et leurs ouvriers des esclaves. Le nouvel ordre nazi n'est de fait, nullement un ordre nouveau. C'est un retour au despotisme et aux temps anciens de la tyrannie contre lesquels l'humanité a constamment lutté dans sa marche vers le progrès.

La participation du Canada

J'abandonne maintenant la scène internationale pour passer en revue les faits saillants qui se sont produits dans notre effort de guerre national depuis l'ajournement du Parlement, le 7 août dernier. Cette Chambre ne s'attendra pas à ce que je brosse un tableau détaillé. Cette tâche sera entreprise à mesure que les débats se poursuivront par les ministres qui sont en charge des divers départements. Le Gouvernement désire informer le Parlement et le pays tout entier aussi complètement que possible, en tant que les exigences militaires le permettent.

Dans cette revue, je m'arrêterai d'abord à nos forces armées, ensuite à l'enregistrement national et à l'entraînement, puis aux approvisionnements, au travail et à nos finances de guerre, dans l'ordre indiqué.

D'abord, l'armée. En faisant le relevé de nos forces le 29 juillet dernier, le ministre de la Défense nationale (M. Ralston) disait devant la Chambre que la force totale de l'armée active canadienne, le 21 juillet, était de 133,573 officiers et hommes. Le 6 novembre, ces chiffres avaient atteint 167,417, ce qui représente une augmentation de 33,844. A ce moment, nos forces en dehors du Canada étaient de 31,607; actuellement elles sont de 52,093. Le 6 novembre, il y avait 115,324 hommes en service actif au Canada.

La première division est maintenant partie intégrale du corps d'armée qui, sous le commandement du lieutenant-général McNaughton, fait sa part pour la défense de la Grande-Bretagne. La deuxième division est maintenant à compléter son entraînement et se prépare à être incorporée dans ce corps d'armée qui deviendra alors une unité canadienne.

Les troupes canadiennes continuent d'être en garnison en Islande et dans les possessions insulaires britanniques de cet hémisphère.

Au Canada, à côté des troupes qui sont en garnison et qui accomplissent d'autres tâches particulières à travers le pays, et les unités qui sont encore à l'entraînement, l'armée active canadienne a été groupée sous deux commandements côtiers: l'un sur l'Atlantique et l'autre sur le Pacifique. Les troupes qui sont à Terre-Neuve sont sous le commandement de l'unité de l'Atlantique.

Une brigade blindée comprenant 4 régiments de tanks de l'armée active canadienne a été formée récemment. On s'est procuré aux Etats-Unis 200 tanks qui servent à l'entraînement de cette force mécanisée.

Nulle revue de l'activité de notre armée, durant ces derniers mois, ne serait complète si on ne faisait mention des 65,000 officiers et hommes de la milice active non-permanente qui, durant l'été, ont donné leur temps et souvent leur congé à l'entraînement dans les camps de la milice pour se préparer, si nécessaire, à faire leur part pour la défense du pays.

Je voudrais également rendre hommage aux officiers et aux hommes qui, durant toute l'année, postés en garnison sur nos deux côtes, remplissent un devoir qui, dans cette solitude, manque peut-être d'un semblant de gloire mais qui est essentiel à notre sécurité nationale.

Depuis l'écroulement de la France, les armées ont été peu actives durant cette guerre. Nous ne pouvons pas présumer que cela puisse continuer ainsi. Ce que nous savons c'est que l'action peut se précipiter à tout moment et que les Nazis ne seront jamais vaincus complètement jusqu'au moment où les armées auront joué une part active. Elles doivent donc être entraînées, équipées et prêtes pour ce jour.

Depuis le début de la guerre, le développement de notre petite marine canadienne a été quelque chose de phénoménal. Ainsi durant les derniers trois mois, son personnel a passé de 9,000 qu'il était au début d'août à 13,034, le 7 novembre.

Au début du mois d'août, nous possédions environ 130 navires en armement, sans compter les contre-torpilleurs; à la fin d'octobre, ce nombre avait dépassé 140, et 17 corvettes et 4 dragueurs de mines ont déjà été lancés à nos chantiers maritimes. Durant cette même période, grâce à une entente survenue entre nous et les Etats-Unis, notre force en contre-torpilleurs a été doublée. Nous avons maintenant, en effet, 12 contre-torpilleurs en armement.

Voilà qui suffit pour rendre un hommage immédiat à l'efficacité de notre service naval et au désir des Canadiens de s'engager comme volontaires pour la défense de leur pays, puisqu'on n'a rencontré aucune difficulté à trouver des équipages pour ces nouveaux navires. En effet, il y a beaucoup plus de jeunes Canadiens qui désirent s'enrôler dans la Marine que la Marine ne peut en prendre dans les conditions actuelles.

Quelques-uns de nos contre-torpilleurs sont encore dans les eaux européennes et participent à la défense de la Grande-Bretagne contre la menace d'une invasion. Notre Marine également continue la patrouille vigilante de nos côtes et partage la tâche si importante de protéger les lignes vitales de la Grande-Bretagne à travers l'Atlantique.

Les Canadiens ont appris avec une grande satisfaction l'exploit glorieux du croiseur marchand transformé le *Prince Robert* qui a capturé le navire marchand allemand *Weser* au large des côtes du Mexique dans le Pacifique.

Au mois de juillet dernier, le ministre de la Défense pour l'Air (M. Power), disait à cette Chambre que le 24 juillet l'Armée de l'Air canadienne comptait 1,765 officiers et 17,688 hommes, soit un total de 19,453. Le 2 novembre, ces chiffres avaient passé à 2,343 officiers et à 28,256 hommes, ou un total de 30,599. Ces chiffres représentent donc une augmentation de plus de 50 p. 100. En outre, 3,187 hommes se sont enrôlés pour s'entraîner comme membres d'équipage d'avions au début d'août; le 2 novembre, ce chiffre était rendu à 6,844.

L'Armée de l'Air canadienne continue de poursuivre sa tâche dans les trois sphères qui lui ont été confiées. Les escadrilles de défense côtière poursuivent la patrouille de nos côtes et de nos eaux territoriales. Elles prennent également part à la protection des convois qui partent de nos ports ou qui y arrivent.

L'entraînement des aviateurs

Notre Armée de l'Air s'est également distinguée dans la bataille de la Grande-Bretagne. Depuis que cette Chambre a ajourné, nos escadrilles de combat canadiennes, montant des avions produits au Canada, ont eu des succès marqués en combattant l'ennemi, mais l'Armée de l'Air canadienne continue surtout de pourvoir au développement du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. Le public commence à se rendre compte des proportions gigantesques de ce plan: au début d'août, 24 écoles d'entraînement étaient ouvertes; à la fin d'octobre, il y en avait 36 en opération. En d'autres termes, on a donc ouvert une école par semaine durant toute cette période.

Le 26 septembre, le ministre de la Défense nationale pour l'Air souhaitait la bienvenue à Vancouver, au premier détachement d'élèves australiens qui venaient poursuivre leur entraînement au Canada.

Jusqu'à ces jours derniers, les rapports des progrès accomplis n'ont eu trait qu'à de nouvelles constructions, à l'ouverture de nouvelles écoles, à l'augmentation du personnel. Je suis heureux de pouvoir annoncer que ce plan commence à produire les effets auxquels on s'attendait. Le premier groupe d'observateurs à être entraînés d'après ce plan ont complété leur entraînement le 24 octobre.

Il est fort possible que, dans l'avenir, cette date du 24 octobre devienne une date historique dans le récit de notre lutte pour la liberté.

Les progrès accomplis dans le programme d'entraînement aérien n'ont reçu que louanges de la part du gouvernement britannique. Les honorables membres seront peut-être intéressés à entendre une ou deux déclarations qui ont été faites à ce sujet. Répondant à une question au sujet de ce plan, le Secrétaire d'Etat pour l'Air en Grande-Bretagne, sir Archibald Sinclair, disait à la Chambre des Communes, le 20 août dernier:

Je ne crois pas que je puisse donner des chiffres, mais je ferai la déclaration suivante devant cette Chambre pour bien montrer les progrès accomplis: nous nous attendions à recevoir un nombre déterminé de pilotes du Canada en juillet, peut-être seulement en août de l'an prochain; nous aurons ce nombre en avril. Je crois que cela convaincra la Chambre que les progrès accomplis d'après le plan d'entraînement de l'Empire dépassent nos espérances. Permettez-moi d'assurer le Gouvernement canadien, son personnel d'entraînement aérien et le vice-maréchal de l'Air, M. McKean, qui nous représente là-bas, de nos remerciements pour l'énergie, l'esprit d'entreprise et la vigueur avec laquelle ils dirigent ce plan d'entraînement de l'Empire.

Le capitaine H. H. Balfour, sous-secrétaire parlementaire du ministère de l'Air, était au Canada au début de septembre. Avant de retourner dans son pays, il fit la déclaration suivante aux journalistes:

Je suis plus que fortement impressionné des progrès accomplis ici sous le plan d'entraînement aérien de l'Empire.

Il n'y a que quelques jours, le Secrétaire d'Etat pour les dominions, lord Cranborne, disait au cours d'un discours qu'il faisait à Londres que le Plan d'entraînement aérien de l'Empire pourrait produire 20,000 pilotes et 30,000 hommes d'équipage tous les ans

lorsqu'il aurait été complètement organisé. Et il ajoutait ces paroles significatives:

Le plan a déjà des mois d'avance sur le programme prévu.

Les honorables membres se souviendront qu'au moment où le Gouvernement britannique nous proposa cette grande entreprise, il souligna que cet effort coopératif pourrait bien prendre un caractère décisif et essentiel vu les facilités qui se trouvaient au Canada. Le Gouvernement, de même que la Chambre et le pays tout entier, a donc raison d'être satisfait en recevant l'assurance que le plan dépasse même les prévisions du gouvernement britannique.

Les pertes du Canada

Tout exposé, même sommaire, de l'effort de guerre du Canada, comporte la mention des pertes subies par nos forces armées. La nature même de la guerre nous a heureusement préservés de pertes élevées jusqu'à présent. A deux reprises nos troupes ont reçu l'ordre de se rendre au front, mais elles n'ont pas participé activement à la bataille, d'abord parce que l'armée s'est retirée de Norvège et, ensuite, à cause de l'effondrement de la France. Depuis la chute de la France, les opérations réelles de guerre se limitent à la Grande-Bretagne et aux eaux qui entourent les Iles Britanniques. Les combats maritimes ont été plutôt rares, ce qui fait que nos pertes sur terre et sur mer n'ont pas été considérables. Pour ce qui est de l'aviation, les pilotes anglais ont essuyé le gros de l'attaque et porté la plus forte partie du fardeau jusqu'à présent.

Nous avons subi nos plus lourdes pertes en mer. Le Canada a perdu trois navires armés: le destroyer *Fraser*, avec 47 membres de l'équipage; le destroyer *Margaree*, avec 4 officiers et 136 autres membres de l'équipage et le chalutier armé *Bras d'Or*, perdu avec 5 officiers et 25 autres membres de l'équipage. De plus, 24 officiers et autres membres des forces navales ont perdu la vie en service actif de diverses façons. A la fin d'octobre, le total des pertes de vies en mer s'établissait à 241. Ces chiffres ne comprennent pas les pertes de matelots engagés à bord des navires marchands du Canada, car, je regrette de le dire, nous ne connaissons pas le chiffre exact de ces pertes. J'aimerais ajouter un mot au sujet de la perte de *l'Empress of Britain*. Bien que ce paquebot ait été réquisitionné par l'Amirauté au début de la guerre et qu'il n'ait pas été en service à titre de navire canadien, ses nombreux contacts avec le Canada étaient tels que sa perte nous a fait voir combien la guerre était proche de nous.

J'ai eu le pénible devoir d'exprimer les condoléances et la reconnaissance du peuple canadien aux parents des braves qui sont morts en mer, et de leur dire combien nous sommes fiers d'eux. Je sais

que tous les membres de la Chambre voudront s'associer bien sincèrement à toutes les expressions de sentiments que nous avons ainsi formulées, et à celles qui pourront l'être à l'avenir.

Nos deux principales pertes en mer sont attribuables à de tragiques accidents de guerre. Les matelots qui ont perdu la vie avec le *Fraser*, le *Margaree* et le *Bras d'Or*, ainsi que les équipages des navires marchands qui ont bravé tous les dangers de l'océan rendus encore plus grands par un ennemi implacable, sont morts en héros pour la défense de leur pays.

Pour ce qui est de l'aviation, nous avons perdu, jusqu'à la fin d'octobre, 27 officiers et 41 soldats-aviateurs au Canada dans le Corps d'aviation royal canadien. En dehors du pays, nous avons perdu 5 officiers et 2 soldats-aviateurs. En plus de ces pertes, 203 Canadiens, enrôlés dans le Corps d'aviation royal, (Royal Air Force) sont morts en service actif.

Ceux qui ont perdu la vie durant leur entraînement se sont sacrifiés pour leurs camarades, qui perpétueront leurs traditions au cours des combats aériens. Les Canadiens se rappelleront longtemps leur bravoure.

L'armée canadienne a perdu 168 officiers et soldats soit en service actif, à la suite de blessures, de désastres, d'accidents et de mésaventures. Il incombe à tous les Canadiens, hommes, femmes et enfants, de faire tous les efforts nécessaires afin que tous nos marins, nos soldats et nos aviateurs soient bien outillés pour faire face aux périls qu'ils devront affronter. Ils méritent que nous leur fournissions ce qu'il y a de mieux en fait de machines et de matériel, et que nous leur donnions les meilleurs soins que puissent procurer l'argent et un labeur honnête. Nous savons avec quelle noblesse et quel courage ils s'acquitteront de leur tâche. Nous ne doutons pas d'eux. Il ne faut pas qu'ils puissent douter de nous.

Me permettra-t-on de dire un mot au sujet de l'inscription nationale. Cette tâche gigantesque a été la première entreprise par le ministère des Services nationaux de guerre après sa création le 12 juillet. Inutile de raconter aux honorables députés quelle promptitude, quelle vigueur, quelle efficacité on a apportées à l'organisation de l'inscription, ni avec quelle excellence ont fonctionné les rouages de l'inscription nationale les 19, 20 et 21 août. Je tiens cependant à exprimer aux honorables membres de tous les groupes la chaleureuse appréciation du gouvernement pour leur efficace collaboration dans cette grande tâche nationale. Le coût de l'inscription même a été maintenu au chiffre le moins élevé possible étant donné, que les citoyens de tous rangs ont répondu avec enthousiasme à l'appel à l'aide bénévole pour l'exécution de ce vaste relevé des ressources

humaines du Canada. La réponse du peuple canadien à ce premier appel général a été magnifique.

On fait de rapides progrès dans l'analyse des résultats de l'inscription nationale afin de fournir un tableau complet des ressources humaine du Canada en vue de faire face aux demandes nombreuses et variées des services de guerre. Le Gouvernement n'a pas attendu la fin de cette analyse laborieuse pour réaliser les fins immédiates de l'inscription nationale. La première tâche entreprise, lorsque l'inscription même a été complétée résidait dans la préparation des listes employées depuis pour la mobilisation nationale en vue de l'entraînement militaire initial des célibataires et des veufs sans enfant, âgés de dix-neuf à quarante-cinq ans.

Les camps d'entraînement

Même l'entraînement s'est organisé avec une vitesse étonnante. Pendant que le ministère des Services nationaux de guerre préparait les listes des futurs mobilisés et constituait les treize conseils des services nationaux de guerre, les camps d'entraînement s'apprétaient à recevoir les recrues. D'aucuns trouvaient la tâche impossible dans le délai prévu par le Gouvernement. Elle s'est cependant réalisée, grâce au travail infatigable des fonctionnaires supérieurs du ministère de la Défense nationale et du ministère des Munitions et Approvisionnements et à la collaboration inestimable de l'industrie du bâtiment.

Le 13 septembre une proclamation appelait à l'entraînement militaire les hommes de 21, 22 et 23 ans. Peu après, les secrétaires des conseils des services nationaux de guerre lançaient le premier appel à l'entraînement. Ont répondu à ce premier appel 27,559 jeunes gens. Après un deuxième examen médical, 2,034 de ces mobilisés ont été refusés. Tous les autres ont aujourd'hui terminé leur première période d'entraînement.

Le plan national d'entraînement a pris la forme préconisée par les conseillers militaires du Gouvernement. La période présente a été déterminée dans une certaine mesure par l'équipement disponible. L'expérience, acquise et future, dont ont bénéficié ou bénéficieront les mobilisés, profitera et aux services armés et aux jeunes gens appelés à ce service national; il est ainsi possible d'établir soigneusement les aptitudes particulières de nos jeunes gens, de savoir s'ils peuvent servir dans l'armée, la marine, l'aviation ou l'industrie de guerre; ce qui signifie aussi qu'avec le temps, ceux qui s'engageront dans l'armée active pourront, après cet entraînement initial, compléter plus rapidement et plus efficacement leur formation militaire. Ceux qui ont été appelés ont répondu avec un empressement et un enthousiasme tels que nous avons tous été fiers de ceux à la loyauté et à la puissance desquels l'avenir de la patrie a été confié.

L'indice le plus significatif de notre promptitude à fournir les munitions et autres matériaux et équipement de guerre, c'est peut-être le nombre total des contrats de guerre accordés. Le 12 août, nous avions adjudgé, pour le compte du Canada, des contrats pour une somme globale de 302 millions de dollars. Le 4 novembre, cette somme avait été portée à plus de 443 millions. De ce montant, 87 p. 100 avaient été placés au Canada, 8 p. 100 au Royaume-Uni et 5 p. 100 aux Etats-Unis. Outre ces montants, l'industrie canadienne avait entrepris, jusqu'au 3 septembre 1940, des contrats obtenus du Gouvernement du Royaume-Uni pour la somme globale de 134 millions de dollars, en équipement et en matériaux; et le Royaume-Uni s'est engagé à faire des dépenses de capital pour un montant additionnel de 81 millions. Le chiffre de 443 millions que je viens de mentionner représente des contrats pour la livraison de munitions, de fournitures et d'équipement. Nous nous sommes aussi engagés à faire des dépenses de capital sous forme de construction et d'agrandissement d'usines pour un montant de 235 millions. Ces engagements relatifs à des immobilisations comprennent: quinze usines d'explosifs et de produits chimiques au coût total de 70 millions; vingt-cinq usines d'armements au coût de 66 millions; quarante usines de munitions au coût de 36 millions; agrandissements d'usines de véhicules automobiles au coût de 5 millions.

Le ministre des Munitions et Approvisionnements (M. Howe), donnera les détails supplémentaires et la ventilation de ces dépenses.

La production d'avions au Canada au cours des trois mois, de juillet à la fin de septembre, a augmenté de plus de 300 p. 100 par rapport au trimestre précédent. La production continue de s'accroître à ce rythme accéléré. Dans le domaine du matériel de guerre, quelque 70 usines travaillent maintenant à remplir des commandes; environ 44 usines fabriquent dans le moment des jauges. Le 10 octobre de cette année, le ministre des Munitions et Approvisionnements a annoncé qu'on avait approuvé les dessins d'un nouveau genre de char d'assaut, et qu'on se préparait à fabriquer 3,000 de ces voitures au Canada.

J'ai essayé d'établir brièvement, aux dates mentionnées, l'importance croissante de notre production de guerre. La courbe monte avec une rapidité remarquable. En sus de pourvoir aux besoins du pays, le ministère des Munitions et Approvisionnements s'occupe, comme on le sait, de distribuer des commandes et d'obtenir des approvisionnements au Canada pour le compte du Gouvernement britannique. Les honorables députés apprendront avec plaisir que nos efforts dans ce sens ont mérité des éloges chaleureux. Le très honorable Herbert Morrison, alors ministre des Approvisionnements

du Royaume-Uni, affirma dans un interview publié le 16 septembre par le *London Evening Standard*:

"S'il m'arrive jamais de m'abandonner au découragement, ce qui ne m'est pas coutumier, car je suis un optimiste incorrigible — je songe immédiatement à ce que le Canada accomplit et se propose d'accomplir. C'est plus que suffisant pour chasser le cafard."

Au cours du même interview il ajouta que le Canada avait répondu à toutes les demandes qu'on lui avait adressées et fit allusion aux énormes quantités de bois d'oeuvre, de métaux non ferreux, d'acier et d'aluminium qu'il avait fournies. Il termina par ces paroles qui trouveront un écho dans tous les coeurs canadiens: "Quoi que l'avenir nous réserve, je suis certain d'une chose: le Canada ne flanchera pas".

La production de guerre a besoin d'amples réserves de matières premières et demande la réorganisation de l'industrie en vue de la fabrication de nouvelles denrées. Il lui faut en plus des ouvriers spécialisés. L'embauche dans nos usines a atteint des proportions qui n'ont pas encore été dépassées au cours de notre histoire. Les travailleurs ont consenti au prolongement des journées de travail, à la suppression des congés et dans leur volonté d'augmenter et d'améliorer la production ont enseigné aux jeunes apprentis à maîtriser des métiers difficiles. Il incombe au peuple canadien, qui voit ces choses maintenant, de s'en souvenir à l'heure de la victoire.

Je terminerai mon exposé sur l'effort de guerre du Canada par un très bref état de nos finances de guerre. Inutile de rappeler à la Chambre les principes d'après lesquels le Gouvernement a décidé de faire, autant que possible, les fonds de notre effort de guerre. Nous comptons sur l'impôt et l'emprunt domestique. Même si nous désirions les utiliser, les marchés étrangers ne sont pas disponibles à l'heure actuelle.

Le coût de notre effort de guerre

Dans les premiers douze mois de la guerre, nos dépenses se sont chiffrées par 290 millions, soit environ 800,000 dollars par jour. La fin de la résistance contre l'offensive nazie sur le continent européen et la disparition, de ce fait, de nombre des éléments de protection que procurent le temps et l'espace, ont eu pour résultat l'augmentation immédiate de nos obligations financières et matérielles. En conséquence, nos dépenses de guerre ont monté rapidement et progressivement. En juin et juillet, nous avons dépensé environ un million et un tiers par jour, et, au mois d'août, deux millions par jour. En septembre, nous avons dépensé 60 millions et, en octobre, plus de 81 millions. Les dépenses d'octobre s'élevèrent à raison de presque un milliard par année.

Nos revenus, heureusement, sont au plus haut niveau de l'histoire du Canada. Notre deuxième emprunt de guerre, au montant de 300 millions, a été surpassé. La souscription a été assurée par toutes les classes de la société. Loin d'avoir été accaparé par les banques et les institutions financières, il obtint l'appui de milliers de petits épargnants. On a émis plus d'un million de certificats d'épargne de guerre d'une valeur moyenne de \$25.00. L'objectif, fixé d'abord à 50 millions de dollars pour la première année, a été porté à 122 millions. Nous avons récemment conclu avec le Royaume-Uni une entente touchant le rachat de titres canadiens au montant de 109 millions de dollars, en vue de lui procurer des fonds canadiens pour ses achats de guerre au Canada.

Le ministre des Finances (M. Ilsley) donnera, cela va de soi, un état détaillé de nos finances de guerre. Je ne tiens cependant pas à terminer ce bref exposé sans signaler que, grâce pour une bonne part à l'excellent travail de la Commission de contrôle du change étranger, nous n'avons constaté dans la situation internationale du change aucune perturbation d'ordre majeur qui puisse toucher les intérêts du Canada. De même, grâce aux éminents services rendus par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, le consommateur canadien ne s'est pas trouvé grevé de charges indues.

Avant de passer à un autre aspect de mon sujet, je désire rappeler à la Chambre que les seules limites que le Gouvernement soit disposé à placer à l'effort de guerre du Canada sont celles qu'imposent l'étendue de nos ressources, tant humaines que matérielles et notre capacité de sacrifice. Nous entendons rendre financièrement possible le maximum d'effort que la population canadienne est capable, physiquement et moralement, de faire.

La politique ministérielle à cet égard a été clairement énoncée par l'actuel ministre de la Défense nationale quand, ministre des Finances, il a présenté son exposé budgétaire, le 24 juin. Je cite ses paroles:

Il est à peine besoin de faire observer que notre effort de guerre ne doit à aucun point de vue se borner aux limites que fixent ces calculs financiers ni à ce qui peut s'accomplir sans trop d'inconvénients. Le pays doit donner l'effort maximum dont il est capable. Il est possible de répondre et nous répondrons effectivement aux exigences financières d'une production poussée à la limite physique de nos moyens ou de l'obtention des services, des approvisionnements et du matériel de guerre; une telle limite, si elle existe, n'est pas d'ordre financier, mais bien d'ordre physique, intellectuel et moral. J'entends par là les bornes matérielles de nos ressources et la capacité morale et intellectuelle des Canadiens à supporter un fardeau et à consentir un sacrifice.

Le ministre des Finances actuel a fait une déclaration semblable de la politique ministérielle à la conclusion de l'exposé qu'il a donné à la Chambre, de nos finances de guerre, le 30 juillet:

Faites en sorte que le Canada fournisse son effort maximum — sur terre, sur mer et dans les airs, — et le coût, dans la mesure où il peut être soldé en espèces, en sera joyeusement et fièrement payé.

Je désire maintenant parler des relations du Canada, en effet des relations de tout le commonwealth britannique, avec les Etats-Unis, durant la période dont il s'agit. Avant d'aborder ce sujet, je tiens à dire combien utile la collaboration des Etats-Unis a été à l'effort de guerre canadien. Parmi le matériel de guerre essentiel que les Etats-Unis ont si généreusement fourni au Canada, notons tout particulièrement les avions et les chars d'assaut destinés à l'entraînement et les destroyers affectés au service actif. La déclaration que le président a faite vendredi dernier au sujet des priorités accordées à la Grande-Bretagne et au Canada n'est que le plus récent exemple du concours si généreusement prêté par les Etats-Unis au Royaume-Uni et au Canada. Tous les membres de la Chambre, j'en suis sûr, se joindront à moi dans une expression de reconnaissance.

Quand les historiens parleront du moment et de l'endroit où la marche de l'agression nazie a subi son premier échec et a dû s'arrêter devant le retour du flot, il me semble qu'ils mentionneront la Manche au cours d'août et de septembre. De même que l'évacuation de Dunkerque restera comme un épisode incomparable dans l'histoire des armes britanniques sur terre, sur mer et dans l'air, ainsi l'héroïque résistance de l'Angleterre, le courage indomptable des Londoniens, l'adresse et l'intrépidité infatigables des jeunes aviateurs, la vigilance constante de la marine marqueront, dans le conflit mondial actuel, le moment fatidique où la tyrannie a été arrêtée dans sa course dévastatrice et où l'on s'est repris à espérer.

Il est peu douteux que, devant l'effondrement de leur pays en juin dernier, les chefs civils et militaires de la France aient cru que l'Angleterre était vouée au même sort. Dans leur désarroi, ils ont pensé que l'assaut nazi était irrésistible et que l'Angleterre tomberait elle aussi sous les coups de l'attaque allemande. Seule la conviction que les nazis étaient invincibles peut expliquer les clauses de la capitulation française ainsi que plusieurs des événements qui se sont déroulés depuis.

D'autres partageaient avec les Français cette funeste appréhension. Telle était l'opinion générale des nations européennes et même aux Etats-Unis, cette conviction s'était propagée d'une manière étonnante. Chez nos voisins, le peuple en était venu à ne

plus songer qu'aux préparatifs par lesquels les Etats-Unis pourraient faire échec à la menace qui suivrait, pour notre hémisphère, la défaite de la Grande-Bretagne. Les esprits affolés, oubliant l'utopie de leur politique d'isolement, ne songèrent plus qu'à leur conservation. Afin de répondre aux besoins de la défense des Etats-Unis sur terre, sur mer et dans l'air, un mouvement d'opinion alla même jusqu'à exiger que l'on gardât en Amérique le matériel et les munitions si nécessaires en Angleterre. Certains mauvais présages s'accréditaient voulant que cette dernière fût incapable de tenir.

Effets de l'héroïsme britannique

Mais l'Angleterre a tenu, et tenu magnifiquement. La vision de l'humanité s'est éclaircie. Comme aux siècles passés, la Grande-Bretagne s'est dressée comme la forteresse inexpugnable de la liberté. Sur notre continent, tout signe de désespoir est disparu. La Manche est désormais considérée comme la première ligne de défense des Etats-Unis et du monde nouveau. Ce faisceau de lumière perçant les ténèbres, ce rayon d'espoir à l'horizon a fait renaître chez les Américains le désir de faire tout leur possible, sans toutefois entrer en guerre, pour appuyer la Grande-Bretagne dans sa résistance et dans sa détermination d'écraser les ennemis de la liberté.

Ce regain d'espoir s'est traduit d'une façon tangible par les approvisionnements en avions, canons, munitions et matériel de guerre de toute sorte que les fabriques américaines ont expédiés en quantités sans cesse accrues sur le champ de bataille d'Angleterre et dans les camps d'entraînement du Canada. A mesure que les semaines passaient, l'admiration croissait pour la détermination du peuple britannique et l'appui grandissait avec l'admiration.

L'immense majorité du peuple américain en est venue à voir dans la Grande-Bretagne un avant-poste de ses propres défenses et à se rendre compte de la nécessité qu'il y a de lui donner toute l'aide possible. Mais le besoin de renforcer sa seconde ligne de défense ne lui échappait pas non plus. Pour que le littoral américain fut à l'abri de toute attaque, il fallait aménager des bases navales et aériennes sur les îles de l'Atlantique. On reconnut alors que l'action commune des Etats-Unis et du Canada s'imposait pour assurer leur commune sécurité. Du point de vue du Canada et du commonwealth des nations britanniques, la suite des événements constitue, dans les affaires internationales, la phase la plus importante qui ait marqué les trois mois écoulés depuis notre ajournement, en août. Comme portée lointaine, cet acte dépasse de beaucoup la formation récente de l'Axe à trois.

C'est le président des Etats-Unis qui, le 16 août, laissait entrevoir au public les mesures mises à l'étude. Ce jour-là, M. Roosevelt annonçait ce qui suit:

Le gouvernement des Etats-Unis poursuit des entretiens avec le gouvernement de l'Empire britannique concernant l'acquisition de bases navales et aériennes pour la défense de l'hémisphère occidental et particulièrement du canal de Panama. Le gouvernement des Etats-Unis échange des vues avec le gouvernement canadien au sujet de la défense de l'hémisphère occidental.

Je reviendrai tout à l'heure sur le sujet de ces entretiens. Mais je tiens à relater tout d'abord les événements qui ont immédiatement suivi la déclaration du président Roosevelt.

Les accords d'Ogdensburg

Le lendemain 17 août, je rencontrais le président à Ogdensburg. Faisant suite à des conversations antérieures, notre entretien aboutit à un accord publié l'après-midi, dans une déclaration conjointe de M. Roosevelt et de moi-même. Je désire consigner dès maintenant au compte rendu cette déclaration conjointe, désignée sous le nom d'accord d'Ogdensburg. En voici les termes:

Le premier ministre et le président ont étudié les problèmes communs qui se posent relativement à la défense et à la sécurité du Canada et des Etats-Unis.

Les deux pays ont convenu d'établir immédiatement une commission conjointe de défense.

Cette commission conjointe et permanente de défense commencera immédiatement l'étude des problèmes concernant la défense territoriale, aérienne et maritime et les questions d'effectifs en hommes et en matériel.

Elle s'occupera d'une façon générale de la défense de la moitié septentrionale de l'hémisphère occidental.

La commission conjointe permanente de défense se composera de quatre ou cinq représentants de chaque pays qui seront la plupart des fonctionnaires des services de l'Etat. Elle se réunira sous peu.

L'accord d'Ogdensburg était conclu, je le répète, le 17 août et la déclaration commune en révélant les termes parut le lendemain. Le 20 août, M. Churchill annonçait à la Chambre des communes anglaise la décision qu'avait prise le gouvernement "de son plein gré et sans y être poussé par des demandes ou des incitations" d'offrir aux Etats-Unis des bases navales ou aériennes dans les territoires britanniques de l'hémisphère occidental. Je voudrais surtout attirer l'attention de la Chambre sur une phrase de M. Churchill tirée de sa déclaration au sujet de la décision du gouvernement britannique. "Dans l'élaboration de ce projet", dit-il, "nous avons reçu l'assentiment complet du gouvernement canadien".

On a nommé le 22 août la commission canado-américaine de défense. Le colonel O. M. Biggar, C.R., devenait président de la délégation canadienne et le maire de New-York, M. Fiorello LaGuardia, président du groupe des Etats-Unis. La commission s'est réunie à Ottawa pour la première fois la semaine suivante. Elle a tenu depuis plusieurs assemblées et n'a cessé d'examiner les problèmes concernant la défense territoriale, maritime et aérienne de la partie septentrionale de notre hémisphère.

L'importante déclaration qui a suivi remonte au 3 septembre, premier anniversaire de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne. Le président Roosevelt annonçait ce jour-là que les gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni avaient conclu un accord aux termes duquel les Etats-Unis recevaient des bases dans les possessions britanniques de l'Atlantique. En offrant les emplacements de Terre-Neuve et des Bermudes, la Grande-Bretagne ne consultait que l'intérêt qu'elle a d'assurer la puissance et la sécurité de l'Amérique du Nord. Elle cédait les emplacements dans les îles Lucayes, dans les Antilles anglaises et dans la Guyane anglaise, formant une ligne extérieure de défense au canal de Panama, pour cinquante destroyers américains surannés.

La Chambre sait déjà que six destroyers sur les cinquante sont passés à la marine de guerre canadienne et qu'ils sont en armement à l'heure actuelle. J'ai eu l'occasion dernièrement, au cours d'un voyage à Halifax, de visiter quelques-uns des destroyers qu'on devait échanger et de constater la perfection de leur outillage. J'ai eu de plus l'honneur de présenter à l'amiral américain qui avait conduit les destroyers en eaux canadiennes les remerciements du gouvernement et du peuple canadiens. J'avais écrit auparavant au président pour lui exprimer notre reconnaissance. Les honorables députés aimeront peut-être à apprendre le contenu de ma lettre et de la réponse du président. On me permettra, peut-être de les consigner au *bansard* sans les lire. Voici ma lettre:

Ottawa, le 30 septembre 1940.

Monsieur le président,

J'ai reçu ces jours derniers des rapports des commandants de notre marine au sujet de la livraison et du transfert des destroyers américaines au Canada et au Royaume-Uni. Ces rapports signalent tous l'état superbe des vaisseaux à leur arrivée au Canada et l'esprit de bienveillance et de collaboration manifesté par les officiers et par les équipages au cours des mutations. On m'a dit, par exemple, que l'équipement des navires était si complet que non seulement les cuisines étaient en parfait état mais que les garde-manger étaient garnis comme si l'on avait préparé les

vaisseaux pour de longs voyages avec des équipages américaines à bord.

Sachez bien que la marine canadienne et le Gouvernement de notre pays sont très sensibles aux égards et à la considération déployés jusque dans ces détails secondaires, peut-être, mais typiques. Je vous prie d'avertir les officiers intéressés que l'on m'a informé de la manière dont ils ont préparé et effectué le transport de ces vaisseaux et que je leur transmets à tous et à chacun les remerciements de la marine, du Gouvernement et du peuple canadiens.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de ma haute considération.

W. L. Mackenzie King.

Voici la réponse du président:

Le 17 octobre 1940.

Cher monsieur King,

Votre lettre très cordiale touchant l'état des destroyers remis au Canada et au Royaume-Uni et les modalités de leur transfert m'a causé une vive satisfaction.

Ce sera avec grand plaisir que je ferai connaître aux officiers intéressés les sentiments que vous avez si aimablement exprimés.

En leur nom et au nom de la marine des Etats-Unis, je vous prie d'agréer mes sincères remerciements.

Veillez croire à l'expression de ma haute considération.

Franklin D. Roosevelt.

Un mot maintenant des entretiens préliminaires à l'accord d'Ogdensburg. L'accord même n'a pas été le fruit d'une initiative soudaine ou précipitée. Elle faisait suite à de nombreux entretiens entre le président et moi-même touchant la défense côtière tant sur l'Atlantique que le Pacifique, au cours desquels avaient été étudiés les intérêts communs au Canada et aux Etats-Unis. Il convenait, m'a-t-il semblé, de ne faire qu'au Parlement la déclaration jugée opportune touchant ces entretiens, nécessairement de nature tout à fait confidentielle. Je dois dire que j'ai obtenu l'assentiment du président avant d'en parler publiquement.

Par leur portée et l'époque où elles ont eu lieu, ces entretiens entre le président et moi-même touchant l'intérêt commun de nos pays dans la défense de leurs côtes se groupent naturellement en

deux catégories: les entretiens antérieurs au début des hostilités et ceux qui ont suivi.

Dès le mois de mars 1937, une visite que je faisais au président à la Maison Blanche fournissait l'occasion d'un premier entretien. La conversation portait alors sur la situation en ce qui concerne les côtes du Pacifique et celles de l'Atlantique. Il a alors été convenu de tenir ultérieurement des réunions entre les officiers du haut commandement des deux pays en vue d'étudier les problèmes de la défense commune.

Le 30 septembre de cette même année, venant de Seattle à bord d'un destroyer américain, le président visitait Victoria, en Colombie-Britannique. Ce fut l'occasion d'organiser des entretiens entre officiers supérieurs touchant les problèmes côtiers du Pacifique, entretiens qui eurent lieu en janvier 1938 à Washington.

Les entretiens King-Roosevelt

Chacune de mes visites au président faites aux Etats-Unis et chacune de nos entrevues à l'occasion d'une visite de ce dernier au Canada, je puis le dire, nous ont permis d'aborder les questions relatives à la défense du continent.

Ce fut la défense des côtes de l'Atlantique qui fit l'objet principal de nos entretiens en août 1938 lors de la visite du président à Kingston et de l'inauguration du pont des Mille-Iles à Ivy Lea. On se souvient qu'à cette occasion le président déclarait publiquement que le peuple des Etats-Unis ne restera pas les bras croisés si quelque autre empire tente de s'emparer du territoire canadien. A cette déclaration je répondais deux jours plus tard, à Woodbridge (Ontario) qu'à titre d'amis et de bons voisins nous avions aussi nos obligations.

Nos problèmes communs de défense ont fait l'objet de longs entretiens et sous une forme plus concrète, précise, lorsque je me suis rendu à Washington en novembre 1938 pour y signer l'accord commercial canado-américain. Au cours de l'été de 1939, le président a fait une croisière dans les eaux canadiennes au large des côtes de l'Atlantique. Il m'a confié par la suite que, tout comme sa visite à Victoria deux ans plus tôt, celle-là avait eu pour motif son souci des problèmes attachés à la défense côtière.

L'ouverture des hostilités a donné une importance vitale à cette question de la défense des côtes. Du même coup, l'état de belligérant du Canada et la neutralité des Etats-Unis rendaient plus compliquée la poursuite des entretiens sur la question. Devant la menace européenne, il s'imposait évidemment de formuler les exigences de la défense en commun. Quant aux modalités d'un tel programme, il incombait de mettre le plus grand soin à éviter le moindre soupçon

d'une tentative de la part du Canada d'influencer la politique ou de s'ingérer dans les affaires domestiques d'une nation neutre. N'eût été de la parfaite confiance que nous avons, le président et moi-même, dans les mobiles et les visées l'un de l'autre, je doute qu'il eût été possible de faire face à la situation sans susciter de réels embarras, sinon des deux côtés, du moins pour l'un ou pour l'autre. Nos entretiens antérieurs empêchaient heureusement toute méprise sur les circonstances et ma visite d'avril dernier au président, à Warm Springs, offrait une occasion exceptionnelle de revoir de près toute la situation.

C'est peut-être le moment de déclarer que, dès les débuts et lors de chaque entretien, le président a nettement établi qu'il s'intéressait au premier chef à la défense des Etats-Unis. J'ai aussi nettement indiqué que je m'occupais de la défense efficace du Canada et de celle de tout le commonwealth des nations britanniques.

La note de plus en plus dominante de tous nos entretiens a été la communauté d'intérêts de nos pays respectifs dans la défense du continent que nous habitons. Ce fait admis, tout commandait de nous bien préparer à toute éventualité.

Mes entretiens avec le président commencèrent avant la déclaration de guerre, de la façon directe que j'ai indiquée; nous les avons repris depuis que le Canada est en guerre, à Warm Springs; nous les avons complétés, de semaine en semaine, par des conversations diplomatiques. Les entretiens entre les membres des personnels suivirent dans l'ordre logique.

Je devrais sans doute ajouter que j'ai tenu mes collègues membres du comité de guerre du cabinet parfaitement au courant de mes entretiens avec le président, et que les démarches subséquentes eurent lieu à leur connaissance et avec leur entière approbation. Je dirai aussi que le gouvernement britannique a été dûment informé de ce qui se passait. De même le gouvernement canadien a été mis au courant des questions de défense étudiées directement entre le gouvernement britannique et celui des Etats-Unis. Naturellement, les conversations ont porté sur la location de bases aériennes et de bases navales sur l'Atlantique.

Comme je l'ai indiqué, le président avait annoncé la veille de notre rencontre à Ogdensburg que les deux gouvernements avaient déjà tenu des entretiens. L'entente d'Ogdensburg n'a fait que confirmer officiellement ce que les entretiens antérieurs et les préparatifs entrepris avaient commencé; elle a appris à l'univers que les deux pays étudiaient et préparaient des plans de défense commune; elle a fait plus encore, en établissant nettement que la Commission instituée pour faire des études et formuler des recommandations ne l'était pas pour telle occasion et pour telle situation, mais pour un

problème d'un caractère permanent. C'est pourquoi la Commission canado-américaine de défense est établie en permanence.

La défense conjointe

L'institution de la Commission permanente canado-américaine de défense a été ratifiée et confirmée par procès-verbal du Conseil, approuvé le 21 août par Son Excellence le Gouverneur général.

Avec la permission de la Chambre je consignerai au *bansard* le texte même du procès-verbal:

Le comité du Conseil privé a été saisi d'un rapport du très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. Ce document porte la date du 20 août 1940 et stipule:

Que le 17 août 1940, en réponse à une invitation du président des Etats-Unis, il s'est rendu aux Etats-Unis, à Ogdensburg dans l'Etat de New-York, afin de s'y rencontrer avec M. Roosevelt et de causer avec lui de certains problèmes de défense ayant trait à la sécurité du Canada et des Etats-Unis;

Que des entretiens sur ce sujet ont eu lieu le 17 août entre le premier ministre et le président des Etats-Unis, accompagné du secrétaire d'Etat pour la guerre (M. Stimson), et que la déclaration suivante, relative à l'accord conclu, a été publiée conjointement, le 18 août, par le premier ministre et le président:

"Le premier ministre et le président ont discuté des problèmes de défense ayant trait à la sécurité du Canada et des Etats-Unis.

Il a été convenu qu'une Commission canado-américaine de défense serait immédiatement instituée par les deux pays.

Cette Commission canado-américaine de défense commencera l'étude immédiate des problèmes relatifs à la défense aérienne, navale et terrestre, y compris le matériel et les effectifs.

Elle étudiera dans ses grandes lignes le problème que constitue la défense de la moitié septentrionale de l'hémisphère occidental.

La Commission canado-américaine de défense se composera de quatre ou cinq représentants de chaque pays, membres, pour la plupart, des services intéressés. Cet organisme se réunira sous peu."

Que les actes posés par le premier ministre dans la poursuite desdits entretiens et l'acceptation par le Canada de l'institution d'une Commission permanente canado-américaine de défense chargée d'étudier la défense de la moitié septentrionale de l'hémisphère occidental sont conformes à la politique du Gou-

vernement maintes fois approuvée par le comité de guerre du cabinet et par le cabinet lui-même.

Le premier ministre recommande, par conséquent, que les actes posés par lui dans la poursuite desdits entretiens et l'acceptation de l'institution d'une Commission canado-américaine de défense soient ratifiés et confirmés.

Le comité appuie la susdite recommandation et la soumet à l'approbation du cabinet.

J'appelle particulièrement l'attention de la Chambre sur l'alinéa suivant:

"Que les actes posés par le premier ministre dans la poursuite desdits entretiens et l'acceptation par le Canada de l'institution d'une Commission permanente canado-américaine de défense chargée d'étudier la défense de la moitié septentrionale de l'hémisphère occidental sont conformes à la politique du Gouvernement maintes fois approuvée par le comité de guerre du cabinet et par le cabinet lui-même."

La Commission permanente canado-américaine de défense peut être considérée comme la suite logique des déclarations faites par le président Roosevelt et moi-même au mois d'août 1938. Je désire rappeler ces déclarations aux honorables députés. Le passage principal de la déclaration que M. Roosevelt faisait à Kingston le 18 août est le suivant:

"Le Dominion du Canada fait partie de la famille des nations de l'Empire britannique. Je vous donne l'assurance que le peuple des Etats-Unis ne restera pas les bras croisés si quelque autre empire tente de s'emparer du territoire canadien."

La réponse que je faisais à Woodbridge (Ont.) le 20 août 1938 à la déclaration faite par M. Roosevelt à Kingston contenait ces mots:

"A nous aussi le bon voisinage impose des obligations, dont l'une est de voir à ce que notre pays, de sa propre initiative, s'immunise autant que faire se peut contre toute attaque ou toute invasion éventuelle, et qu'il empêche, le cas échéant, les armées ennemies d'avancer par terre, par eau ou par air, sur le territoire canadien, jusqu'aux Etats-Unis."

Ces déclarations marquent la première admission publique, par les deux pays, de leurs intérêts réciproques de défense.

Je serais le dernier à prétendre que l'Entente d'Ogdensburg, soit le fruit exclusif des entretiens que nous avons eus, le Président et moi-même, ou des déclarations que nous avons échangées en 1938. Je suis heureux de constater que dans un moment de crise, l'amitié personnelle et la confiance mutuelle qui nous lient depuis tant

d'années, M. Roosevelt et moi-même, ont rendu très facile la conclusion de l'entente que nous avons faite à Ogdensburg. En réalité, l'Entente est le plein épanouissement de l'harmonie séculaire qui règne entre le peuple canadien et celui des Etats-Unis, harmonie à laquelle, je le crois et l'espère, le Président et moi-même nous avons aussi contribué pour notre part. Le chaînon que constitue l'Entente canado-américaine de défense n'a rien de provisoire; il ne lie pas des nations qui se sont groupées dans l'ambition mutuelle de détruire leurs voisins, il appartient aux solides assises d'un ordre nouveau dans l'univers, fondé sur l'amitié et la bonne volonté. Dans la réalisation de cet ordre nouveau le Canada, qui fait la liaison entre le commonwealth des nations britanniques et les Etats-Unis, joue un rôle marqué par la Providence.

Il ne faudrait pas prétendre que les ressemblances entre nos deux pays auraient pu par elles seules donner naissance aux relations heureuses qui les unissent, bien qu'elles aient grandement contribué à nous faire mieux comprendre. L'entente que nous constatons est le fruit de la clairvoyance et du réalisme de nos hommes d'Etat depuis plus d'un siècle.

Je voudrais rappeler à ce sujet les paroles que j'ai prononcées lors de l'inauguration du Pont des Mille-Iles, le 18 août 1938:

"Les habitants de nos pays, en somme,"

disais-je alors en parlant du Canada et des Etats-Unis,

"ne diffèrent pas beaucoup de ceux de l'Europe. La plupart, de fait, sont venus des pays européens. Chacun de nos pays voit se poser les problèmes de nationalité, de croyance, de classe et aussi les questions de controverse politique. Quoi qu'il en soit, il semble que nous avons trouvé le meilleur moyen d'assurer et de maintenir notre paix. . . Dans le domaine des relations internationales nous avons aussi appris à régler nos divergences d'opinions. Nous nous sommes exercés à l'art de construire des ponts. . . Or, dans la construction des ponts d'ordre international se dressent deux structures se rattachant toutes les deux au Saint-Laurent et aux Grands Lacs, et j'en dirai quelques mots ici. Elles se dressent comme des monuments de coopération et de bienveillance internationales. Chacune d'elles porte un message au monde d'aujourd'hui. C'est d'une part, la convention Rush-Bagot de 1817 et, de l'autre, la Commission mixte internationale de 1909."

La convention Rush-Bagot est une libre décision de désarmement mutuel. La Commission mixte internationale est un moyen de régler pacifiquement tous les différends et la Commission permanente Canado-Américaine est une entente mutuelle pour assurer

notre commune défense. Toutes les trois semblent bien constituer une progression inévitable dictée par le bon sens. Il nous suffit de réfléchir un moment pour nous rendre compte que dans la crise de folie dont souffre le monde aujourd'hui, c'est encore le bon sens qui dicte les meilleurs principes de gouvernement des peuples.

Approbation unanime

Je doute qu'aucun acte posé par un gouvernement canadien, à coup sûr aucune phase de nos relations internationales, ait jamais été accueilli avec une telle unanimité dans notre pays. Pour autant que j'aie pu m'en rendre compte, aucun journal canadien n'a publié la moindre marque de désapprobation de l'accord d'Ogdensburg proprement dit. Bien que la valeur qu'on y a attachée et la part que j'y ai prise ait pu différer, presque aucune voix ne s'est élevée pour en méconnaître tout le sens."

Pour montrer comment a été accueilli au Canada l'accord d'Ogdensburg, je pourrais citer ici trois brefs commentaires de la part de journaux qui critiquent souvent le gouvernement. Le 19 août, le *Journal* d'Ottawa écrivait:

Parce qu'ils sont les gardiens conjoints de notre continent nord-américain, le Canada et les Etats-Unis ne peuvent pas commettre une bien grande erreur en établissant une commission permanente pour la défense des deux pays. C'est une mesure de saine précaution.

Le même jour, le *Globe and Mail* de Toronto disait de son côté:

Les peuples de langue anglaise et tous ceux qui chérissent la liberté accueilleront favorablement l'accord qui cimente les liens d'amitié qui n'ont fait que se raffermir au cours des cent vingt-cinq dernières années.

Le *Chronicle-Telegraph* de Québec exprimait les mêmes sentiments dans ces quelques lignes:

Cette décision, associant les deux pays dans une commune défense et montrant d'une manière frappante comment les nouvelles conditions qui existent en Europe modifient les problèmes et la politique de guerre de l'Amérique du Nord sera certainement approuvée avec joie par les Etats-Unis et le Canada. Elle sera aussi un important réconfort pour l'ensemble de l'Empire britannique, et pour le monde chrétien civilisé en général.

Bien que la campagne pour les élections à la présidence des Etats-Unis fût alors commencée et que l'on pût s'attendre que l'on cherchât à faire servir cette question à des fins politiques, on constate, à la lecture des commentaires de la presse américaine, que

l'accord d'Ogdensburg y fut également approuvé à l'unanimité. Le sentiment général des Américains semble avoir été fidèlement exprimé par le *Chicago Tribune* qui disait le 21 août:

Chaque nation est tenue de défendre l'autre parce que c'est là son meilleur moyen de défense. Le bon sens nous dit que les moyens d'assurer cette défense devraient être pris d'avance afin d'assurer l'efficacité et le bon emploi des forces au cas où s'imposerait la question de collaboration. C'est justement la préparation de ces moyens que devra assurer la commission permanente de défense commune que le Président Roosevelt et le premier ministre King ont voulu établir.

La conviction, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, que chaque nation doit contribuer à la défense de l'autre parce que c'est assurer son meilleur moyen de défense, s'est raffermie au cours des deux années qui se sont écoulées entre les déclarations de Kingston et de Woodbridge et l'accord d'Ogdensburg.

Les événements qui se sont produits au cours de ces deux années d'une si haute gravité ont eu aussi pour résultat de dissiper les craintes des Canadiens qui croyaient que des relations plus étroites entre notre pays et les Etats-Unis affaibliraient les liens qui nous unissent à l'Angleterre. Pendant toute ma carrière politique, j'ai toujours été d'avis que, loin d'affaiblir les liens qui unissent entre elles les nations du commonwealth britannique, nos relations de plus en plus amicales avec les Etats-Unis constitueraient toujours une source de vigueur. Bien plus, j'ai toujours soutenu que dans les relations anglo-américaines le Canada a un rôle tout particulier à jouer. Cette opinion,—je suis fier de le dire ici,—est partagée dans les trois pays par ceux qui se sont faits les apôtres de relations plus étroites entre les peuples de langue anglaise. Le premier ministre actuel de l'Angleterre est absolument de cet avis. Il y a plus de dix ans, alors qu'il n'occupait encore aucune position publique, M. Churchill a exprimé cette opinion en des paroles que je voudrais citer ici en les empruntant à un article paru dans le *Saturday Evening Post* du 15 février 1930.

A la lumière de tous les événements subséquents, et particulièrement ceux qui se déroulent à l'heure actuelle, ces mots revêtent un sens prophétique. Je cite:

La Grande-Bretagne s'est constamment avérée, depuis des siècles, le défenseur reconnu de la liberté en Europe. Centre directeur du commonwealth britannique des nations, elle est associée sur un pied d'égalité aux autres nations de langue anglaise dans le monde entier.

Or, c'est précisément ici que nous apparaît le rôle essentiel du Canada. Ce dominion, uni à l'Empire britannique non seule-

ment par son importance croissante en tant que nation mais aussi par de nombreux liens de sentiment précieux aux jeunes et vigoureuses collectivités, se trouve en même temps intimement associé aux Etats-Unis.

Une longue frontière sans fortifications, les habitudes et les échanges de la vie journalière, les avantageuses relations d'affaires, les sympathies et même les antipathies qui s'établissent entre d'honnêtes voisins, font du Canada le trait d'union entre les pays de langue anglaise. Aimant à double attraction, il attire et les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, les rapprochant ainsi l'un de l'autre. Il est le dernier lien entre l'Europe et l'Amérique. De fait, aucun Etat, aucune nation, aucun peuple ne saurait être considéré à plus juste titre comme la cheville ouvrière de la paix et du progrès mondial.

C'est grâce à un heureux concours de circonstances que la justesse de cette opinion sur la valeur du Canada comme lien entre les peuples britannique et américain a été clairement démontrée, au moment où celui qui la partageait si entièrement, et qui l'a exprimée en termes si éloquents, détient le poste de premier ministre de la Grande-Bretagne.

Le lien entre deux grands pays

Dans un article de fond que publiait le *Times* de Londres, le 22 août dernier, on reconnaissait, en des termes qui rappellent la déclaration formulée par M. Churchill il y a dix ans, la portée de l'Accord d'Ogdensburg sur l'affermissement des relations entre les peuples de langue anglaise:

Dorénavant les deux pays, déclarait le *Times*, seront unis par des liens beaucoup plus étroits que dans le passé, et le Canada s'avérera plus que jamais la cheville ouvrière des relations anglo-américaines.

J'aimerais citer ici deux autres articles de presse, l'un d'un organe du parti travailliste et l'autre d'un journal libéral, qui servent à démontrer la concordance de vues des journaux anglais. J'ai relevé le passage suivant dans le *Daily Herald* de Londres:

Notre foi aux institutions britanniques a été retrempee. C'est donc avec une profonde gratitude que nous affirmons aujourd'hui: Canada, c'est par ton entremise que pourront se créer de nouvelles attaches entre nous et nos cousins qui habitent de l'autre côté de ta frontière. Prends toi-même les décisions voulues. Nous les faisons nôtres.

Et le *Manchester Guardian* déclarait, le 20 août:

Il existe un étroit rapport entre les deux événements annoncés en fin de semaine, savoir la poursuite de négociations

avec la Grande-Bretagne relativement à la cession aux Etats-Unis de bases navales et aériennes dans la mer des Antilles, et l'Accord conclu par les Etats-Unis et le Canada visant à la création d'une Commission canado-américaine de défense. Il s'agit en effet, dans les deux cas, d'assurer la défense de l'hémisphère occidental contre les dictateurs. Ces pourparlers influeront sûrement sur l'issue du conflit, de même que sur l'étendue de l'aide accordée à la Grande-Bretagne par les Etats-Unis.

Vu que l'on a si souvent présenté sous un faux jour l'attitude que j'ai sans cesse maintenue envers les Etats-Unis depuis mon entrée dans la vie publique, on me pardonnera peut-être d'indiquer brièvement à la Chambre quelle réaction cette attitude et mes visites espacées à ce pays ont occasionnée, dans le Royaume-Uni, chez ceux qui sont peut-être le mieux en mesure d'en apprécier la valeur.

Dans une dépêche qu'il m'adressait le 13 septembre dernier, et qui fut d'abord rendue publique en Angleterre, M. Churchill eut ces paroles bienveillantes à mon égard:

Je suis très heureux de saisir l'occasion de vous remercier personnellement de tous vos efforts dans la cause commune, particulièrement en ce qui concerne la réalisation de rapports harmonieux dans tout le nouveau monde. Cette profonde entente sera un des facteurs principaux qui sauveront l'Europe d'un retour à la barbarie.

Quelques jours plus tard, le 17 septembre, Lord Caldecote, à ce moment-là Secrétaire d'Etat aux Dominions, fit la déclaration suivante à la Chambre des Lords:

L'événement peut-être le plus significatif des quelques dernières semaines a été le rapprochement de l'Empire britannique et des Etats-Unis, dont témoigne l'accord récemment conclu en vue de la cession à ce dernier pays de bases de défense situées dans certains territoires britanniques, en échange de destroyers américains qui augmenteront nos effectifs navals. Mais il y a plus. On a rattaché cette entente à l'accord, conclu précédemment, par les Etats-Unis et le Canada en vue de la création d'une Commission canado-américaine de défense, et l'on me permettra peut-être de rappeler l'hommage qu'a rendu dernièrement notre premier ministre au premier ministre canadien, M. Mackenzie King, dans un message où il soulignait ses efforts constants pour la réalisation d'une plus cordiale entente entre l'Empire britannique et les Etats-Unis d'Amérique. Point n'est besoin d'indiquer à Vos Seigneuries tous les avantages que peut renfermer ce nouvel état de choses en ce qui a trait à la paix et à la liberté futures.

Le public canadien peut donc s'enorgueillir légitimement du rôle que nous avons pu jouer dans la réalisation de l'entente susmentionnée. Dans la sombre nuit où se trouve maintenant plongée l'humanité, les relations entre les Etats-Unis et le commonwealth britannique sont le dernier rayon d'espoir qui brille à l'horizon.

Au cours de la guerre civile américaine alors que les relations anglo-américaines étaient tendues presque à la rupture, John Bright, parlant à la Chambre des communes anglaise, le 16 juin 1863, eut ces mots conciliants et prophétiques:

J'espère donc qu'avec le temps notre population, parce que mieux renseignée, se montrera plus juste, et que toute animosité disparaîtra, qu'à l'avenir tous ceux qui chérissent ici la liberté s'entendront avec ceux qui la chérissent là-bas, et que nos deux nations, séparées il est vrai par l'océan mais néanmoins de même origine ethnique, réaliseront l'union spirituelle qui leur permettra de collaborer efficacement au progrès de la liberté et du bien-être de l'humanité.

Quel plus bel espoir pouvons-nous caresser pour l'humanité que la réalisation, dans leur commune défense des libertés humaines, de l'union spirituelle, rêvée par John Bright, des populations britannique et américaine.

Je m'étais proposé de dire quelques mots au sujet de la canalisation du Saint-Laurent et des Grands Lacs, mais le chef de l'opposition (M. Hanson) avait la même intention et vu qu'il a décidé de remettre ses observations à plus tard, je suis heureux de suivre son exemple. Je poursuivrai en faisant quelques allusions à nos relations avec la France.

La présente guerre a, comme je l'ai indiqué, multiplié les occasions où le Canada peut servir de trait d'union entre les Etats-Unis et le commonwealth britannique, en même temps, qu'accru notre responsabilité à cet égard. Ce rôle, cependant, n'est pas le seul que le Canada peut jouer avantageusement dans les relations internationales. Il est une troisième grande nation à laquelle nous sommes attachés par des liens étroits. J'ai parlé du rôle du Canada comme interprète des peuples de langue anglaise. Le Canada, toutefois, n'est pas uniquement de langue anglaise; il est également de langue française. Il occupe en réalité le second rang parmi les pays de langue française de l'univers.

Les traditions françaises au Canada

L'agonie de la France a imposé une très lourde responsabilité et une grande mission au Canada. Comme je l'ai fait observer au moment de l'effondrement de la France, "le sort tragique de la France laisse aux Canadiens français le devoir de maintenir les

traditions de la culture et de la civilisation françaises, ainsi que l'esprit de liberté dans le monde. Cette nouvelle responsabilité sera, je le crois, acceptée fièrement."

Les événements actuels imposent au Canada, non seulement la mission de défendre les traditions de la culture et de la civilisation françaises, mais aussi le devoir de raviver dans le coeur des Français, quasi prosternés devant leur brutal conquérant, leur amour de la liberté et leur confiance en un triomphe final.

Fort de cette mission, mon collègue, le Ministre de la Justice, a récemment irradié un message au peuple français. Puis-je en citer quelques lignes:

Là-bas, vous êtes nos alliés parce que nous connaissons trop bien le coeur de la France pour douter un seul instant de sa loyauté. Nous savons, parce que vous nous avez communiqué vos sentiments, que quelles que soient les circonstances, quel que soit la calvaire à gravir, la France ne se dressera jamais contre les Britanniques, contre nous Canadiens français dont tant de fils reposent en terre de France depuis vingt-trois ans.

J'exhorte les honorables membres de la Chambre, ainsi que mes compatriotes de toutes les parties du Dominion, à songer constamment à la tâche que le Canada seul peut accomplir pour ranimer l'espérance dans l'âme des Français plongés dans la douleur. Que les Canadiens n'échappent aucune parole qui soit de nature à raviver leurs plaies. Ne leur infligeons pas de nouvelles douleurs; appliquons-nous à les adoucir. Dans le monde nouveau, qui suivra la destruction du mauvais génie qui pèse sur la France aujourd'hui, la part que prendra le Canada au resserrement des liens entre les peuples de langue française et de langue anglaise pourra être aussi importante que son rôle dans le rapprochement entre les nations du commonwealth britannique et les Etats-Unis.

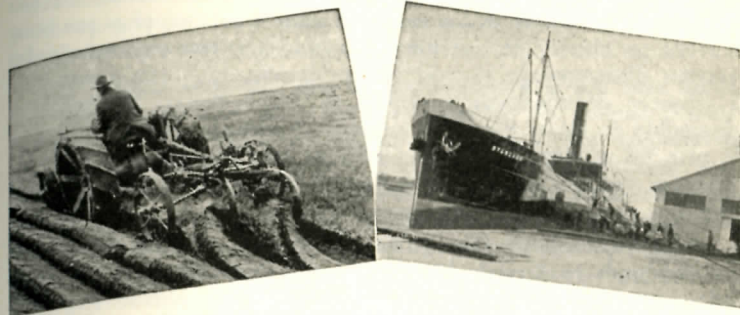
Un mot, en terminant, sur nos buts de guerre ou, si l'on préfère, nos buts de paix. Sainement envisagés, les deux constituent l'avers et le revers d'une même médaille. Il a déjà beaucoup été question des buts de la guerre actuelle. D'une part, on prétend que le but unique est de vaincre l'ennemi, de l'autre, que celui qui importe le plus est d'instaurer un nouvel ordre social, dans lequel la liberté, la vérité et la justice régleront de plus en plus les rapports entre les individus, entre les classes et entre les nations. Pour ma part, je ne vois aucune source de conflit entre les buts de guerre et ceux de paix. Si l'Allemagne n'est pas vaincue, il restera peu de liberté, peu de vérité et peu de justice dans le monde. Si, d'autre part, nous voulons vraiment assurer le règne de la liberté, de la vérité et de la justice dans les relations humaines, nous devons être prêts à combattre plus énergiquement qu'on ne l'a jamais fait jusqu'ici.

La source cachée et la vertu latente de tout acte humain résident dans son motif. Le motif de l'Allemagne nazie est la domination; sa méthode, la plus brutale et la plus barbare que des mauvais génies aient encore conçue. Pour atteindre sa fin, le motif de la domination doit s'appuyer sur la puissance matérielle. Cette puissance peut s'exercer soit par des organes de force et de violence, soit par des moyens de propagande, de duplicité et de perfidie qui servent à favoriser l'expansion et à engendrer la crainte. Que reste-t-il à la domination dépouillée de ses oripeaux matériels? Par contre, la liberté, la vérité et la justice sont d'un tout autre domaine. Ce ne sont pas là des choses matérielles susceptibles de consommation et de destruction; elles participent de l'esprit. Faisant partie des réalités éternelles, elles sont des attributs de Dieu lui-même et sont sûres de finir par triompher.

Dans leur lutte contre ceux qui font de la puissance matérielle une fin en soi, les défenseurs des trésors spirituels de l'humanité peuvent être forcés, pour préserver leur propre existence, de recourir contre leurs adversaires aux armes de la puissance matérielle. Mais il est bon de se pénétrer du précepte chrétien: "Celui qui combat par l'épée périra par l'épée." Il me semble que l'on peut voir le bien ou le mal d'une intention ou d'une institution en la soumettant à cette simple épreuve: Est-elle durable? La domination d'un ou plusieurs dictateurs peut avoir son temps; elle peut étendre son empire, mais elle ne peut durer. On aura beau piétiner la liberté, la vérité et la justice, on ne les empêchera pas de se relever. C'est le souffle du Créateur qui donne la vie au corps de l'homme. La liberté, la vérité et la justice resteront, car elles font plus que donner la vie, elles la perpétuent inépuisablement.

Que faut-il donc pour remporter la victoire? Revêtir l'armure divine, non pas seulement les emblèmes extérieurs du guerrier tels que le casque, l'épée et le bouclier, si indispensables soient-ils pour la défense et l'attaque. N'oublions jamais que "nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes." Assurons-nous bien que le casque soit le casque du salut; l'épée, celle de l'esprit, et le bouclier, celui de la foi; que notre coeur soit ceint de vérité et que notre cuirasse soit celle du droit; que nous soyons prêts à porter partout l'évangile de la paix. Si nous avons ces choses en partage, et ce sont là, semble-t-il, les armes par lesquelles la Grande-Bretagne et les Dominions cherchent à exterminer aujourd'hui le dragon du nazisme allemand, il nous sera facile de concilier nos buts de guerre et nos buts de paix. Tuer le dragon qui a paralysé ses victimes par la peur, empoisonnant les sources mêmes de leur vie morale et intel-

lectuelle et prêt à dévorer leurs organes vitaux pour des années à venir, voilà sans conteste le premier devoir d'une civilisation qui veut se sauver elle-même. Mais il y a plus. Il importe également, au coeur même de la mêlée, et encore davantage lorsque sera exterminé le sinistre dragon du nazisme, de voir à ce que jamais, chez nous ou ailleurs, les faux dieux de la puissance matérielle, des biens terrestres et des immunités particulières ne puissent exercer leur empire. Ne permettons jamais à un homme ou à un groupe d'hommes, de subjuguier par la crainte et d'étouffer par la force la vie corporelle et spirituelle des bons et des humbles.



AGRICULTURE

L'hon. James G. Gardiner

Ministre de l'Agriculture et des Services nationaux de guerre

Le 14 Novembre 1940

MONSIEUR L'ORATEUR. Si les peuples d'Europe que la Grande-Bretagne a aidés si longtemps avaient pu tenir contre les attaques du nazisme, la totalité des produits alimentaires que le Canada a réunis pour les jours de besoin auraient trouvé acheteur dès maintenant à un prix suffisant pour acquitter en partie les dettes encourues pendant l'époque d'étroit nationalisme. Mais la guerre ayant amené la destruction, le pillage, l'esclavage et la mort aux petits pays producteurs de denrées alimentaires de l'Europe, nous nous trouvons, grâce à des excédents plus vastes que jamais, en état d'assister la Grande-Bretagne dans une plus grande mesure que nous l'eussions pu autrement.

La Grande-Bretagne n'a pas eu besoin de nos pommes l'an dernier. Nous avons aidé les pomiculteurs aussi généreusement que nous avons jamais aidé les producteurs de blé. Nous avons conclu un accord avec la Grande-Bretagne au sujet du bacon et avons créé un office pour cette denrée. Les porcs du Canada se sont vendus en moyenne 3c plus cher que les porcs des Etats-Unis, où il n'existait pas d'accord. En conséquence de l'accord que nous avons conclu relativement au fromage, nos producteurs de cette denrée ont pu obtenir un prix beaucoup supérieur au prix correspondant du beurre laissé à la merci de notre propre marché. Nos cultivateurs n'ayant pu vendre leur blé, nous avons fait ce que nul autre

gouvernement n'a jamais fait dans des circonstances semblables. Une année, nous leur avons versé, en guise d'avance, plus que nous n'avons pu obtenir de leur blé, et quand, la guerre commencée, les moyens d'entreposage se sont révélés insuffisants, nous avons aidé à financer de nouveaux entrepôts et avons réparti l'entreposage disponible de façon que tous puissent en obtenir. Nous avons fixé le prix de manière à prévenir les abus spéculatifs, et la Grande-Bretagne s'est portée à notre secours en nous payant notre blé plus cher que celui de tout autre pays du monde.

En présence de ces faits, je tiens à dire que, avant le voyage que j'ai accompli en Grande-Bretagne il y a quelques semaines, nous avions travaillé dans l'intérêt de l'agriculture canadienne et avions donné des directives considérables à la production. Il y a plus d'un an, nous avons conseillé aux cultivateurs de ne pas accroître leurs emblavures. Néanmoins, les emblavures ont augmenté de deux millions d'acres. On ne peut pas toujours compter sur l'observance des directives données à la population dans son propre intérêt. Il est vrai que nous avons conseillé aux cultivateurs de continuer à produire du bacon. Nous avons essuyé des difficultés à cet égard avant la fin de l'année dernière, mais ces difficultés disparaîtront à la lecture des arrangements conclus en Grande-Bretagne lors de mon récent voyage.

Les fermiers remplissent leur devoir de guerre

Un des plus importants services de guerre fournis par le Canada — je crois que les diverses oppositions se sont montrées d'accord avec moi sur ce point — est celui que rendent les cultivateurs. On n'oublie jamais l'importance des armements et des armées en temps de guerre, et c'est juste. Mais on oublie parfois que les nécessités du temps de paix sont aussi les nécessités fondamentales du temps de guerre. La nourriture et le vêtement sont aussi indispensables en temps de guerre que les armées elles-mêmes, car sans nourriture et vêtement il ne peut y avoir d'armée.

Les cultivateurs du Canada et les soldats tirés de toutes les classes de la population ont dû consentir de plus lourds sacrifices que les autres Canadiens. D'abord, les pomiculteurs, puis les producteurs de légumes et de petits fruits, ensuite les producteurs de blé se sont vus obligés, par suite de la tournure que la guerre a prise, d'accepter pour leurs produits beaucoup moins qu'ils n'avaient droit d'attendre. Les cultivateurs ont essuyé des pertes aussi considérables, sinon plus considérables, par suite de l'inquiétude qui régnait avant la déclaration de la guerre.

A cause de ces pertes, survenues avant et après la déclaration de la guerre, j'ai cru devoir me rendre en Angleterre afin d'étudier sur les lieux mêmes la véritable situation, me faisant accompagner

des fonctionnaires qui ont pour tâche d'aider à l'écoulement des produits agricoles. Nous sommes justement de retour et nous avons à vous faire part de certaines constatations.

En premier lieu, tant que durera le blocus, il n'y aura qu'un seul pays européen où nous pourrions expédier des denrées alimentaires, et c'est l'Angleterre. Depuis mon retour, des rapports de journaux m'apprennent que certaines personnes étaient d'avis, pendant mon absence, que nous devrions chercher des débouchés dans certains autres pays. Je déclare, en des termes qu'on ne saurait mal interpréter, que, ayant été témoin du bombardement de Londres et d'autres parties de l'Angleterre, je ne ferais pas partie, en seul instant, d'un gouvernement canadien qui s'appliquerait à trouver des débouchés pour les produits agricoles n'importe où dans le monde, si l'écoulement de ces produits avait pour résultats d'affaiblir le blocus que la Grande-Bretagne fait subir à certaines sections de l'Europe.

Mes observations me portent à croire que la Grande-Bretagne devra recourir à tous les moyens légitimes dont elle dispose si elle veut vaincre l'hitlérisme! Or, le blocus constitue son arme la plus redoutable tant que les munitions, les avions, les chars d'assaut, les camions, les armes et les hommes ne seront pas dirigés en grand nombre vers les champs de bataille.

L'Angleterre s'occupe de répartir les vivres

La Grande-Bretagne applique le blocus, et seule, elle est en mesure de dire à quel endroit les denrées alimentaires peuvent être envoyées pour produire le maximum de bien. Bref, je crois qu'il est de notre devoir de placer les produits alimentaires destinés à la consommation de l'Empire à la disposition de l'Angleterre, les confiant aux organismes qui s'occupent de l'alimentation et des expéditions, qui, eux, les distribueront là où ils jugeront à propos. Je crois que nous devrions recevoir suffisamment du gouvernement britannique, en retour de ces denrées, pour permettre à nos cultivateurs de continuer à produire les denrées alimentaires dont on a grand besoin et même qui seront peut-être essentielles à la victoire finale.

En second lieu, le ministère britannique des Vivres a dressé une liste des produits alimentaires essentiels, par ordre de préférence. On ne nous a pas fourni cette liste et j'ai lieu de croire qu'elle sera modifiée de temps en temps, mais il ressort de notre discussion à ce sujet que l'ordre qui en serait établi à l'heure actuelle est à peu près le suivant:

1. Blé et autres céréales.

La raison de cette préférence est claire. Aucun produit alimentaire, n'importe où dans le monde, ne peut se conserver plus longtemps dans son état naturel que le blé, ni en même temps retenir plus longtemps sa pleine valeur.

2. Produits laitiers.
3. Viandes fraîches.
4. Bacon et viandes salées.
5. Poisson, en boîtes et congelé.
6. Volailles et oeufs.
7. Fruits de conserve.
8. Légumes de conserve.
9. Fruits frais.

La Grande-Bretagne ne veut pas de fruits frais du tout.

Le seul de ces produits agricoles qu'il ne nous intéresse pas dans le moment d'expédier en Angleterre, du point de vue de notre économie, ce sont les viandes fraîches. Nous n'avons donc pas débattu la question de l'expédition de viande fraîche en Angleterre, si ce n'est pour faire connaître que nous avons certains surplus que nous écoulons aux Etats-Unis. Nous leur avons dit clairement que si ces excédents devenaient nécessaires au ravitaillement du peuple anglais, nous aborderions alors immédiatement l'étude du problème, examinant avec eux le meilleur moyen d'en arriver à une solution.

Nous avons passé en revue tous les produits et, tenant compte des deux principes mentionnés plus haut, savoir, que le blocus est une condition de la victoire et que la Grande-Bretagne a un tableau de denrées essentielles rangées par ordre de préférence, je désire faire connaître à la Chambre le résultat de nos entretiens avec le gouvernement britannique.

Le poisson, les fruits et la volaille

Et d'abord pour ce qui est du poisson: ma qualité de ministre de l'Agriculture ne m'imposait pas le devoir de faire valoir le point de vue de nos pêcheurs, mais il m'a fait plaisir d'accéder à la demande des ministères du Commerce et des Pêcheries en incluant le poisson dans l'objet de nos négociations. Avant de parler des produits agricoles, je me contenterai de dire que l'Angleterre a convenu d'acheter chez nous pour \$5,538,000 de saumon de conserve, pour \$3,145,000 de divers poissons de conserve et pour \$3,367,000 de morue congelée, soit pour une somme globale de \$12,050,000 de poisson.

Les fruits: l'Angleterre ne tient pour le moment ni à nos pommes ni à nos autres fruits à l'état naturel. Elle ne les refuse pas, mais elle n'y tient pas. En effet, ces articles figurent au bas de sa

liste du denrées essentielles, et même en se plaçant au point de vue de la politique impériale, elle estime qu ses cales peuvent servir plus utilement à rompre la résistance d'Hitler au blocus qu'à transporter des fruits. Nous nous sommes rendus à ses raisons pour cette année et nous nous proposons d'exhorter notre population à consommer une plus grande quantité de fruits à l'état naturel qu'auparavant, afin de venir en aide aux fructiculteurs.

L'Angleterre est disposée à acheter de nous:

Tomates en conserve jusqu'à concurrence de	\$2,658,000
Pommes séchées	177,000
Pommes en conserve	664,000
Pulpe de fruit	266,000
Pectine	222,000
Miel	554,000
Soit un total, pour les fruits et le miel, de	\$4,541,000

Pour ce qui est des volailles et des oeufs, il nous a été impossible d'en venir à une entente parce que le ministère britannique des Vivres jugeant que la volaille est un luxe, n'a pas voulu se lier à cet égard. Ce ministère croit aussi que nous ne pourrions pas lui fournir d'oeufs en quantité suffisante pour influencer ses listes de rationnement. Il préfère donc faire ses achats sans avoir à se plier aux clauses d'un accord, en quoi nous lui avons promis toute l'aide possible.

Hors les viandes fraîches, il y a trois denrées que nous pouvons fournir en quantité, le blé, les produits laitiers et le bacon. Ils figurent sur la liste britannique dans cet ordre. Je me permettrai d'intervertir l'ordre.

Le bacon et la charcuterie

D'abord, le bacon et la charcuterie. L'an dernier, l'Angleterre s'engageait, par un accord, à prendre 291 millions de livres de flèches de Wiltshire à un prix qui, sur la quantité, nous aurait rapporté 52.4 millions de dollars. Elle nous en a effectivement acheté 321 millions de livres qui nous ont rapporté 57.6 millions de dollars.

Le bacon vient en quatrième place sur la liste de denrées essentielles. L'opinion s'accrédite dans les sphères gouvernementales et ailleurs—le peuple canadien peut en prendre note—que le bacon n'est pas un produit essentiel et qu'on pourrait le placer beaucoup plus bas sur la liste. On apporta deux objections à cette opinion: d'abord, que le bacon coûte trop cher par rapport à sa valeur nutritive et ensuite qu'il serait impossible, vu la diminution des sources d'approvisionnement, d'en faire une répartition raisonnable. Nous leur avons exposé notre situation, en répondant à la dernière objection. Nous estimons que l'excédent total de Wiltshire pour cette

année atteindra 425.6 millions de livres, soit une quantité à peu près égale à celle que l'Angleterre importait jadis du Danemark. Nous prévoyons de plus qu'il nous sera possible de vendre pour un million de dollars d'issues et pour un million de dollars de panes et de boyaux à saucisses. Nous avons donc conclu un accord avec la Grande-Bretagne aux termes duquel nous lui livrons la totalité de notre excédent de Wiltshires, d'issues, de panes et de boyaux à saucisses au prix net de \$69,300,000, soit 17 millions de plus que ne garantissait l'accord de l'an dernier et un surplus de dix millions de dollars sur nos ventes de l'an dernier. Cette transaction aura pour effet de désencombrer notre marché et permettra à l'Angleterre de maintenir sa ration de quatre onces cette année. Notre marché s'en trouvera assaini et la Grande-Bretagne aura le loisir de conserver sa ration actuelle de bacon ou de l'augmenter à l'avenir. Qu'on n'oublie pas cependant mon conseil. Il n'est pas prudent à l'heure présente de continuer à augmenter la production du porc au Canada. Il est bon que nous produisions au pays à l'heure actuelle une quantité suffisante de porcs qui nous permette de fournir cette quantité l'année durant. Si nous réussissons à produire cette denrée de la qualité et en quantité l'année durant. Si nous réussissons l'an prochain à persuader l'Angleterre de conserver ou d'augmenter la ration actuelle.

Les termes de l'accord permettent d'exécuter le contrat à meilleur compte que l'an dernier, et la quantité empêchera peut-être que ne se renouvelle la pléthore du marché. Ces deux facteurs devraient contribuer à maintenir le prix à la production à un niveau au moins aussi avantageux que l'an dernier.

Il aurait fallu fournir, l'an dernier, aux termes de l'accord, deux millions et demi de porcs. Nous devons en livrer, pour exécuter le présent contrat 3.6 millions. Le rendement minimum prévu par l'accord de l'an dernier devait être de 52.4 millions de dollars. En livrant la quantité minimum exigée par le présent contrat, nous toucherons une somme de 67.3 millions de dollars pour les Wiltshires et de \$69,300,000 pour tous les produits du porc.

Fromage et produits laitiers

Pour ce qui est du fromage et des autres produits laitiers, la Grande-Bretagne ne veut pas acheter de beurre chez nous s'il en doit résulter une réduction dans la quantité de fromage qu'elle recevra.

Le fromage vient immédiatement après le blé dans le tarif de préférence de la Grande-Bretagne. Quant au beurre, elle ne saurait verser un prix égal à celui que peuvent toucher nos cultivateurs sur leur propre marché. Par conséquent, jugeant préférable de ne pas insister à ce sujet, nous avons plutôt conclu un accord relatif au fromage. Cela ne veut pas dire que la Grande-Bretagne entend

se passer de notre beurre, mais que, si elle en accepte, il devra être écoulé de la façon ordinaire, et que le gouvernement exercera sur le marché toute pression jugée opportune afin d'en assurer la vente.

L'an dernier nous avions un accord comportant l'expédition de 78.2 millions de livres de fromage à un prix net de 14c. la livre à Montréal. Nous en avons exporté pour 90 millions de livres et touché 12.6 millions de dollars. Cette année, nous nous sommes engagés à expédier 112 millions de livres au prix de 14.40c. à Montréal. Nous recevrons ainsi, à Montréal, une somme nette de 16.1 millions de dollars. Si nous réussissons à augmenter le chiffre de nos livraisons, la Grande-Bretagne acceptera le tout. Il n'est intervenu aucune restriction soit dans nos discussions, soit dans l'accord relatif au chiffre total de nos expéditions, mais elle désire simplement que nous nous engagions à lui livrer une quantité minima afin de pouvoir plus facilement régler son problème de rationnement.

Outre l'accord relatif au fromage, il existe certaines dispositions en vertu desquelles nous pourrions écouler du lait condensé pour une valeur d'au moins \$3,750,000, soit un million de caisses.

Faisant le total de ces différents chiffres, l'on constatera qu'en exportant seulement la quantité minimum de denrées alimentaires stipulée, nous nous trouverons à écouler pour \$93,691,000 de produits alimentaires autres que le blé et le poisson. Ajoutant à ce chiffre celui de nos expéditions de poisson, mais non de blé, le montant de nos exportations de produits alimentaires en Grande-Bretagne cette année s'établit à \$105,741,000. Ce chiffre est bien le plus considérable qu'elles aient atteint depuis la fin de la Grande Guerre.

Comment disposer de notre blé

Passons maintenant au blé. Le leader de la Fédération du commonwealth coopératif de même que le chef créditiste ont assez justement exposé la situation en ce qui concerne le rendement et l'entreposage. Je ne me suis pas rendu en Grande-Bretagne avec l'autorisation d'y conclure un accord relatif au blé. La charge d'écouler ce produit a été confiée par cette Chambre à une commission du blé. Il n'incombe par conséquent à aucun ministre de se charger de l'écoulement de cette denrée; c'est au contraire la fonction principale de la commission du blé, qui est censée, sous le régime de la loi, faire rapport au ministre du Commerce.

Toutefois, ce dernier ainsi que le président de la commission m'ont prié de discuter la question avec les autorités anglaises, et ont donné ordre à leurs représentants en Grande-Bretagne de faciliter autant que possible ces pourparlers.

Afin d'expliquer aux autorités anglaises la situation du Canada en ce qui concerne le blé, je me suis servi des chiffres suivants:

	Millions de boisseaux
Blé des années antérieures reporté à 1940-1941 et maintenant en entrepôt	282
Récolte canadienne en 1939-1940	561
Stock à écouler au 1er août 1940	843
Quantité que consommera probablement le Canada en 1940-1941	130
Il reste donc à vendre	713
Pendant les 14 années qui ont précédé la guerre, le Canada a vendu au Royaume-Uni une moyenne annuelle de	90
Le Canada a exporté au Royaume-Uni pendant l'année civile 1939	132
Le Canada a exporté l'an dernier à tous les pays, sauf au Royaume-Uni (quantité qu'il est maintenant loisible à celui-ci d'écouler)	25
Le Canada a exporté avant la guerre aux pays maintenant bloqués, une moyenne annuelle de	35

Le blé reporté des années précédentes se trouvait dans les entrepôts canadiens, car je cherchais alors à régler la question de l'entrepôt. Au cours de 1938-1939 le Royaume-Uni a importé 230 millions de boisseaux de blé. Il semblait donc que le Canada serait en mesure de remplir à même ses stocks actuels de 843 millions de boisseaux, toutes les commandes que le Royaume-Uni pourrait lui faire parvenir au cours des trois prochaines années. Le Canada savait, évidemment—c'est l'argument que l'on a fait valoir—que le Royaume-Uni voudrait acheter une partie de son blé ailleurs qu'au Canada. Mais au cours des derniers mois, le Royaume-Uni semblait avoir effectué chez nous 70 p. 100 de ses achats de blé, et j'ai laissé entendre qu'il jugerait peut-être préférable de maintenir cette proportion, ce qui voudrait dire que le Royaume-Uni serait prêt à acheter chez nous, chaque année, environ 160 millions de boisseaux de blé.

Pour ce qui est de l'avenir, j'ai étudié les perspectives d'abord au point de vue de la demande, puis au point de vue de l'approvisionnement possible. En ce qui concerne la demande, en supposant que le blocus ne serait pas levé avant deux ans, le Canada s'attendait de pouvoir vendre au Royaume-Uni 160 millions de boisseaux de blé par an et porter sa consommation domestique, tant humaine qu'animale, de 130 millions à 160 millions de boisseaux par an. Le Canada pourrait donc écouler chez lui et dans le Royaume-Uni, au cours de ces deux années, 640 millions de boisseaux de blé. De plus, le Canada s'attendait, une fois le blocus levé, de pouvoir en vendre

160 millions de boisseaux aux pays maintenant visés par le blocus, soit 480 millions de boisseaux en trois ans. Par conséquent, au cours des prochains cinq ans, en deux années de blocus et trois années de guerre offensive, le Canada devrait pouvoir écouler les quantités suivantes de blé:

	Millions de boisseaux
Au Royaume-Uni:	
5 ans à 150 millions de boisseaux par an	800
Consommation domestique:	
5 ans à 160 millions de boisseaux par an	800
Aux pays actuellement bloqués:	
3 ans à 160 millions de boisseaux par an	480
Total	2,080

Au point de vue de l'approvisionnement, le Canada peut s'attendre de produire une moyenne annuelle de 380 millions de boisseaux de blé. C'est la moyenne des 14 dernières années et plus que la moyenne des cinq années écoulées, y compris les deux dernières récoltes. Sa production totale de cinq ans se chiffrait donc par 1,900 millions de boisseaux, auxquels il faut ajouter les 280 millions de boisseaux des années précédentes reportés à 1940-1941, ce qui représente une quantité totale de 2,180 millions de boisseaux dont le Canada devra disposer au cours de la prochaine période quinquennale.

Il découle donc de ces chiffres que le Canada serait en mesure de vendre 2,180 millions de boisseaux de blé au cours des cinq prochaines années et que durant cette même période il pourrait probablement en écouler 2,080 millions de boisseaux, laissant un report de 100 millions de boisseaux. De plus, si le Canada parvenait à vendre 30 millions de boisseaux chaque année aux pays extra-européens échappant au blocus, au lieu d'un excédent de 100 millions de boisseaux à la fin de la période quinquennale la demande pour le blé canadien dépasserait alors les disponibilités de 50 millions.

Ne pas étendre les emblavures

Je ne vois donc pas de motifs pour le producteur de blé canadien d'être pessimiste, mais je dois répéter que rien dans ces chiffres ne doit inciter les producteurs, de blé à étendre leurs emblavures cette année. De fait, nous y trouvons de fortes raisons d'inviter les cultivateurs à revenir aux emblavures de l'avant-dernière année, alors que la superficie ensemencée était inférieure de 2 millions d'acres à celle de l'an dernier. Le Canada était en mesure de fournir les besoins de la Grande-Bretagne et ne prévoyait pas que s'accumuleraient indûment les stocks invendus. C'est le report, toutefois,

qui offrait un difficile problème de finance. Il s'agissait de financer quelque 800 millions de boisseaux de blé, dont la moitié en chiffres ronds resterait en report pendant deux ans au coût de 80c le boisseau et le solde pendant un an au coût de quelque 75c le boisseau, pourvu que l'accord actuel persiste. Ce qui voudrait dire que le Gouvernement canadien aurait à trouver environ 320 millions de dollars pour le report de deux ans et environ 300 millions pour celui d'un an, soit en tout 620 millions. L'Etat doit verser au cultivateur tout excédent touché sur le blé. On admet généralement que l'avance de 70c par boisseau à Fort-William, laissant un montant net de 50c le boisseau au cultivateur, ne représente pas le prix total de revient et ne suffit pas, partant, à contenter le producteur. S'il doit toucher plus d'argent, il faudra que cela vienne du prix de vente du blé ou des contribuables du Canada, ou des deux à la fois.

Voilà les observations qu'on a faites. Nous avons clairement exposé au gouvernement britannique que notre mission n'avait pas pour but de discuter une convention mais bien d'obtenir son avis touchant la situation fromentière.

Je crois avoir dépassé de beaucoup mon temps de parole. Je regrette de n'avoir pas eu le temps d'exposer la situation telle que je l'ai vue en Grande-Bretagne.

Des VOIX: Continuez.

M. l'ORATEUR: L'honorable député peut poursuivre, du consentement unanime de la Chambre.

Belle coopération des fonctionnaires anglais

Cette appel direct à l'action a été lancé, monsieur l'Orateur, le 3 septembre 1939. Le Gouvernement du Canada s'est même mis à l'oeuvre avant cette date pour préparer cet appel direct. Au moment de cet appel direct, le Gouvernement de notre pays s'est rangé aux côtés de celui de la Grande-Bretagne pour combattre les ennemis de la démocratie. Et nous n'avons cessé de le faire jusqu'à ce jour.

Durant mon séjour en Grande-Bretagne, j'ai eu l'occasion de voir à peu près tout ce qui importe. Le gouvernement de la Grande-Bretagne a agi alors comme il le fait toujours à l'égard des représentants du gouvernement canadien qui vont là-bas. Avec ses fonctionnaires et tous les organismes qu'il a établis pour diriger la production des munitions, des armes et des navires, il s'est mis à ma disposition et à celle de mes compagnons. Bien plus, il nous a facilité les moyens de voir tout ce qu'on peut y voir.

J'ai visité tous les endroits que j'ai voulu visiter, depuis le port de Douvres, dans le sud, port qui, soit dit en passant, a été bombardé

le jour de ma visite, jusqu'à Kyle dans le nord de l'Ecosse. J'ai visité le pays de Galles. Je me suis rendu en plusieurs endroits que je ne puis nommer. J'ai visité des ports de mer. J'ai visité des fabriques de munitions et examiné tous les stades de leur production. J'ai visité des usines où l'on fabrique des armes portatives et d'autres où l'on fabrique les plus gros canons que produise aujourd'hui la Grande-Bretagne. Et je dois ajouter quelque chose peut-être aussi important que toute remarque que j'ai faite jusqu'ici: savoir, que j'ai passé quatre semaines entières, sauf trois fins de semaine, à Londres où les bombardements se poursuivent sans cesse.

Après tout ce dont j'ai été témoin, et surtout après avoir vu onze millions de personnes parcourir les rues de Londres le jour et avoir vu les gens obligés de sortir, le soir, se frayer un chemin de leur mieux dans l'obscurité, j'en suis revenu avec le sentiment que même si je n'avais jamais été fier de ma qualité de citoyen de l'Empire britannique, je n'aurais manqué d'être inspiré par l'endurance et le courage avec lesquels ces gens font face au genre d'attaques auxquelles ils sont en butte, mais contre les vieillards, des vieilles femmes, des bambins, des fillettes et des mères. Quatorze mille civils ont été tués dans la bataille de la Grande-Bretagne, contre moins de trois cents soldats. Et cependant la population civile de la Grande-Bretagne, et surtout celle de Londres, subit l'épreuve avec tout le courage et toute l'endurance d'une armée bien entraînée.

En allant en Grande-Bretagne, j'emportais avec moi un tableau que j'avais vu dans un théâtre à Ottawa, juste avant mon départ. Le film représentait les quais et les docks du vieux Londres en flammes. A perte de vue, le paysage était parsemé de cheminées seules debout et de murs d'immeubles partiellement détruits. La scène finale représentait des écoliers et des écolières en contemplation devant les ruines de leur ancienne habitation. J'ai emporté cette image en Grande-Bretagne. J'ai emporté dans mon esprit le tableau qui s'était formé à l'audition d'émissions radiophoniques, dont quelques-unes d'Allemagne, et à mon départ, j'avais l'idée que le Grande-Bretagne devait être joliment immobilisée par les attaques qu'elle subissait. Mais à mon arrivée, j'ai été agréablement surpris de constater que, dans le port où j'avais débarqué, je devais aller à la recherche des bâtiments détruits. Il fallait faire effort pour réparer des dommages aux quais, des dommages aux navires. J'ai fait le trajet de jour entre ce port et Londres et il m'a fallu chercher quel dommage avaient pu subir soit le réseau de transport que j'utilisais soit la région qu'il traversait.

Les Londoniens ont un esprit magnifique

A mon arrivée à Londres, l'aspect était quelque peu différent. Mais même si quelques édifices avaient été détruits ici et là, pour

chacun d'eux il s'en trouvait cent ou mille debout, selon le quartier où l'on était. Durant le voyage sur mer nous apprîmes qu'un magasin avait été frappé, mais durant mon séjour en Angleterre il me fut possible, toutefois, de me procurer à ce magasin la plupart des choses dont j'ai eu besoin. J'y pénétrais quelques heures après mon arrivée à Londres et j'y ai vu des jeunes filles et des jeunes gens qui y travaillaient depuis des années, des hommes et des femmes qui avaient été attachés à l'établissement toute leur vie, circulant derrière les comptoirs et servant les clients tout comme par le passé. J'ai parcouru les rues et ai aperçu des enseignes "ouvert comme à l'ordinaire" affichées sur grand nombre d'établissements et cees dont les fenêtres avaient été brisées portaient "ouverts plus qu'à l'ordinaire". Voilà qui révèle l'esprit de la population.

Descendant vers Piccadilly le deuxième jour de mon arrivée à Londres, j'entendis une bombe pour la première fois. Je me suis demandé si elle tombait de l'autre côté de l'édifice devant lequel je passais ou à un ou deux milles de là. J'examinai un peu où je pourrais me réfugier, si l'une d'elles tombait un peu plus près; à ma grande surprise j'observai des jeunes gens et des femmes circulant dans la rue, se rendant au travail comme d'habitude, poursuivant leur tâche coutumière dans un esprit qui indique bien qu'Hitler ne saurait leur faire connaître la peur. Je me souviens d'un incident de nature à frapper l'esprit de tous ceux qui sont ici présents. Il se trouvait sur le bateau un groupe d'Américains en route pour servir dans l'aviation anglaise. L'un est revenu sur le navire qui nous ramenait aux Etats-Unis, où nous avions affaires. Il nous dit qu'il habitait un certain hôtel dont une aile avait été bombardée. Le lendemain, il rencontra l'hôtesse, qui lui dit: "Hitler, savez-vous, place ces sifflets dans les bombes pour nous faire peur".—"Ma foi, répondit l'hôte, il a parfaitement réussi dans mon cas." Puis il m'ajoutait que Hitler n'avait certainement pas réussi à faire peur à l'hôtesse ni aux jeunes filles qui faisaient le service des tables. Il n'avait pas fait peur non plus à ceux qui devaient se rendre à leurs places d'affaires respectives.

Tel est l'état des esprits actuellement en Grande-Bretagne. Après avoir été témoin de ce qui s'est passé en Grande-Bretagne, après avoir vu comment Londres se comporte dans les circonstances, je me bornerai à dire à la Chambre que la population canadienne et les membres des Communes ne devraient pas s'inquiéter sur l'issue finale des hostilités.

Le chef de l'opposition (M. Hanson) a fait allusion dans son discours à une remarque du premier ministre d'Angleterre à l'effet que la Grande-Bretagne pourra prendre l'offensive en 1942. C'est ce qu'on croit aujourd'hui en Grande-Bretagne, que l'offensive pourra

être prise en 1942. En attendant la population tient bon. Un peu plus loin, pour établir le bien-fondé de la première partie de son projet d'amendement, le chef de l'opposition a mentionné le fait que quelques jours avant mon départ la délégation américaine de passage au Canada a constaté que le Canada s'apprêtait à pouvoir prendre l'offensive en 1942. Comme ces deux déclarations furent faites par le chef de l'opposition, je suis à me demander le pourquoi de sa proposition d'amendement.

Le rôle du Canada comme pourvoyeur

La Grande-Bretagne tient bon parce qu'elle sait qu'elle a des troupes suffisantes, des approvisionnements abondants, des moyens de défense efficaces, particulièrement dans sa flotte et dans ce qu'elle possède d'aviation actuellement pour empêcher l'invasion de son territoire. Elle a confiance que si Hitler tente une invasion elle pourra le repousser, même si quelques troupes devaient débarquer sur ces côtes. Elle dit à sa population et au Canada que la tâche la plus importante qui s'impose actuellement, pendant que la Grande-Bretagne ferme la Manche, pendant qu'elle défend la forteresse des nations démocratiques occidentales pour qu'elles se préparent et l'aident à se préparer, c'est de procurer le nécessaire pour envoyer les hommes au combat. Sans citer personne sur le sujet, je dirai que l'impression que j'ai rapportée d'Angleterre des conversations que j'y ai tenues est que ce serait un crime de la part de tout gouvernement d'un pays démocratique de faire le jeu des Etats totalitaires d'Europe en tentant actuellement de prendre l'offensive.

Actuellement nous devons garder la ligne là où elle est, sur la Manche, en Grande-Bretagne, et procurer à la Grande-Bretagne toute l'aide que nous pouvons dans sa lutte herculéenne. Et quand le moment viendra d'avancer, il faudra se rappeler la nécessité d'outiller complètement chaque combattants de fusils, d'engins de guerre et de moyens de transport pour qu'il avance aussi rapidement que Hitler a traversé l'Europe, et cette autre nécessité d'avoir les hommes entraînés qu'il faut pour se servir de ces instruments de guerre et les diriger contre Hitler sur le continent. Nous devons entourer cette tâche du plus grand soin si nous voulons obtenir complètement ces deux résultats en même temps. Ce n'est que lorsque nos armées auront chassé les siennes aux frontières qu'elles devraient occuper que nous aurons donné à l'univers la preuve que la démocratie doit rester en sécurité et qu'elle est en sécurité.



L'ARMÉE

L'hon. J. L. Ralston

Ministre de la Défense nationale

Le 15 Novembre 1940

IL NE s'est écoulé que trois mois et demi bien courts depuis que j'ai donné à la Chambre un résumé de notre activité militaire. Vous vous rappellerez, monsieur l'Orateur, qu'en cette occasion j'avais esquissé les principes généraux de notre programme militaire. Le but immédiat de cette politique était de nous associer avec le Royaume-Uni et les autres Dominions, le plus rapidement et le plus entièrement possible, pour vaincre l'ennemi commun. Notre intention était, en prévision d'une longue guerre, d'assurer l'organisation efficace des forces armées du Canada, de telle sorte que, quoi qu'il advînt, nous fussions préparés, à la limite de notre force, de nos ressources, à assumer nos propres responsabilités.

Je parlai d'abord de renforcer et de perfectionner nos défenses fixes et mobiles de l'Est. J'indiquai aussi que nous n'oublions pas nos défenses du littoral de l'Ouest. Mais j'insistai, en parlant des mesures propres à assurer la défense de l'Amérique du Nord, sur la nécessité de faire porter nos efforts sur l'entraînement et l'équipement de l'armée active du Canada pour qu'elle puisse servir partout où besoin était, que ce fût au Canada ou outre-mer. Permettez-moi de rappeler au chef de l'opposition (M. Hanson), qui semblait croire que nous attachions trop d'importance à la défense du Canada, que j'ai dit avec insistance au mois de juillet que notre première ligne

de front était dans la forteresse insulaire que sont les Iles britanniques. Permettez-moi aussi de lui rappeler que, parlant à Montréal au mois de septembre, j'ai dit que "le Canada en cette guerre est aux côtés de la Grande-Bretagne et la première ligne de front du Canada est en Angleterre." Et aujourd'hui, en dépit des assauts continus que font subir à cette forteresse tous les moyens inventés par la science, le vandalisme et la brutalité, nos Canadiens combattent côte à côte avec les hommes de ces Iles et de l'Empire sur ce front qui tient toujours fermement.

La Chambre a entendu hier le récit d'un témoin oculaire, celui du ministre des Services nationaux de guerre, (M. Gardiner), lequel a raconté la ténacité, non seulement des marins et soldats et aviateurs qui combattent dans les Iles britanniques et autour d'elles, mais de ces millions d'habitants au coeur vaillant qui constituent la nation à laquelle ils appartiennent. Ils ont montré à leurs ennemis, ils ont convaincu leurs amis, que l'homme est plus grand que les engins de guerre même en quantité innombrable, qu'il faut plus que le déluge sauvage des explosifs pour surmonter la volonté de vivre libre; ils ont prouvé que l'infériorité de l'équipement peut être mieux que compensée par la supériorité du courage et de l'intrépidité.

Au mois de juillet, parlant de notre activité immédiate, j'ai expliqué la nécessité de procurer le maximum d'entraînement préliminaire aux hommes disponibles, et j'ai dit comme nous avons besoin de sécurité intérieure. Comme objectif général et à long terme, j'ai dit que notre tâche devait être de prendre les mesures pour que jamais plus le Canada ne se trouve dans une situation militaire insuffisante comme cela avait été le cas plusieurs années avant la guerre—et le Canada n'était pas le seul pays dans ce cas.

Je puis dire à la Chambre que les principes sur lesquels nous appuyons alors notre tâche sont les mêmes qui nous dirigent aujourd'hui. Le seul changement qui s'est produit a été de développer plus que jamais le sentiment que c'est notre intérêt vital d'aider à tenir et à renforcer la ligne de front qui se trouve sur la Manche.

L'application de ces principes, depuis que je les ai exposés à la Chambre au mois de juillet, a permis à notre pays de passer l'été et de commencer l'automne au milieu d'une activité militaire que je crois sans précédent. Je pense que cette activité a produit, et produira encore, des résultats efficaces. Mon but est de passer en revue la partie de cette activité qui porte sur l'armée et d'indiquer quelques uns des plans pour l'avenir.

Le rôle du Canada comporte évidemment deux tâches principales. Il doit d'abord recruter et préparer une armée avec tous les détails d'organisation et d'administration que cela implique,—logement, nourriture, solde, vêtements, soins médicaux et dentaires, équipe-

ment personnel—et, ce qui est d'une importance suprême, l'entraînement efficace de ces hommes. Il doit ensuite procurer aux unités et aux formations qu'il organise, l'équipement nécessaire.

J'estime autant que quiconque l'importance de l'équipement et le nécessité d'épuiser tous nos moyens de production pour nous les procurer, mais l'équipement ne peut jamais remplacer complètement la discipline et l'efficacité, l'ingéniosité et le courage. L'entraînement, et un entraînement intensif, est plus nécessaire que jamais, et la tâche d'enrôler et d'entraîner des hommes pour une armée de l'importance des forces canadiennes est une partie indispensable et vitale de notre préparation, et de notre contribution à la cause commune. Avec cela présent à l'esprit, je dois exprimer ma profonde appréciation de l'intérêt et du travail inlassables du personnel tant aux quartiers-généraux que dans les divers districts, et particulièrement des officiers, sous-officiers et soldats des forces combattantes. Ce travail représente une pensée, un soin, un enthousiasme et un effort soutenu, et, par-dessus tout, il révèle un patriotisme qui, lorsque viendra le temps de l'épreuve, se montrera indomptable.

L'armée canadienne

Je devrais mentionner ici un changement dans les noms des forces militaires du Canada. Quand j'ai parlé la dernière fois, j'ai mentionné quatre différents groupes: l'armée active canadienne, la garde nationale des vétérans, la milice active non-permanente, et les compagnies de réserve de vétérans. Depuis lors, nous avons intégré tous ces groupes dans un même cadre appelé l'armée canadienne, et nous avons divisé tout simplement l'armée canadienne en unités et formations de l'active et de la réserve. L'active comprend tout ce que nous connaissons maintenant sous le nom d'armée active du Canada, y compris la garde nationale des vétérans; et la réserve est ce que nous connaissons actuellement sous le nom de milice active non-permanente, y compris les compagnies de réserve des vétérans. Il s'agit d'une simple changement de nom, mais il évitera des confusions et donnera à nos forces militaires un titre qui correspond mieux au titre des autres services, la marine royale canadienne, et l'aviation royale canadienne. Cela n'implique aucun changement dans les noms par lesquels sont connus les régiments, les batteries, les unités, et cela n'implique aucun changement dans le status des unités ou les obligations des individus. Ces obligations, qu'elles existent en vertu de l'enrôlement volontaire ou en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales, restent ce qu'elles étaient avant ce changement de nom.

Un autre changement qui, je crois, recevra l'approbation générale, est le changement du nom de la garde territoriale des anciens combattants en celui de garde des anciens combattants du Canada.

Cela non plus n'implique aucun changement de status des éléments ou des membres de cette garde.

Après ce préliminaire, voici à grands traits, quelle est la force de l'armée canadienne.

Tout d'abord parlons de l'armée canadienne, l'active, que nous avons connue sous le nom d'armée active canadienne et sous celui de Compagnies de la garde territoriale. Le 29 juillet, j'ai fait connaître qu'il y avait 31,607 hommes de troupe dans nos formations et unités de l'active en dehors du Canada et 101,965 en Canada, soit un total de 133,572. Les rapports au 29 octobre montrent qu'il y en a plus de 50,000 en dehors du Canada et un nombre considérablement accru en Canada.

En ce qui concerne la réserve de l'armée canadienne, tenue jusqu'à maintenant comme milice active non permanente et comprenant des compagnies de réserve des anciens combattants ainsi que les recrues levées pour l'instruction en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales, je dirai que le recrutement pour les unités de réserve ou de milice active non permanente s'est poursuivi jusqu'au 15 août, date à laquelle elle a été interrompue pour permettre de procéder à l'instruction des recrues levées en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales. Le 29 juillet, j'ai déclaré que les unités de réserve étaient fortes de 47,373 hommes. C'était le dernier chiffre connu à ce moment-là. Le 29 octobre, l'effectif total des unités de réserve était plus que le double de ce nombre, sans compter les recrues à l'entraînement dans les camps en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales. A la même date il y avait 25,391 de ces recrues poursuivant leur instruction militaire dans 39 centres établis à travers le Canada. Le 29 octobre l'effectif total de l'armée canadienne, y compris les unités en service actif outre-mer et en Canada ainsi que les unités de la réserve, dépassait donc 300,000.

Dans la période d'accélération au printemps et au début de l'été de cette année, nous nous sommes proposés certains objectifs importants qui comprenaient la formation des 3e et 4e divisions et de certaines unités de service auxiliaire et accessoire, et le recrutement à pleins cadres des unités d'infanterie de la réserve (M.A.N.P.); il fallait aussi envoyer de nombreuses troupes dans le Royaume-Uni et dans des îles hors du Canada. Nous avons fait porter tous nos efforts dans le but d'obtenir les résultats désirés sans perdre de temps à des questions de réorganisation qui, si importantes qu'elles fussent, pouvaient attendre. Nous voulions que cela fût fait rapidement. Et dès qu'il parut certain que ces objectifs pouvaient être atteints à peu près dans le temps fixé, il fut possible de consacrer plus de temps aux questions de réorganisation.

Défense de l'Atlantique

Au début du mois d'août, conformément à la politique générale de défense du Canada, la région militaire de l'Atlantique fut formée sous le commandement général du major général Elkins. Cette région comprend les trois provinces maritimes du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard et la partie orientale de la province de Québec. Elle comprend aussi les unités de l'armée canadienne à Terre-Neuve. L'administration de cette région continue à relever des commandants des districts militaires qui s'y trouvent inclus, mais le contrôle des opérations de toutes les troupes de défense côtière et des forces mobiles qui y sont stationnées est exercé par le général commandant en chef de la région de l'Atlantique.

Plus récemment, au mois d'octobre, la région militaire du Pacifique a été formée, elle comprend la Colombie-Britannique et l'Alberta et ses quartiers généraux sont à Victoria. Le major général Alexander en a le commandement en chef et il est responsable de toutes les questions d'opération touchant la défense du Pacifique. Il dirigera les défenses côtières par l'intermédiaire des commandants de forteresses et des commandants régionaux, et aussi les forces terrestres mobilisées qui peuvent être détachées pour les opérations de défense de la côte du Pacifique.

Dans le cas des deux régions de l'Atlantique et du Pacifique le général commandant en chef travaillera dans la plus étroite coopération avec les commandants correspondants de la Marine royale canadienne et de l'aviation royale canadienne dans leurs régions respectives. L'organisation de la 3e division de l'armée canadienne a été complétée par la nomination des commandants de division et de brigades. Le major général Sansom, qui faisait précédemment partie de l'état-major du général McNaughton et plus tard des quartiers généraux de l'armée canadienne à Londres, a été nommé commandant de cette division et vient justement d'arriver au Canada. Les commandants de brigade sont le brigadier H. O. Brownfield, M.C., commandant l'artillerie de la 3e division; le brigadier W. C. Colquhoun, M.C., commandant la 8e brigade d'infanterie le brigadier J. P. U. Archambault, D.S.O., M.C., commandant le 2e brigade d'infanterie et le brigadier E. W. Holdenby, M.C., V.D., commandant la 9e brigade d'infanterie. Cette division sera pour le moment concentrée en certains points de l'est du Canada avec certaines autres unités non-attachées.

L'organisation de la 4e division canadienne progresse et ses unités et formations sont pour le moment cantonnées à divers points du centre et de l'ouest du Canada. Je pense être prochainement en état d'annoncer les noms des commandants de brigades de cette division.

De nouvelles unités de l'armée active ont été mobilisées; elles comprennent:

Un régiment de chars blindés.

Deux régiments d'artillerie légère contre avion avec les sections de signaleurs et les ateliers nécessaires.

Deux ateliers militaires de campagne au service des unités des 3e et 4e divisions.

Un convoi d'ambulances-automobiles.

Vingt compagnies du corps forestier canadien ont maintenant été levées et sont à l'entraînement, sous le commandement du brigadier J. B. White, D.S.O., E.D. Dix-sept compagnies additionnelles de la réserve de la garde des anciens combattants du Canada ont été formées pour porter à 43 le nombre total de ces compagnies de réserve. Celles-ci s'ajoutent aux 28 compagnies de l'armée active déjà autorisées, et qui comprennent 6,627 officiers et soldats. La garde des anciens combattants du Canada est sous le commandement du lieutenant-colonel H. R. Alley, O.B.E., V.D.

Corps de véhicules

On a appris avec un intérêt tout particulier je pense, la nouvelle de la formation d'un corps de véhicules blindés sous le commandement du colonel F. F. Worthington, M.C., M.M., officier d'une grande expérience dans les véhicules blindées. Ce corps se composera de quatre régiments mobilisés qui comprennent deux régiments de cavalerie déjà mobilisés de l'armée active et quatre régiments de la réserve.

Une brigade blindée est déjà en voie d'organisation et de développement pour devenir un groupe complet par l'addition des unités nécessaires d'artillerie, du génie, des services auxiliaires, et de l'intendance, lesquels sont en voie de mobilisation. Il y a déjà des unités pour former le noyau d'un second groupe.

Pour faciliter l'entraînement, nous nous sommes procuré environ 200 chars d'assaut des Etats-Unis. Bien que ces tanks soient d'un modèle désuet, ils serviront à l'instruction de spécialistes et mécaniciens dont on a besoin pour une formation de ce genre. Ainsi que la Chambre le sait probablement, nous avons plusieurs chars d'assaut au camp Borden, outre ce nombre bien plus considérable que nous avons reçu des Etats-Unis. Le personnel choisi reçoit un entraînement spécial dans le Royaume-Uni, en sorte que lorsque nous serons appelés à développer les premiers groupes en des formations plus considérables, nous aurons les instructeurs requis.

Un corps de police militaire a été organisé sous le commandement du colonel P. A. Piuze. Onze compagnies de police militaire

ont été mobilisées et elles procurent le personnel policier aux différents districts militaires ainsi qu'aux camps d'internement et aux baraques de détention. Chaque district militaire a au moins un quartier général de compagnie, et une compagnie entière ou partielle de police, selon ses besoins. L'expérience nous a enseigné qu'une armée n'est pas une armée si elle n'a pas de musiques. On avait déjà permis l'affectation de fonds à l'achat d'instruments et on a autorisé dans plusieurs régiments de l'armée active la formation de corps de musiciens provenant des unités existantes.

La Chambre se demandera ce que font nos diverses troupes. Nous pensons naturellement tout d'abord à ceux de nos hommes qui sont en dehors du Canada, sur la ligne de front en Angleterre, et aux divers postes stratégiques. Nous avons dans le Royaume-Uni le gros de deux divisions et la proportion requise des troupes auxiliaires. En plus, nous avons, sous l'autorité des quartiers-généraux canadiens, des renforts presque égaux en nombre à une autre division, outre les nombreux renforts qui sont encore de ce côté-ci de l'océan. Nous recevons toutes les semaines des rapports qui nous donnent en détail le travail qui est fait par les troupes canadiennes en Angleterre et quelques unes des tâches auxquelles elles sont affectées de temps en temps. Il n'y a pas en Angleterre de troupe plus apte ou mieux préparée pour n'importe quelle tâche qui puisse se présenter. Les troupes canadiennes savent ce qu'elles ont à faire et sont désireuses de jouer leur rôle dans la bataille d'Angleterre. Leur présence à côté des troupes de la mère patrie et la réputation qu'elles se sont déjà acquises est une source d'orgueil pour le Canada et je sais aussi qu'au War Office, aucune troupe ne passe pour plus sûre et plus efficace.

Je crois devoir relever ici, monsieur l'Orateur, les paroles malheureuses exprimées par mon honorable ami le chef de l'opposition (M. Hanson) dans son discours de l'autre jour. Il a dit:

Le part que nous avons prise à la première bataille de Grande-Bretagne a été plutôt pitoyable. De fait, autant que je sache, nos efforts n'ont compté pour rien dans la défense de ce pays. Si je fais erreur, j'espère que mon honorable ami se chargera de la mise au point voulue.

Il me semble que mon honorable ami n'a fait honneur ni à lui-même ni à ceux qu'il représente quand il a parlé ainsi. Je me permets de rappeler à la Chambre que, lors de l'invasion de la Norvège, le gouvernement britannique déclara immédiatement d'envoyer des troupes au secours de ce pays. Il fallait agir promptement. A qui une requête fut-elle adressée? On demanda aux quartiers-généraux militaires canadiens d'y dépêcher une partie de la première division canadienne avec un corps spécial britannique. Il n'y eut aucune

hésitation, aucun embarras administratif; nous répondîmes sans tarder et des troupes furent pour cette fin détachées de la première division. Les préparatifs de départ furent complétés et les troupes quittèrent leur camp d'Angleterre le lendemain du jour ou nous avons reçu la requête du gouvernement britannique.

Nos troupes

Voilà un cas où, le besoin venu, le Canada a répondu à l'appel; et nous pouvons dire, il me semble, que la situation ne perd rien de sa signification du fait que les plans des opérations furent plus tard modifiés et que nos troupes ne combattirent pas en Norvège. Antérieurement à juin dernier, ainsi que la Chambre le sait, et plus d'une fois, des troupes canadiennes quittèrent promptement leurs camps et étaient prêtes à s'embarquer pour aller se joindre au corps expéditionnaire britannique et à l'armée française dans la lutte désespérée qu'ils livraient dans le nord de la France et en Belgique; et si des troupes canadiennes ne furent pas alors envoyées là, c'est uniquement par suite des décisions prises par le haut commandement militaire. La première division se mit de fait en marche vers la France avec une partie des troupes non-divisionnaires, et nous savons tous comment et pourquoi il devint nécessaire de la rappeler. Dans cette circonstance, le général McNaughton a pris soin de faire savoir qu'aucun bataillon canadien ne s'est retiré sans un ordre exprès des autorités militaires supérieures.

Monsieur l'Orateur, je ne vois rien de pitoyable dans le fait d'avoir en Angleterre des troupes dans lesquelles le War Office avait assez de confiance pour faire appel à elles et leur confier soudainement des tâches extrêmement importantes et hasardeuses; je ne vois non plus rien de pitoyable dans le fait d'avoir nos troupes formant environ trois divisions aidant à tenir la première ligne et ayant la responsabilité d'un secteur défini. Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition est loin de se rendre justice, et, ce qui est encore plus important, il est moins que juste à l'égard de nos troupes et du pays quand il emploie le mot pitoyable au sujet de la contribution de l'armée canadienne dans la bataille d'Angleterre. Cette expression n'était nullement motivée. J'ajouterai que je ne parle pas ici du rôle brillant joué par la marine royale canadienne et par l'aviation royale canadienne, sujets qui seront traités par mes honorables amis le ministre de la Défense nationale pour le service naval (M. Macdonald) et le ministre de l'Air (M. Power).

Comme la Chambre le sait, nous avons des troupes en Islande, à Terre-Neuve et dans les Antilles. Dans certains cas, il faut ajouter aux troupes ou procéder à de nouvelles distributions pour renforcer leurs positions stratégiques.

Nous devons beaucoup à ces troupes qui constituent la défense avancée du continent et qui, sans qu'on les voit ni qu'on en entende parler, accomplissent loyalement leur devoir qui contribue à assurer la sécurité contre toute surprise.

En Canada, les unités de l'active assurent la défense côtière du Pacifique et de l'Atlantique. Elles montent la garde aux points vulnérables dans les camps d'internement. Elles procurent une force mobile qui peut servir à l'intérieur et à l'extérieur du Canada, au besoin, et elles s'entraînent dans divers camps et centres d'entraînement à travers le Dominion, dont les possibilités de logement sont mises totalement à contribution. J'ai eu la satisfaction de me rendre à un bon nombre de ces camps et de ces unités. J'ai été grandement frappé par le sérieux et l'intérêt que ces hommes prennent à leur travail, quel qu'il soit. N'ayons aucune inquiétude, ils seront en tous points à la hauteur de la réputation que les soldats canadiens se sont acquise. Le travail des troupes de défense côtière et celui des gardes méritent une mention spéciale. Tous les jours, sans exception, par toutes les températures d'été ou d'hiver, ces hommes accomplissent une tâche ignorée mais des plus importantes. Ils doivent se tenir constamment sur le qui-vive, bien que souvent l'occasion en paraisse manquer. On se rend compte de leur dévouement et on l'apprécie.

La Chambre apprendra avec intérêt que nous nous efforçons d'accorder au moins un repos temporaire aux unités d'infanterie en garnison dans nos défenses côtières en les resplaçant par des unités maintenant aux camps d'entraînement. Et pour rendre plus facile ce mode de remplacement, nous nous proposons d'organiser à l'avenir tous les bataillons d'infanterie de défense côtière en unités de campagne plutôt que de garnison. Cela permettra aux unités d'infanterie de défense côtière de varier un peu leur service actuel et d'intensifier leur instruction en vue du service de campagne.

Un bon nombre des troupes en Canada consistent en renforts qui, vu le très petit nombre de victimes, n'ont pas été appelés. L'autre jour, mon honorable ami le chef de l'Opposition m'a demandé où nous en étions de nos préparatifs en matière de renforts. Je lui rappellerai ce que je viens de dire: Nous avons des renforts nombreux en Angleterre et encore plus nombreux au Canada; vu le petit nombre des victimes, nous n'avons pas encore eu à les appeler. J'espère que cela répond à sa question.

A propos de renforts, il faut se rappeler que l'expédition d'une formation outre-mer ne consiste pas simplement dans la levée, disons de 15,000 hommes, pour une division, outre les troupes auxiliaires, mais qu'elle implique aussi l'obligation de former des renforts pour cette division et dans tous les grades. Dans les conditions normales de guerre, ces renforts peuvent s'élever jusqu'à 100 p. 100 en une

année. En conséquence, la capacité d'un pays de maintenir les armées en campagne dépend de la possibilité de recruter les renforts nécessaires à l'Armée, et aussi, naturellement, la capacité où est l'industrie de produire non seulement l'équipement initial, mais un approvisionnement suffisant et régulier d'équipement pour remplacer les pertes.

L'établissement des régions militaires de l'Atlantique et du Pacifique a entraîné beaucoup plus qu'un simple changement dans le commandement supérieur. Il relevait d'une politique d'une portée plus étendue en vertu de laquelle on a procédé avec grand soin à la meilleure disposition des troupes en vue de posséder, toutes prêtes, des troupes mobiles ou autres, en cas d'urgence.

En outre des concentrations dans les régions de l'Atlantique et du Pacifique, des détachements de l'Armée active sont cantonnés en des points considérés comme étant les plus importants du pays au point de vue stratégique par rapport aux exigences de l'entraînement et des possibilités de logement.

Nos troupes de réserve

Nous avons ensuite les unités de réserve de l'armée canadienne, connues sous le nom de milice active non-permanente. A leur sujet, il y a plusieurs facteurs à considérer. Les hommes enrôlés dans cette partie de l'armée ne sont pas tout le temps soldats. Qu'ils se soient enrôlés avant le 15 août, ou qu'ils aient été appelés à l'entraînement en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales, la grande majorité de ces hommes occupent des emplois dans la vie civile et ne consacrent à l'entraînement militaire que leurs heures de loisir et les trente jours passés aux centres d'entraînement. Le quartier-général régimentaire de chacune de ces unités reste dans les localités intéressées. L'entraînement est organisé, quant au temps et au lieu, de façon à convenir autant que possible à la routine de la vie et du travail quotidiens.

Il convient que je m'arrête ici un moment au discours prononcé l'autre soir par l'honorable député de Hastings-Peterborough (M. White) qui, la Chambre ne s'en est peut-être pas rendue compte, parlait d'une unité de la milice active non permanente.

Je l'ai déjà dit et je le répète, nos unités de la milice active non permanente ont servi de cadres à la mobilisation de notre armée active et je ne puis louer assez hautement l'intérêt, l'enthousiasme et le don de soi qu'ont manifesté si spontanément les officiers, les sous-officiers et les soldats qui, à temps et à contre-temps, ont travaillé à maintenir ce noyau de citoyens soldats dans les villes, les villages et les hameaux d'un bout à l'autre du Dominion. J'ai eu le plaisir de visiter un certain nombre de camps de la milice active non per-

manente et j'ai été touché de voir l'intérêt et l'enthousiasme qui y régnait en même temps que de constater quel degré de perfection on visait à atteindre.

Je me rappelle qu'en une province—je ne voudrais pas que mon collègue, le ministre des Pensions et de la Santé nationale (M. Mackenzie s'en orgueille outre mesure, mais il s'agit de la Colombie-Britannique—les membres d'une unité de cette milice insistaient pour avoir des exercices après les heures. Je n'en doute pas, la même chose se pratiquait en d'autres endroits. Les sergents donnaient eux-mêmes des cours afin d'être plus en mesure de monter la garde et de suivre les exercices. Ils cherchaient à atteindre à cette perfection qui ferait de leur unité la meilleure au Canada. Et ce n'est là qu'un exemple de ce qui se faisait partout au pays.

Dans un centre, un peloton avait envoyé ses membres au camp afin que ceux-ci puissent prendre part à l'entraînement militaire comme de simples citoyens. J'ai trouvé des professeurs d'universités à côté d'ouvriers, tous désireux de tirer le meilleur parti possible de l'instruction qui était donnée.

Voilà le tableau dessiné à larges traits et rapidement résumé. De la ligne de front en Angleterre à travers les Iles de l'Atlantique, et de notre propre côte, et du littoral maritime, aux points les plus éloignés de l'intérieur, nos troupes sont à leur poste. Le premier entraînement est élémentaire et se fait aussi près que possible des foyers. A mesure que les hommes passent volontairement aux unités de l'Armée active, ces unités sont organisées, et les hommes consacrent tout leur temps à l'entraînement. A mesure que l'entraînement se développe, les hommes reçoivent leur équipement, les unités font un travail de plus en plus important, pour en venir finalement au plus important de tous, la défense de nos propres côtes et la lutte outre-mer.

Je sais que la Chambre et le pays seront particulièrement intéressés dans le plan d'entraînement obligatoire.

Je pense pouvoir dire avec quelque insistance, que les premiers trente jours de camp ont été un succès complet. Il y avait en vérité la difficulté matérielle de construire et d'équiper, en deux mois environ, trente-neuf camps à travers le Canada. Il y avait le problème de l'instruction de 39 personnels pour rétablir le programme intensif de trente jours et les détails d'administration d'une organisation qui était nouvelle, et qui, pensions-nous, devait être parfaite du premier coup. Nous avons effectivement surmonté ces difficultés physiques et préparatoires, et les camps se sont ouverts le 9 octobre. Les salles d'exercices manquaient dans presque tous les camps. Je ne puis fournir toutes les raisons de cet état de choses.

J'espère cependant que presque toutes seront terminées à temps pour l'ouverture de la prochaine période.

L'application d'un nouveau principe

Mais la solution du problème du logement, de l'instruction et de l'administration était secondaire par rapport au fait que le programme impliquait l'application dans tout le Canada d'un nouveau principe. Et quand on s'arrête à y penser, le véritable succès de l'entreprise repose sur le fait que les Canadiens ont accepté ce nouveau principe de l'entraînement obligatoire comme une partie nécessaire dans notre activité de guerre. Le mérite n'en revient pas au Gouvernement. Plus de 25,000 jeunes gens ont fait de cette acceptation une réalité pratique et vivante par l'ardeur et l'enthousiasme dont ils ont fait preuve dans les 39 centres d'instruction militaire durant les quatre dernières semaines.

A propos de la durée de la période d'instruction, il est évident que personne n'espérait ou ne prétendait faire des soldats entraînés au bout de trente jours; mais je suis sûr que même ceux qui ont critiqué cette durée de l'entraînement ne croyaient pas qu'on pût atteindre en trente jours un tel degré de préparation ou une telle intensité d'efforts. Je crois que tous ceux d'entre nous qui ont visité l'un de ces camps ont été très agréablement surpris du progrès accompli et de l'intérêt qu'on y a pris.

Et je veux maintenant exprimer ma sincère reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à ce succès initial, pour les efforts inlassables du personnel dans toutes les branches du service, de la préparation attentive du personnel des camps, de l'intérêt qu'y ont porté les collectifs, les parlementaires et les citoyens en général. Tout cela a contribué à donner un excellent point de départ à un programme de service national de grande envergure.

Je me dois de rappeler à la Chambre que la période d'instruction de 30 jours ne fut jamais interchangeable ni définitive. Mon collègue, le ministre de la Défense nationale pour l'Air, quand il était ministre intérimaire de la Défense nationale a précisé ce point de la déclaration qu'il a faite à la Chambre le 18 juin dernier et qu'on trouvera à la page 974 du *Hansard*. Il dit en cette occasion:

Les règlements établiront la durée de la période d'entraînement. Reste à décider si ce sera une période continue de trois mois ou moins et cela dépendra: a) de l'avis des techniciens du ministère; b) des besoins de l'industrie et de la production selon que l'indiquera un relevé qui sera entrepris immédiatement.

Ce sujet a été considéré à plusieurs reprises par moi-même, par le Comité de guerre du cabinet et par l'état-major. Dans une déclaration à la presse il y a quelque temps, j'ai dit qu'on y avait

des représentations au sujet du besoin croissant d'hommes dans les industries de guerre et que tout ce sujet a été l'objet d'études attentives du comité. J'ai mentionné l'une des méthodes proposées pour rendre plus d'hommes disponibles pour l'industrie. Cette méthode consistait à prolonger la période d'instruction militaire et à réduire par conséquent le nombre d'hommes mis à l'entraînement au cours d'une même année. J'ai spécialement indiqué que diverses méthodes étaient à l'étude et que "tout changement susceptible d'être effectué en vue des dernières périodes d'entraînement dépendrait du résultat de l'étude en cours portant sur tout le problème de la main-d'oeuvre et des besoins de l'industrie des munitions et des services". Un peu plus tard, le 8 octobre 1940, le chef de l'état-major général, dans sa causerie d'Ottawa mentionnée par le chef de l'opposition (M. Hanson) a fait allusion à ma déclaration et a dit:—

Comme mon ministre le disait l'autre jour, on étudie actuellement la possibilité de modifier le programme d'entraînement en vue d'adapter la durée de la période de l'entraînement obligatoire aux changements et améliorations qui peuvent se produire dans les conditions et les besoins de l'industrie.

Il n'y a par conséquent rien de neuf dans la suggestion de prolonger la durée des camps. Cela dépend des facteurs tels que l'équipement disponible, le degré d'entraînement désirable, et les besoins de l'industrie.

Dans le passage que le chef de l'opposition a cité le général Crerar indiquait très clairement que les facteurs déterminants au moment où le projet était lancé ont été l'importance de donner au plus grand nombre possible de jeunes Canadiens une connaissance pratique de leurs obligations en vue de la Défense nationale et la restriction de la période de l'entraînement en fonction d'approvisionnements limités en armes modernes qui seraient requises pour continuer l'entraînement au delà d'une instruction courte et élémentaire. Ces deux questions sont maintenant en passe d'être résolues. La façon dont on a répondu au premier appel a été telle que personne ne peut douter que le sens du devoir national dont a parlé le général Crerar existe au plus haut point; et je suis sûr qu'une deuxième et troisième périodes d'entraînement rendraient ce sens des obligations nationales plus profond et plus étendu, car il ne faut pas oublier que les hommes qui passent par ces centres d'entraînement sont largement représentatifs du Dominion.

La question de l'équipement

A propos de l'équipement nous entrevoyons maintenant les perspectives d'augmentation qui rendront possible un peu plus tard une plus longue période d'entraînement. Mais nous devons aussi

tenir compte des besoins de l'industrie surtout à mesure que nous touchons aux groupes d'âges plus élevés. A tort ou à raison, l'industrie s'est crue bouleversée même par l'appel des plus jeunes classes. Fouchement, je crois qu'il n'y avait pas de justification pour ce bouleversement. Le ministre des Services nationaux de guerre (M. Gardiner) a pourvu à la possibilité pour les industries de guerre de demander des sursis pour l'entraînement des hommes indispensables, et je ne sache pas qu'il y ait eu un seul cas où un tel sursis n'ait pas été accordé quand il avait été demandé de bonne foi.

Néanmoins, il est de fait que plus nous entraînerons d'hommes, plus grande sera l'inquiétude de l'industrie au sujet d'un ralentissement possible de la production de guerre. J'ai déjà dit, et je le répète, que dans les conditions actuelles, il est essentiel de ne pas toucher à la main-d'œuvre dont l'industrie de guerre a besoin pour compléter l'équipement et l'entraînement du grand nombre d'hommes qui font présentement partie de l'armée canadienne.

Pour montrer comme nous prenons ce point de vue au sérieux, le ministre de la Défense nationale a posé les principes qui n'entrent pas en concurrence avec les industries de guerre mais au contraire collaborent avec elles. Comme je l'ai indiqué au début de juillet dans une causerie radiophonique, près de 50 p. 100 du personnel d'une armée moderne est composé d'hommes de divers métiers. Il y a déjà longtemps que nous avons adopté la règle de ne pas accepter d'hommes de métier dans l'armée quand il y avait une vacance à combler dans ce métier. Nous sommes allés plus loin et nous nous préparons à entreprendre la formation d'hommes de métier dont nous aurons besoin dans l'armée, bien plus, nous avons fait savoir aux ministères intéressés que nous sommes disposés, avec les réserves nécessaires naturellement, à considérer le projet d'accorder un congé prolongé aux soldats enrôlés en Canada dont nous pouvons nous passer et dont les services sont requis par leurs anciens patrons pour la production de guerre. Le comité de guerre du cabinet a étudié à plusieurs reprises la question de la durée de l'instruction militaire en fonction du problème de nos ressources en hommes et nous sommes maintenant à considérer la possibilité de porter la période d'instruction à quatre mois et de réduire le nombre global d'hommes occupant des emplois civils qui devraient être appelés au cours d'une année. Nous aurons ainsi, dans la population du Canada, un grand nombre d'hommes dont l'entraînement serait complet.

Une telle prolongation de temps et une telle réduction de nombre devraient contribuer à prévenir un trop grand bouleversement dans l'industrie. Cela comporterait, toutefois, l'élaboration d'un mode d'exemption ou de sursis prolongé propre à répondre aux nécessités de la production de guerre, on a déjà étudié les méthodes les plus pratiques d'atteindre ce but.

Cependant, la durée de l'entraînement et ses effets sur l'industrie de même que les exemptions sont des sujets auxquels l'Angleterre a apporté beaucoup d'attention; et avant de décider définitivement de prolonger la période d'entraînement nous nous proposons d'examiner la situation sur place quand j'irai en Angleterre conférer avec l'état-major et les autorités qui s'intéressent à cet aspect du problème de guerre.

Dans l'intervalle, nous mettrons au point les mesures à prendre pour faciliter le changement si nous décidons finalement de les effectuer. En tout cas, il y aura au moins deux autres camps où l'entraînement durera 30 jours, celui qui doit s'ouvrir le 22 novembre et un autre au début de janvier.

Je n'ai pas à m'excuser d'avoir traité longuement cette question de l'entraînement obligatoire. Elle touche au capital humain tant pour le service de l'armée que pour celui de l'industrie. Elle pose, comme je l'ai dit, un principe fondamentalement nouveau en matière d'instruction militaire. Ce principe a été accepté de bonne grâce et par ceux qui ont été appelés à l'entraînement et par les citoyens du Canada en général. Il pourra, à mon avis, être l'instrument qui nous procurera des réserves de citoyens entraînés si besoin en est pour la défense du Canada, tout en assurant la production de guerre à pleine capacité.

Autres aspects

Puisque j'ai parlé de l'instruction militaire en vertu de la loi de mobilisation des ressources naturelles, il vous intéressera de connaître d'autres aspects de l'instruction militaire.

Les 17 centres d'entraînement de l'armée active continuent de préparer des troupes de renfort bien dressées dans toutes les armes pour les unités d'outre-mer. Les deux écoles de maniement des armes portatives ont été converties en centres d'entraînement pour armes portatives. Elles donneront certains cours d'une façon continue pendant toute l'année et non pas seulement durant les mois d'été comme cela se faisait dans le passé. Nous avons aussi des cours spéciaux d'instruction pour les gardes des camps d'internement et le personnel de la prévôté.

Ces divers centres d'entraînement de l'armée active disséminés dans tout le Canada ont travaillé à plein rendement et avec le maximum de rapidité tant que la température resta favorable en été et durant les premiers mois d'automne. On a mis à profit toutes les installations disponibles pour donner l'instruction dans toutes les formes d'entraînement: maniement du fusil et de la mitrailleuse légère, protection contre les gaz, travaux élémentaires de démolition,

entraînement du personnel des compagnies forestières, cours de cuisine, cours de conduite et d'entretien d'automobile, cours d'intendance, cours complémentaires pour les officiers, cours pour les maîtres canonniers, ainsi que pour les équipes de projecteurs et de radiographie.

On a fait de grands progrès dans l'entraînement collectif des unités de l'armée active, et durant la période des camps d'été, on a procédé à l'enseignement des manoeuvres de campagne. Pour l'hiver, en plus d'autres formes d'instruction, on se prépare à assurer l'entraînement spécial de ce genre et nous sommes actuellement à transmettre les instructions requises et à expédier l'équipement approprié.

Une des questions les plus importantes que nous ayons eu à considérer était le choix et l'entraînement des officiers subalternes pour nos armées. Nous devons tenir compte des faits suivants: (a) Nous sommes engagés dans une guerre qui sera longue et nous devons par conséquent utiliser nos ressources en hommes de la façon la plus avantageuse. (b) Nous avons à affronter un ennemi dont les armées sont supérieurement entraînées et il nous faut donc veiller à ce que tous nos officiers acquièrent de réelles qualités de chef.

Nous avons fait une révision des aptitudes que doivent avoir les officiers, aptitudes qui ont considérablement changé selon les diverses unités et formations. Nous avons arrêté des mesures qui apporteront plus d'uniformité et qui, croyons-nous, relèveront le niveau d'aptitude de nos officiers.

Parmi ces mesures, il faut mentionner la décision qu'à l'avenir chaque candidat à un brevet d'officier dans l'armée canadienne devra sortir du rang. Après une certaine période d'entraînement dans le rang, si le commandant constate qu'ils possèdent les aptitudes requises, ils deviendront cadets-officiers et subiront dans les centres d'instruction des officiers, de l'active ou de la réserve, l'entraînement qui leur méritera leurs brevets d'officiers. Ce système est basé sur l'expérience acquise pendant la dernière guerre et sur la pratique actuelle dans l'armée britannique.

J'aborde maintenant la question du logement. A la suite de l'organisation des deux régions militaires côtières on a décidé de concentrer les troupes en divers points dans les limites de ces régions. Cela a nécessité la construction de vastes camps et leur préparation pour l'occupation d'hiver. Ce travail a avancé rapidement et touche déjà à sa fin. Des quartiers d'hiver ont aussi été établis dans la plupart des principaux camps permanents. J'ai déjà parlé de la rapidité avec laquelle on a construit des camps capables de loger 30,000 hommes dans les 39 centres d'entraînement de la réserve.

D'autres établissements tels que les ateliers d'intendance, les entrepôts, les magasins et les immeubles de l'entraînement ont été construits ou sont en voie de construction.

Les centres d'entraînement

Les camps les plus importants de l'armée sont à Debart et à Sussex dans la région militaire de l'Atlantique, à Valcartier dans le Québec, à Camp Borden et Petawawa dans l'Ontario, à Shilo dans le Manitoba, à Dundurn dans la Saskatchewan et à Nanaïmo dans la région militaire du Pacifique. Les camps d'Aldershot, Barriefield, Niagara et Sarcee ont été aussi très actifs durant la saison d'entraînement.

Il y a cependant un bon nombre d'autres établissements militaires. L'armée active a établi ses centres d'instruction aux endroits suivants et je crois qu'il vaut la peine d'en donner la liste, car je ne pense pas que la Chambre se rende compte de l'étendue et de la diversité de l'instruction donnée. Ce sont des centres d'entraînement: il ne s'agit pas de l'entraînement d'unités particulières à leurs quartiers généraux, mais d'endroits où l'on peut envoyer des hommes venant de toutes les parties du pays pour qu'ils y reçoivent l'instruction militaire:

- Pour l'infanterie (Fusil): Camp Borden, Valcartier, Aldershot, Winnipeg et Calgary.
- Pour l'infanterie (Mitrailleur): Trois-Rivières et Dundurn.
- Pour les armes portatives: Kingston et Lethbridge.
- Pour l'artillerie: Winnipeg et Petawawa.
- Pour les ingénieurs: Petawawa.
- Pour les signaleurs: Barriefield.
- Pour la cavalerie mécanisée, chars blindés et tanks: Camp Borden.
- Pour services auxiliaires de l'armée: Camp Borden.
- Pour services médicaux: Ottawa.
- Pour services de l'intendance: Kingston et Petawawa.

Nous avons encore les dépôts de districts que comprennent le personnel et les renforts aux différents quartiers généraux des districts militaires et aussi un certain nombre de dépôts secondaires.

Pendant les mois d'hiver, des unités seront cantonnées à différents autres points du pays où il est possible d'établir des quartiers d'hiver et de trouver des possibilités d'entraînement.

On aura une idée de l'ampleur du travail accompli pour préparer les quartiers d'hiver des troupes à la lecture du tableau suivant qui montre en chiffres ronds ce qui a été dépensé et se dépense encore pour abriter les hommes, les véhicules et l'administration, ainsi que

ce qui est nécessaire à l'entraînement. Voici des chiffres pour quelques-uns de ces camps:

Debert	\$6,000,000
Nanaïmo	1,365,000
Sussex	1,800,000
Défenses côtières	2,500,000
Camp Borden	4,100,000
Camp de Petawawa	2,750,000
Camp de Valcartier	1,720,000
Terre-Neuve	670,000
Nouvelle-Ecosse en général	2,290,000
Région de Saint-Jean (N-B.) en général	432,000
Centres d'instruction militaire (39)	8,950,000

En Nouvelle-Ecosse et dans la région de Saint-Jean, les chiffres représentent les dépenses depuis le début de la guerre.

En tout, nous avons maintenant au Canada des quartiers d'hiver pour environ 150,000 hommes, alors que nous en avions pour moins de 50,000 l'hiver 1939-1940. L'emploi d'édifices réaménagés a été en grande partie abandonné et la grande majorité de ce grand nombre d'hommes est logée dans des baraquements spécialement construits à cette fin.

Mon honorable ami, le chef de l'Opposition, a donné à entendre que les baraquements en question se conformaient à des devis anglais. Je ne crois pas que ce serait un mal. Cependant, je lui assure qu'ils ont été construits non pas d'après des devis anglais, mais d'après des devis canadiens. Evolution de baraquements utilisés depuis des années dans quelques-uns des camps permanents, ils sont, estime-t-on, bien adaptés aux circonstances particulières à notre pays. Sans doute se renseignera-t-on à leur égard cet hiver. Je me rappelle que, d'après les plans de l'an dernier, la section des lavabos se trouvait au bout des dortoirs. A présent, les baraquements sont construits en forme de H, les dortoirs constituant les ailes et la section des lavabos constituant la barre du H.

Pour ce qui est des prix de revient et de l'avantage qu'il y aurait à confier les travaux aux services techniques du ministère plutôt qu'à des entrepreneurs, j'ai examiné la question à fond. La construction d'au moins dix des camps en question a été confiée à des entrepreneurs, parce que nous estimions qu'il convenait d'éviter toute concurrence sur le marché de la main-d'oeuvre entre le ministère et les entrepreneurs déjà occupés sur les mêmes lieux à d'autres constructions pour le compte de l'armée. Mon honorable ami le ministre des Munitions et des Approvisionnements et moi-même avons convenu de l'utilité de faire construire ces casernes par adjudication. Je tiens à dire à mon honorable ami que je dispose des services d'un ingénieur

qui n'a pas de supérieur au Canada, à mon sens. Avec son adjoint et un représentant du quartier-maître général, il visite la plupart des camps en question et les examine en vue de les comparer du point de vue de la qualité, de la rapidité de construction, de l'exécution ainsi que du prix de revient approximatif des baraquements construits par des entrepreneurs par rapport à ceux qui avaient été édifiés par les services du ministère. Je lui assure que la question n'a pas été négligée.

A propos de l'équipement ou des armements et des munitions, nous devons encore faire face à une insuffisance grave en équipement et en armements, et nous en accommoder encore dans bien des cas. Tout le monde sait à quelle énorme demande la production industrielle a dû faire face. Tout le monde sait que l'industrie anglaise a dû produire pour le service outremer. Tout le monde sait que la production des Etats-Unis a dû répondre à une demande colossale à cause du besoin croissant du Royaume-Uni et toujours plus grand des Etats-Unis eux-mêmes.

Le Canada s'est vu charger d'un fardeau sans précédent, dans la production de matériel de guerre pour la quantité comme pour la variété. Non seulement fallut-il accroître les industries existantes, mais en créer plusieurs nouvelles. La politique doit rester la même: la ligne de front se trouvant en Angleterre, les besoins de ce front doivent primer une fois de plus. Je signale cette déclaration à mon honorable ami. Nous nous sommes dégarnis et nous n'hésiterons pas à nous dégarnir encore tant que le matériel que nous produisons sera nécessaire outre-mer.

Mon collègue le ministre des Munitions et des Approvisionnements (M. Howe), vous exposera l'aspect industriel de notre effort de guerre. C'est sur ce ministère que la Défense nationale compte pour s'approvisionner et je puis vous assurer que le contact le plus constant et la collaboration la plus étroite lient toujours ces deux ministères.

Au ministère de la Défense nationale, nous avons un personnel qui se montre infatigable dans la tâche de prévoir nos besoins et d'y pourvoir en fonction des moyens de la production canadienne. Tout ce qu'un travail intense, un grand effort et d'intimes consultations peuvent pour fournir aux forces défensives du Canada tout ce dont elles ont besoin est accompli, j'en suis convaincu.

Je ne connais qu'une raison d'empêcher la publication des statistiques relatives au taux de production et de livraison du matériel de guerre: nous n'avons pas l'intention de fournir officiellement et délibérément à l'ennemi des renseignements pour lesquels il dépenserait volontiers des millions de dollars en espionnage et en manœuvres subversives.

Passons aux vêtements et à l'équipement du personnel. Comme vous le savez, nous nous sommes constamment efforcés de faire face à la rude tâche qui s'est soudainement imposée à l'industrie pour fournir à bref délai des uniformes, des chaussures, des chaussettes, des chemises, et des objets personnels en quantités énormes. Je suis heureux de dire que nous avons presque répondu à ces besoins, et que nous maîtrisons la situation avec le programme des prochains douze mois. C'est maintenant pris pour acquis, mais je me demande si la Chambre se rend compte de l'effort qu'ont dû soutenir l'administration du ministère des Munitions et des Approvisionnements et l'industrie, pour atteindre ce résultat.

Pour cette raison, je me bornerai à des déclarations générales touchant ce que nous appelons l'équipement des unités. Mon collègue le ministre des Munitions et des Approvisionnements vous parlera sans doute de l'activité manufacturière canadienne en temps de guerre.

La fabrication des fusils et des munitions

Quant à la production des fusils, elle est la même qu'en juillet, lorsque j'ai pris la parole à la Chambre. Nous nous sommes procuré aux Etats-Unis quelques milliers seulement de fusils de plus que le nombre fourni à la Grande-Bretagne au moment critique. Ces fusils ont été distribués de temps à autre; l'état-major est actuellement satisfait de la situation qui nous permet maintenant de répondre aux besoins du service actif et de l'entraînement. On s'occupe de pourvoir à nos besoins futurs jusqu'à ce que la production commence au Canada. A propos de la fabrication des fusils au Canada, j'ai dit à la Chambre en juillet que le ministère a fait ses propres plans pour la construction d'une manufacture et la production en notre pays. Nous avons raison de croire à la possibilité de construire et d'outiller cette usine. La construction en est maintenant terminée et la production y a été confiée au ministère des Munitions et des Approvisionnements. Une compagnie a été formée sous la direction d'industriels importants et je suis informé que cette usine commencera à produire vers le milieu de 1941.

Je prévois que la production des armes portatives du calibre .303 et des munitions nécessaires atteindra un rythme que j'avais indiqué en juillet, et les calculs soignés des officiers de l'état-major nous assurent que cela répondra suffisamment à nos besoins.

Parlons des mitrailleuses Bren. J'en ai fait connaître le nombre jusqu'à septembre, et je dois dire qu'il est fort satisfaisant, eu égard aux plans établis quand la production a débuté à l'usine. Les livraisons augmentent constamment et vers la fin de la première année de production, nous nous attendons à tripler les livraisons prévues au contrat.

Mon honorable ami a parlé du manque de mitrailleuses. Il a demandé la raison de cette insuffisance. Evidemment, la pénurie de mitrailleuses est toute relative. De fait, il existe plusieurs bataillons de mitrailleuses dans l'armée active et nombre d'autres dans la milice active non permanente. Par suite d'une modification dans l'organisation de l'armée, on a réduit de trois à un le nombre des bataillons de mitrailleurs par division. Ce n'est pas notre fait mais celui de l'armée anglaise, ce qui montre bien quelles sont les exigences réelles. Je puis affirmer que nous possédons plus de mitrailleuses qu'il n'en faut pour armer chacun des bataillons de mitrailleuses actuellement en campagne conformément à l'organisation actuelle, bien qu'il nous en eût manqué pour les effectifs d'abord prévus, puis réduits par le War Office.

Je tiens à ajouter à ce sujet que nous n'avons pas l'intention pour l'instant de transformer aucun bataillon de mitrailleuses bien qu'ils n'aient plus place dans les cadres actuels. Nous ignorons quels changements peuvent survenir et nous entendons nous en tenir au status quo pour le moment. Nous avons distribué un certain nombre de mitrailleuses aux fins de l'entraînement à chacun de ces bataillons.

Venons-en à l'artillerie de campagne. Le chef de l'Opposition en a parlé. Il a fait allusion particulièrement à deux unités d'artillerie. Celles dont il a parlé appartiennent naturellement à la réserve (M.A.N.P.). Comme de raison, vu l'importance des forces actives que nous avons en service, notre premier et principal devoir était de distribuer des canons pour l'entraînement et les manoeuvres; c'est ce que nous avons fait. Il est évidemment plus utile d'avoir des canons dans les centres d'entraînement de l'artillerie, afin de permettre une formation intensive, que d'éparpiller les canons parmi les unités de la milice active non permanente. Même dans ces conditions, nous avons des armes prêtes à être distribuées à environ le tiers des unités de la milice active non permanente, lesquelles les auront bientôt à leur disposition; et des dispositions seront prises pour que même la grande majorité de ces unités de la milice active non permanente ait des canons pour l'entraînement.

Depuis que j'ai dicté ces lignes j'ai appris que la distribution allait commencer d'ici huit jours.

Canons de campagne, tanks, obus et véhicules

Je puis dire à la Chambre, sur ce sujet des canons de campagne, que nous en avons au moins assez pour équiper une troisième et une quatrième divisions. Comme je l'ai dit en juillet, la quantité disponible a augmenté sensiblement ainsi que les munitions nécessaires. On y procède en vitesse, et, dans l'opinion des officiers de

l'état-major, on en a assez pour l'entraînement et pour les besoins de la défense du Canada, en attendant que les obusiers de 25 livres soient disponibles.

On a entrepris au pays la production d'obusiers de 25 livres, à la fois pour le compte de la Grande-Bretagne et du Canada; et bien que la livraison ne doit pas commencer aussi tôt qu'on l'espérait, mon collègue, le ministre des Munitions et des Approvisionnements prévoit qu'un nombre considérable sera prêt en 1940.

A propos des appareils de signalisation, j'ai indiqué en juillet que des maisons canadiennes produisaient rapidement des appareils d'entraînement fabriqués avec des pièces de séries commerciales. Le nombre des appareils augmente par milliers, provenant des Etats-Unis, et deux des fabriques canadiennes les plus importantes travaillent en collaboration à la production du plus récent modèle britannique d'appareils de service et nous nous attendons à en recevoir livraison au début de l'année prochaine.

Nous avons compté recevoir ces appareils du Royaume-Uni. Vu qu'il est nécessaire que les pièces soient interchangeables il nous faut employer le modèle anglais, mais lorsque nous avons constaté que nous ne pourrions plus nous approvisionner au Royaume-Uni, nous avons dû commencer la fabrication au Canada, et confier à deux des établissements canadiens les plus importants la fabrication de ces appareils scientifiques anglais, qui comportent des postes de T.S.F. de modèles différents dont les pièces sont des plus diverses et des plus compliquées. Nous avons en même temps chargé des établissements canadiens de nous fournir pour des fins d'entraînement des appareils commerciaux adaptés aux besoins de l'armée.

On s'est grandement intéressé aux tanks. Les problèmes relatifs à la production de ce genre d'armes sont particulièrement compliqués. Mais comme on le sait, le travail se poursuit aussi vite que possible aux usines Angus du Pacifique-Canadien, à Montreal. On prévoit aussi que d'autres usines se consacreront bientôt à la fabrication des chars d'assaut. C'est un point sur lequel la collaboration est particulièrement étroite entre le ministère de la Défense nationale, le ministère des Munitions et des Approvisionnements et les autorités techniques de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

La production des véhicules à moteur et des tracteurs a été très satisfaisante, et nous avons plus d'une fois consenti à subordonner nos besoins à ceux du Royaume-Uni afin qu'on n'en manque pas sur la ligne de feu.

La fabrication des obus qui avait tenu une si grande place dans la dernière guerre, joue un rôle relativement secondaire au Canada dans la guerre actuelle. Mais je puis répéter ce que j'ai dit en juillet,

que, outre l'approvisionnement considérable d'obus disponibles, bon nombre d'usines au Canada fabriquent de ces projectiles et notre arsenal est maintenant en voie de production d'une façon modeste, mais avec des perspectives d'expansion rapide. Je dirai en passant qu'en outre de céder la fabrique de fusils à l'administration du ministère des Munitions et des Approvisionnements, on a pensé confier à ce même ministère pour la durée de la guerre, l'administration de l'arsenal fédéral de Valcartier et de celui de Lindsay afin que toutes les ressources à la disposition de l'Etat pour la production de matériel de guerre tombent sous l'autorité d'un seul ministère.

Je crois que l'énumération des articles que j'ai mentionnés et qui sont fabriqués en Canada,—et je n'en ai mentionné que quelques-uns,—confirmera ce que j'ai dit non seulement sur l'extension mais sur la diversité de l'activité industrielle du Canada pour des fins de guerre.

Parallèlement à cette activité s'est développée celle qui porte sur les recherches et les expériences à faire en plusieurs domaines et ce que j'appellerai l'organisme de direction du ministère des Services nationaux et du ministère des Munitions et des Approvisionnements qui définit les besoins et la priorité en ce qui concerne les possibilités de production.

Des mesures énergiques ont été prises

En résumé, je crois être en mesure d'assurer de nouveau à la Chambre, comme je l'ai fait en juillet, que nous prenons les mesures les plus énergiques et les plus efficaces dont nous sommes capables à la fois dans mon ministère et dans celui des Munitions et des Approvisionnements pour que le Canada se suffise à lui-même dans la plus grande mesure possible quant à la production de matériel de guerre, et puisse, en outre, exporter en Grande-Bretagne des quantités toujours plus considérables d'armes.

Et je puis encore dire que nous n'aurons de cesse que nous ayons produit ou que nous nous soyons procuré tout ce qu'il est possible pour compléter notre armement et poursuivre la tâche que nous avons assumée dans une guerre qui doit durer non pas des mois, mais des années. Il est inutile de nous leurrer à la pensée que la tâche que nous avons entreprise peut s'accomplir aisément ou rapidement. Elle demandera au contraire toute l'énergie, toute la loyauté et en même temps toute la ténacité dont les Canadiens sont capables.

Avant de terminer, monsieur l'Orateur, permettez-moi de revenir sur la question des forces militaires. Je veux dire un mot des services qui assurent le bien-être des troupes, abstraction faite de l'activité militaire proprement dite. L'un de ces services est le

Comité des allocations familiales qui apporte un concours important au ministère de la Défense nationale. Sa tâche augmente constamment. Ces derniers mois, le nombre moyen des réclamations soumises à ce comité a dépassé 4,200 par semaine et il y a maintenant 150,000 comptes ouverts.

Le président et les membres du comité, ainsi que leur personnel ont travaillé sans relâche pour répondre aux demandes.

Un autre service auxiliaire qui me semble particulièrement important, c'est celui qu'ont assumé la Légion Canadienne, la Y.M.C.A., les Chevaliers de Colomb et l'Armée du Salut.

Ces quatre organisations constituent ce que nous appelons les services auxiliaires et elles sont officiellement reconnues comme les intermédiaires par lesquels s'effectue tout ce qui a trait au bien-être des troupes pendant leurs heures de loisir.

Leur tâche est d'apporter une attention particulière à l'éducation des soldats et à leurs passe-temps. Des officiers des services auxiliaires, ainsi que les directeurs nécessaires, ont été attachés à toutes les unités en Grande-Bretagne.

En Canada, on a porté une attention toute spéciale aux territoires compris dans les régions militaires de l'Atlantique et du Pacifique, sans pour cela négliger les autres régions. Les séances de cinéma constituent une partie importante du programme et 75 équipes se consacrent maintenant à cela et 39 autres sont à se constituer. Les services éducatifs, celui des bibliothèques, les sports, les divertissements et la réunion de société tombent tous dans les attributions de ces services auxiliaires.

Le travail de ces sociétés est particulièrement secourable et utile; et je veux exprimer les remerciements du ministère et des hommes de l'armée pour la belle besogne que les représentants de ces organisations accomplissent dans les camps et autres endroits militaires à travers le Canada.

J'ai pris le temps de parler de cette oeuvre, non seulement à cause de sa valeur, mais parce que nous devons nous y intéresser. Je sens que cette tâche en est une qui demande un appui entier non seulement de ces organisations, mais de toute la population en général. Cet hiver mettra à l'épreuve, non seulement le moral mais aussi l'énergie de la population.

L'entraînement et l'équipement doivent toujours être la première considération de la vie du soldat. Parallèlement à ces choses essentielles, les services auxiliaires poursuivent une tâche qui demande les plus hautes qualités d'une administration sympathique et intelligente. Durant cette période d'entraînement et d'attente, bon nombre de nos troupes supportent le plus lourd fardeau qu'on puisse imposer

à des hommes qui sont à l'époque de la vie où l'on exige de l'activité. Ils sont exposés à subir tous les genres d'influence et la responsabilité retombe sur leurs officiers et leurs chefs qui aident à tirer le meilleur parti de leur activité à leurs heures de loisir, et ils doivent apporter à cela le plus grand soin et leur meilleure pensée.

Appel à la population civile

De quelque manière que se présente l'occasion de contribuer à cette tâche, je demande à tous les citoyens de le faire avec la plus grande générosité. Tout moyen qui peut être mis en oeuvre pour aider à occuper les heures de loisir des soldats doit être considéré comme l'accomplissement d'un devoir envers le pays; ce devoir le ministère de la Défense nationale l'accomplit par l'intermédiaire des services auxiliaires. Les résultats, bien qu'ils puissent ne pas être très apparents, nous récompenseront largement de notre effort.

Dans ce même ordre d'idée, je voudrais dire un mot du service des aumôniers. De nouvelles nominations ont été faites au personnel des aumôniers dans l'armée active et on a vu à procurer un service d'aumôniers suffisant aux divers centres d'entraînement de la réserve. Dans toutes les parties du Canada, les Eglises se sont montrées disposées à aider le travail qui s'accomplit en ce domaine. Les aumôniers consacrent leur énergie sans réserve au bien-être spirituel des hommes de troupe.

Je voudrais terminer par un mot sur ce que nous devons attendre dans les jours critiques qui viennent.

La dernière fois que j'ai parlé à la Chambre, ce qu'on a appelé la bataille d'Angleterre en était à ses débuts. L'issue de cette bataille a été décidée pour cette année; l'ennemi a renoncé à l'espoir d'envahir la Grande-Bretagne, si vraiment il a jamais songé sérieusement à l'entreprendre; et sur ce théâtre des opérations, l'hiver se passera dans une sorte de siège; des attaques harcelantes par mer et par air peuvent causer beaucoup de souffrances à la population civile, mais elles ne peuvent entraîner aucun résultat décisif. Le danger de l'invasion semble écarté pour cette année, mais la menace peut renaître au printemps. Alors toutefois, l'armée du Royaume-Uni sera encore mieux préparée à y faire face, et les chances de succès de l'ennemi seront diminuées d'autant. Tous les yeux se tournent maintenant vers la Méditerranée et nous pouvons nous attendre à de plus importants développements des opérations terrestres dans cette région.

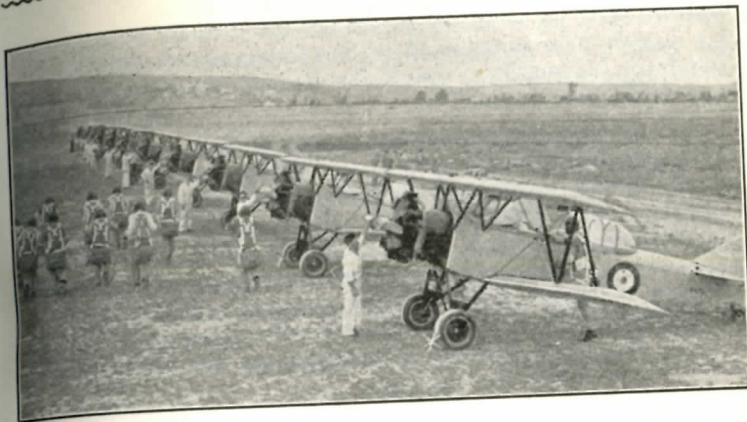
Les puissances de l'Axe s'efforceront de dominer la Méditerranée orientale et de chasser les troupes britanniques de l'Égypte et de la Palestine pour, en définitive, s'emparer des ressources pétrolières

de l'Irak. D'autres théâtres d'opérations peuvent s'ouvrir dans l'Afrique du Nord.

Dans l'ensemble, nous pouvons compter que les opérations des forces terrestres de l'Empire continuent d'être surtout défensives durant l'année 1941; pendant ce temps, la pression de nos forces navales et aériennes contre la vie économique de nos ennemis se maintiendra et s'intensifiera. Pendant cette phase de la lutte, nous devons continuer à accroître nos forces en vue du jour où nous devons prendre l'offensive avec toutes nos armes et tous les services.

Travail de longue haleine

Nous élaborons un programme aussi défini que possible à la lumière incertaine d'éventualités presque imprévisibles. Ce programme se fonde sur une vue d'ensemble des trois services, armée, marine, aviation. A propos de ce programme, permettez-moi de répéter avec insistance que nos plans et préparatifs sont et doivent être élaborés en collaboration avec nos principaux associés, le Royaume-Uni et les autres dominions. Comme la première ligne est sur la Manche, il est essentiel que nous maintenions le contact le plus étroit avec cette partie principale des opérations. Il ne doit pas y avoir seulement unité de but, mais unité de plan et d'exécution. Notre force se multiplie en s'unifiant. C'est le travail d'équipe qui assure la victoire. Pour cette raison, j'espère me rendre prochainement en Angleterre, en compagnie de quelques membres de l'état-major pour avoir une consultation sur les questions d'intérêt commun. Je veux obtenir l'assurance que notre propre programme se développera très étroitement en fonction des besoins. J'ai l'assurance que le désir de tous, c'est que ces plans et préparatifs soient tels que non seulement nous contribuions de toute notre force, mais que nous appliquions notre force de la façon la plus efficace pour aider à repousser et à détruire la menace qui pèse sur la liberté et sur la vie elle-même. Il faudra des années pour accomplir cette tâche. Puisse-nous avoir le courage, la persévérance et la résolution inébranlable qu'il faut pour la mener à bonne fin.



L'AVIATION

L'hon. C. G. Power

Ministre de l'Aviation

Le 18 Novembre 1940

MONSIEUR L'ORATEUR, je dois avouer qu'en préparant les notes que j'estimais nécessaires à un exposé précis de la situation dans laquelle se trouve le Canada au point de vue de l'expansion des forces aériennes, j'ai eu quelque embarras à déterminer jusqu'à quel point il me serait possible de renseigner la Chambre. L'honorable préopinant (M. Adamson) a encore accru mon embarras en demandant aux ministres d'indiquer le nombre, les catégories et les modèles, et les dates de livraison du matériel de guerre et de l'équipement dont nous avons besoin pour armer nos troupes.

Je dirai bien franchement qu'en traitant ce sujet au point de vue de forces aériennes, je ne sais pas au juste ce que je devrais répondre à mon honorable ami. Je veux surtout parler du plan d'entraînement d'aviateurs; après tout, ce que les honorables membres de cette Chambre et le peuple canadien désirent, ce ne sont pas tant des précisions quant au programme ou à la rapidité de son exécution, que des renseignements sur le nombre de pilotes que nous enverrons outre-mer et sur l'époque de leur départ. Ils désirent aussi savoir quels sont les modèles d'avions dont nous disposons, quels sont ceux que nous avons actuellement et ceux qui devront être livrés, et à quelle date ces derniers le seront. Mal-

heureusement, on nous avertit d'outre-mer—et j'ai sous la main une dépêche à ce sujet—qu'il est fort dangereux de divulguer des détails sur ces questions, c'est-à-dire les résultats obtenus du plan et la production d'avions.

J'ai été assez longtemps député d'arrière-plan pour me méfier des excuses ministérielles, mais je prie la Chambre de me croire et afin de démontrer que je parle sérieusement, je suis prêt à faire remettre à mon honorable ami le chef suppléant de l'opposition (M. Stirling) copie de la dépêche dont j'ai parlé, et à lui fournir, ou à donner à tout autre honorable député un exposé complet indiquant le nombre de pilotes, d'observateurs, et de mitrailleurs qui seront formés d'après le plan d'entraînement, ainsi que le nombre d'avions dont nous disposons actuellement ou que nous aurons en notre possession d'ici quelques mois.

J'espère, toutefois, que la Chambre me pardonnera si je le mentionne au cours de cet exposé.

Puissance de notre aviation

Il serait peut-être à propos maintenant de faire connaître les effectifs du Corps d'aviation royal canadien à différentes dates. Le 1er septembre 1939, on comptait 450 officiers et 4,000 soldats-aviateurs. Le 1er avril 1940, nous avions 1,223 officiers, 9,444 soldats-aviateurs et 1,241 civils. Le 12 novembre 1940, il y avait 2,389 officiers, 29,096 soldats-aviateurs et 4,586 civils. Les chiffres ci-dessus comprennent, à l'heure actuelle, 7,227 hommes qui subissent leur entraînement dans le service navigant. Le mois dernier, nous avons enrôlé 1,900 membres d'équipages d'aviation.

Quand nous voulons donner un exposé du travail du Corps d'aviation royal canadien, nous le divisons généralement en trois parties: l'armée de l'air outre-mer, les effectifs de la défense territoriale, c'est-à-dire l'armée de l'air du Canada, et les effectifs du plan conjoint d'entraînement aérien.

Pour ce qui est de l'armée de l'air outre-mer, je dois dire qu'à l'heure actuelle, le Canada est représenté par trois escadrilles: une escadrille de combat, une escadrille de collaboration et une escadrille, appelée jusqu'ici escadrille mixte, qui s'est rendue outre-mer au début comme escadrille de collaboration.

L'escadrille de collaboration no 110, s'est rendue en Angleterre au début de l'année 1940, sous le commandement du chef d'escadrille Van Vliet de Winnipeg, maintenant commandant d'escadre. L'escadrille a subi un entraînement intensif avec la Royal Air Force, accomplissant le travail qui lui avait été assigné dans l'entraînement et dans les vols de reconnaissance. En ce qui regarde ses opérations, elle a été placée sous la dépendance de la *Royal Air Force*

au cours des mois de mai et de juin, et elle a continué de faire le travail que cette dernière lui a assigné. Mais elle est en même temps attachée au corps d'armée commandé par le lieutenant-général McNaughton.

La Chambre se rappellera que l'escadrille de combat no 1 a été envoyée en Angleterre au mois de juin, à un moment où la situation semblait être bien sombre outre-mer. Elle se rappellera également que deux escadrilles, l'escadrille no 112 et l'escadrille de combat no 1 ont été envoyées en Angleterre. L'escadrille de combat no 1 était commandée par le chef d'escadrille, aujourd'hui commandant d'escadre Ernest McNab, de la Saskatchewan. Elle passait immédiatement sous la tutelle de la Royal Air Force pour fins d'entraînement et pour l'acquisition des connaissances les plus récentes dans l'art de la guerre aérienne.

Notre part dans les combats aériens

Avant d'être réunis dans une seule escadrille, les chefs d'escadrille, les officiers-pilotes et les autres avaient, à tour de rôle, pris part à des combats avec la Royal Air Force. Lorsqu'on a jugé le moment venu de l'envoyer au combat comme unité distincte, on l'a déclarée prête à se tenir en collaboration avec la Royal Air Force qui devait en diriger les opérations. Cette escadrille s'est occupée constamment, depuis, des opérations qui assurent la défense de Londres, sauf pendant le congé de trois semaines qui lui a été accordé il y a quelque temps. Elle a maintenant repris son activité.

Je n'ai pas besoin de m'étendre bien longuement sur le magnifique travail accompli par cette escadrille. Ceux qui en font partie ont mérité des citations, des décorations et les plus grands éloges de la part de leurs compagnons de la Royal Air Force et des journaux d'Angleterre, en général, ainsi que des plus éminents hommes d'Etat de la Grande-Bretagne. Ils ont maintenu la tradition inaugurée il y a vingt ans par les aviateurs canadiens qui ont servi dans la Royal Air Force. Ils ont connu le plus fort de la mêlée. Ils ont été pour leur pays une source de fierté et de gloire.

A propos de escadrille de coopération avec l'armée no 112 dont on a fait, comme je le disais, une escadrille commune de renforts pour l'escadrille de coopération avec l'armée no 110 et pour l'escadrille de combat no 1, elle a été affectée à l'instruction et aux reconnaissances. Je crois pouvoir ajouter que plusieurs de ses officiers en ont été quelque peu désappointés; ils auraient voulu prendre une part plus active au combat, mais les besoins de l'heure n'ont pas encore exigé leurs services pour la défense de l'Angleterre. Toutefois, la semaine dernière par suite du nombre d'aviateurs formés au Canada comme membres du Corps d'aviation royal canadien qui

ont été envoyés pour servir de renforts et du fait que le plan d'entraînement des aviateurs nous donne maintenant des hommes formés et qu'il continuera de nous en donner en nombre très satisfaisant, il nous est maintenant possible de transformer l'escadrille de coopération avec l'armée no 112 en notre 2ième escadrille de combat. Très prochainement, les membres de cette escadrille prendront place à côté de ceux de la première escadrille de combat dans la bataille de Londres et la défense de l'Angleterre.

Les rapports que nous avons reçus touchant nos hommes outre-mer indiquent en général que la santé est bonne, la discipline exemplaire et le moral élevé. On apprend aussi que nos hommes sont en excellents termes avec leurs camarades de la Royal Air Force, qu'il existe une étroite collaboration entre les membres de l'armée et de l'aviation canadiennes et enfin, qu'il y a coordination d'effort et coopération avec les chefs du ministère de l'Air britannique.

Les Canadiens dans l'aviation britannique

Je ne voudrais pas terminer ce bref exposé de nos activités outre-mer sans mentionner l'escadrille canadienne de la Royal Air Force. Cette escadrille se compose presque exclusivement de Canadiens formés pour un grand nombre dans le corps d'aviation royal canadien ou dans les écoles de vol du pays. Depuis l'invasion de la Hollande et de la Belgique, ils ont fait preuve d'attachement au devoir et de bravoure en face des plus durs combats et, ainsi que le rappelait l'autre jour le premier ministre (M. Mackenzie King), ils ont décroché de nombreuses décorations et ont à leur crédit nombre de victoires sur les Allemands.

Le corps de la défense territoriale est à toutes fins pratiques le soutien du Corps d'aviation royal canadien. On a éclairci ses rangs d'abord en envoyant outre-mer un grand nombre de ses officiers et de ses aviateurs et ensuite parce qu'il nous avons besoin du concours de nos aviateurs d'expérience pour les fins du plan d'entraînement des aviateurs de l'Empire. Néanmoins, elle a pu s'acquitter, avec une persistance et des succès remarquables, des fonctions qu'on lui avait assignées.

En résumé, ses fonctions consistent en vols de reconnaissance au-dessus des baies, des détroits et des ports de la côte, afin de s'assurer si l'ennemi cherche à s'établir dans ces endroits éloignés; deuxièmement, dans la surveillance à l'entrée des ports de mer protégés, en vue de découvrir tout sous-marin ennemi qui pourrait s'y trouver et dans la patrouille visant les sous-marins susceptibles de s'attquer aux convois, tant à l'arrivée qu'au départ, durant le jour et dans la collaboration avec les navires d'escorte de surface. Très souvent, cette surveillance s'étend très loin dans l'Atlantique. Les avions

doivent toujours être prêts à bombarder et à attaquer, pour secourir les armées de mer ou, quand la chose devient nécessaire, à se porter à l'attaque des navires ennemis de surface, des corsaires ou autres vaisseaux découverts par les vols de reconnaissance. Cette armée de l'air constitue une arme d'attaque aérienne contre les corsaires hostiles, les sous-marins et les groupements d'ennemis qui tenteraient d'opérer un débarquement, et elle recherche les ennemis qui pourraient s'approcher de la côte. Tous nos avions qui accomplissent ce travail portent suffisamment de bombes et d'armes pour attaquer l'ennemi dès la rencontre.

Outre les escadrilles de bombardement et de reconnaissance, il y a d'autres escadrilles qui ont pour fonctions d'aider l'artillerie côtière à régler le tir au cours des exercices de tir à la cible, quand la chose est nécessaire, et forcément de se tenir prêtes aux travaux de repérage en cas de situation sérieuse. Depuis mon dernier discours à la Chambre, en juin, les cadres se sont considérablement accrus. On a autorisé un effectif beaucoup plus considérable pour les deux côtes. Toutefois, je dois avouer qu'il n'a pas été possible de remplir les cadres, tant en hommes qu'en avions. Le plan d'entraînement et les écoles supplémentaires fournissent le personnel et la situation s'améliore au point de vue des avions. Cette amélioration deviendra plus considérable au fur et à mesure que le temps s'écoulera. Le 29 juillet 1940, je disais ce qui suit:

Bien que nos ressources en équipement pour l'aviation ne soient pas dans le moment aussi considérables qu'elles le pourraient être, nous ne voudrions pas, vu la situation qui existe en Angleterre, combler nos lacunes au détriment de cette dernière et la priver des approvisionnements essentiels à ses besoins immédiats et provenant de sources communes au Canada et au Royaume-Uni.

Telle est la politique adoptée à l'égard du renforcement de nos armées territoriales et de notre défense en général et nous l'appliquons encore aujourd'hui.

Un mot maintenant des officiers et des soldats en service au Canada. Pendant l'intersession, j'ai eu le plaisir et l'avantage de visiter les stations aériennes depuis Terre-Neuve, sur la côte de l'Atlantique, jusqu'à Prince Rupert, sur le Pacifique. J'ai été frappé du moral élevé des hommes, de la bonne discipline et des excellentes dispositions dont tous font preuve. Leur tâche n'est pas facile. Le fait d'être stationné à l'aéroport du lac Gander, à Terre-Neuve, ou à la baie Alliford, à Bella-Bella ou à Coal Harbour, sur le littoral du Pacifique, n'a rien de bien plaisant. Ils sont privés de divertissements et de ce qui crée la véritable camaraderie. Ils sont éloignés de l'animation des grandes villes. Dans l'accomplissement de leur

tâche, il leur faut voler par tous les temps, dans la brume ou dans la neige, dans la mauvaise comme dans la bonne saison. Bien que leurs opérations ne soient pas aussi fascinatrices ou passionnantes que celles des aviateurs outre-mer, bien qu'il ne se fasse pas de grande publicité autour de la tâche qu'ils accomplissent consciencieusement, je crois que la Chambre doit leur rendre l'hommage de dire qu'ils s'acquittent parfaitement de leurs fonctions.

Le plan impérial d'entraînement aérien

Je passe maintenant au plan d'entraînement aérien de l'Empire. Il y a trois facteurs importants à considérer. D'abord, le personnel; en deuxième lieu, la construction et l'amélioration des aérodromes et, troisièmement, l'approvisionnement des aéronefs. Tout l'objet du plan que l'on confond parfois avec des travaux qui s'y rattachent ou qui viennent s'y ajouter, c'est de tirer des pilotes de combat du personnel navigant. Cette production est entourée de toutes sortes d'éventualités, mais ce qui nous occupe le plus c'est que les écoles d'aviation doivent surtout nous procurer des pilotes, des mitrailleurs et des observateurs. C'est d'une suprême importance. Le reste, bien que nécessaire, n'est que corollaire et complémentaire. A tout prix, il faut nous assurer, aussitôt que possible, le concours le plus efficace de tous ceux qui joueront leur rôle au front.

Afin de montrer les complications auxquelles donne lieu l'exécution du plan d'entraînement aérien de l'Empire, complications qui créent parfois de la confusion dans l'esprit du public et même chez ceux qui sont intimement mêlés à ce projet, il est bon que je cite un exemple concret. Nous avons à Ottawa, à Uplands, une école militaire d'aviation. Cette école et les autres du même genre sont probablement les plus importantes de toutes. C'est là que le pilote reçoit son instruction dans ce que nous appelons les cours intermédiaire et supérieur de l'aviation. Il part ensuite presque immédiatement pour le service outre-mer. Certains honorables députés n'ont peut-être pas visité cette école, mais je suis sûr que presque tous l'ont entendu au travail, surtout de bonne heure le matin, lorsque le sommeil semble si agréable.

Il y a moins de deux cents élèves à cette école, mais le personnel qui s'occupe des élèves, qui voit à l'entretien des aéronefs et des bâtiments et administre l'école est au nombre de 853. Sous certains rapports, cette école est tout l'opposé de ce que l'on trouve dans les autres écoles ou universités. Afin de réunir ce personnel de 853, —je parle maintenant de ce que j'ai appelé des travaux qui s'y rattachent ou qui viennent s'y ajouter— nous avons dû former presque tous ses membres. Par exemple, il y a 55 officiers, 638 soldats aviateurs et 160 civils. Il y a trente-cinq instructeurs. Ils ont tous

dû suivre les cours de l'école d'aviation centrale de Trenton, qui forme un certain nombre d'instructeurs chaque mois.

Il y a à Uplands des officiers chargés de l'administration. Presque tous, à l'exception de quelques-uns seulement qui faisaient partie des forces permanentes, occupaient des fonctions dans la vie civile il n'y a pas plus de deux ou trois mois. Le travail d'administration des écoles d'aviation ne ressemble pas à celui qu'ils exerçaient probablement dans la vie civile. Il a donc fallu les envoyer à une école. Nous avons ouvert une école à Trenton, sous la direction d'un officier compétent de l'aviation, qui n'était pas sans connaître les problèmes de l'administration d'une école d'aviation, et c'est de là que sortent chaque mois une moyenne d'environ quarante officiers de l'administration.

A Uplands, nous avons aussi des officiers affectés à l'équipement et à la comptabilité. Nous avons dû leur faire suivre des cours de formation pour ces services respectifs. L'école ouverte à St. Thomas a décerné leurs diplômes à 160 officiers de l'équipement, à 707 adjoints, à 88 officiers comptables et à 88 commis de la comptabilité. Durant quelque temps, environ 171 élèves sont sortis de cette école à toutes les six semaines. Je suis bien aise de dire que nous avons presque complété le travail de formation de cette classe d'officiers, et je crois que la nécessité de cette école sera de moins en moins impérieuse, et que nous finirons par nous en dispenser.

De plus, il y a à Uplands des radiotélégraphistes, dont certains sont officiers et d'autres sous-officiers et soldats. La plupart sont diplômés de l'école de radiotélégraphie de Montréal, où l'on forme des hommes en vue de leur ouvrir l'accès aux écoles de radiotélégraphie relevant du plan en commun d'entraînement aérien ou de nos effectifs de défense nationale; plusieurs élèves sont déjà sortis de ces dernières écoles pour aller outre-mer servir dans la Royal Air Force.

Nous avons aussi besoin d'officiers du génie. J'ose dire que tous ces hommes ont déjà, dans la vie civile, exercé les fonctions d'ingénieur. Nous les avons envoyés à l'école de génie aéronautique de Montréal, d'où sortent chaque trimestre vingt ingénieurs de l'aéronautique.

Spécialistes en armes aériennes

Nous avons également dû ouvrir des écoles spéciales et complémentaires en vue de former des officiers de l'armement, des instructeurs de l'armement et des armuriers. Il importe, je le répète, de ne pas confondre ces hommes avec ceux qui sortiront des écoles d'aviation et qui composeront le personnel navigant. On a ouvert à Trenton une école d'où sortent, à intervalles réguliers, des instructeurs de l'armement, des officiers de l'armement et des armuriers.

Outre les écoles qui préparent des hommes pour diriger les écoles d'aviation, il importe de tenir compte de certaines autres unités. Ainsi, mentionnons les quatre centres d'équipement situés respectivement à Montréal, à Toronto, à Winnipeg et à Calgary. Ces dépôts d'équipement comprennent environ 60 édifices et renferment à peu près de tout, depuis une aiguille jusqu'à une ancre; équipement de caserne, articles pour l'entretien, la réparation et la réfection d'avions, articles pour l'utilité et le bien-être des hommes, tout depuis les fournitures de bureau jusqu'au plus gros type d'avion. Il faut des hommes pour prendre charge de ces dépôts; c'est pourquoi des officiers et des commis d'équipement ont été formés à cette fin.

Viennent ensuite les dépôts de réparation où les ouvriers et mécaniciens affectés aux fuselages exécutent les travaux de réparation pour les régions de l'air dans lesquelles leur dépôt est situé. Il en existe actuellement trois: un à Trenton, un à Winnipeg et un à Calgary. Chacun de ces dépôts de réparation emploie de cinq à six cents soldats aviateurs, presque tous mécaniciens.

Il y a aussi les écoles où se forment les équipages des vedettes à moteur affectées, sur les deux côtes, au secours des aviateurs naufragés. Il y a des écoles où l'on entraîne les inspecteurs d'avions, il y a les dépôts de l'effectif ainsi que les écoles d'entraînement préparatoire.

Mais j'ai gardé pour la dernière l'école d'entraînement technique de St. Thomas (Ontario) parce qu'elle est de beaucoup la plus importante de nos écoles complémentaires. Grâce à l'honorable M. Hepburn, nous avons eu la bonne fortune de pouvoir nous procurer une institution dont je doute qu'il en existe une semblable dans tout l'Empire britannique. Quant aux proportions et à la beauté de l'édifice, je me contenterai de dire qu'il existe à St. Thomas l'une des institutions les plus modernes et les mieux construites au monde. Peu de temps après la déclaration de la guerre, le gouvernement d'Ontario a eu l'extrême générosité de la mettre à la disposition du gouvernement fédéral. Dans cette institution, en grande partie consacrée à la formation de mécaniciens, il nous a été possible de loger environ 4,000 élèves. Les membres du personnel sont au nombre de 420. On apprend surtout aux élèves la construction des fuselages et le mécanisme des aéromoteurs. Sous le régime actuel, il entre dans cette école, chaque semaine, environ 150 hommes qui remplacent un égal nombre de diplômés. Le cours d'études est de dix-huit semaines. Les diplômés sont envoyés à différents postes, au pays, ou versés dans les services du plan d'entraînement aérien. Je n'affirmerai pas que ces hommes deviennent des mécaniciens de tout premier ordre, mais ils en apprennent suffisamment pour leur permettre de faire le travail qui leur incombe à leur arrivée à des écoles comme celle d'Uplands

où, au début, on les fait généralement travailler sous les ordres d'un homme plus expérimenté et où ils sont appelés à examiner, reviser et réparer les avions dont se servent les apprentis pilotes. Cette école réserve bien des surprises à qui voudrait la visiter. Les hommes sont bien logés; autant que j'ai pu en juger, ils sont bien traités, à l'aise et contents. Le travail qu'on accomplit est de grande importance et semble mené d'une façon efficace. Permettez-moi de signaler en passant qu'une station comme celle d'Uplands a besoin d'environ 253 ouvriers préposés à la réparation du fuselage et de 120 mécaniciens d'aéromoteurs. St. Thomas devient donc une réserve, dont on ne peut exagérer l'importance, qui peut fournir les hommes requis.

On s'est servi du programme de formation de la jeunesse pour recruter des élèves à St. Thomas. Sept provinces sur neuf ont prêté leur concours en vue de l'instruction dans les écoles techniques où sont envoyés des hommes qui ont subi avec succès l'examen médical exigé des aviateurs. Dès que ces élèves auront réussi les examens des écoles techniques provinciales d'entraînement, ils pourront s'enrôler dans l'aviation si l'on y a besoin d'eux. Nous avons obtenu de cette manière l'an dernier 1,500 recrues et nous avons l'espoir cette année d'en enrôler plus de 6,000.

Formation de jeunes techniciens

On espère fortement que le plan de formation de la jeunesse, les ressources que les provinces ont mises à la disposition de l'aviation et les cours donnés à l'école technique de St. Thomas permettront à l'armée de l'air de se procurer des ouvriers spécialisés sans porter préjudice à l'industrie. Il est vrai que dans une certaine mesure nous enlevons à l'industrie une partie de ses réserves, en intruisant nous-mêmes un grand nombre de jeunes gens. Je souhaite cependant que l'armée de l'air ne soit pas contrainte d'avoir recours à l'enrôlement direct de la main-d'oeuvre industrielle. En les instruisant dès le début, nous formerons des hommes compétents, capables d'exécuter les travaux qu'on leur commandera.

J'ai l'intention maintenant de parler brièvement des autres écoles chargées de former le personnel navigant, les pilotes, les mitrailleurs et les observateurs, en soulignant la part qui revient dans cet entraînement aux écoles élémentaires d'aviation et aux écoles d'aviateurs-observateurs.

Depuis quelque temps, si j'en juge par les questions et les demandes de dépôt de documents inscrits au Feuilleton, les honorables députés s'intéressent beaucoup aux écoles élémentaires d'aviation et aux écoles d'aviateurs-observateurs. Le titre de ces écoles indique suffisamment leur objet, mais les honorables députés n'ont pas paru

se rendre compte que des sociétés civiles dirigent ces deux genres d'écoles. Il semble qu'on ait voulu celer cette circonstance. J'ai eu moi-même l'intention d'en parler à plusieurs reprises, mais je n'ai pas cru à propos de le faire.

L'entraînement élémentaire des pilotes

Depuis quelque temps, certains groupements civils de Grande-Bretagne se chargent de l'entraînement élémentaire. Lorsqu'on a abordé l'examen du projet au Canada, on a décidé, pour plusieurs raisons dont la Chambre verra, je crois, le bien-fondé, de suivre l'exemple de la Grande-Bretagne et de profiter de l'expérience des aéro-clubs qui existaient déjà au pays. On a demandé à chacun de ces clubs—et tous—accepteront—de donner sous la tutelle d'une compagnie, des cours élémentaires d'entraînement. Voici comment on a procédé: Après s'être assurés auprès du ministère des Transports de l'endroit où était situé le club le plus rapproché, les dirigeants du corps d'aviation s'abouchèrent avec les membres du club, hommes qui depuis plusieurs années, en toutes saisons et malgré, dans plusieurs cas, la désapprobation d'une foule de gens, ont lancé et fait progresser l'entraînement d'aviateurs au Canada, pour leur demander s'ils seraient prêts à inaugurer chez eux une école d'aviation. Et l'on ajoutait: "Cette entreprise ne vous sera accordée que si votre club accepte de former une société." Cette disposition avait pour objet d'éviter les dettes antérieures du club et tout ennui au sujet des finances de ces groupements.

Chacun de ces aéro-clubs a constitué une société chargée de son école élémentaire d'aviation et a dû fournir, en guise de capital, une somme variant entre \$35,000 et \$50,000. Le Gouvernement prête des édifices et des avions et les sociétés fournissent la direction et les professeurs, en plus des vivres et de l'entretien des avions. Voici à peu près ce que comporte le contrat. La société reçoit, pour diriger l'établissement, une somme de \$1,400 toutes les quatre semaines; d'ailleurs, tout est divisé en périodes de quatre semaines. C'est la durée du séjour des élèves à l'école. A même ces \$1,400, la société—c'est-à-dire le club transformé en compagnie—doit rémunérer le directeur, le secrétaire, le trésorier, les sténographes, les préposés au téléphone et tout le personnel du bureau général. Elle reçoit d'autres allocations suivant le nombre d'heures de vol et l'on acquitte, de façon générale, le coût de l'essence, peut-être même de l'huile, outre certaines autres dépenses fortuites.

Aucune société n'a le droit de verser un dividende dépassant 5 p. 100 du capital souscrit de \$35,000. La comptabilité de la compagnie est établie par des comptables du Gouvernement qui surveillent et vérifient constamment ses opérations. Il est stipulé qu'à la fin de trente-six semaines, c'est-à-dire six périodes financières

de quarante-deux jours, une révision du contrat doit être effectuée, alors que le Gouvernement intervient et s'empare de 75 p. 100 de tous bénéfices réalisés au cours de cette période, pour fixer ensuite, d'après ces bénéfices, le prix qui sera en vigueur pendant les prochains six mois.

Aucune société ne peut distribuer plus de 5 p. 100; le reliquat demeure dans le trésor de la compagnie où on le vérifie chaque mois afin de s'assurer que la rémunération est, autant que possible, proportionnée aux dépenses.

Les personnes les plus étroitement en rapport avec l'entreprise sont d'avis que les sociétés engagées dans la formation élémentaire d'aviateurs n'y trouveront guère de profits, mais le Gouvernement doit veiller à leur assurer des bénéfices suffisants pour les soutenir, car on estime très important de confier cette besogne à des entreprises civiles; autrement, il faudrait enrôler dans l'aviation les quelques centaines ou plus de ces employés qui resteraient par la suite à la charge de l'Etat en ce qui a trait à la pension, au logement, à la solde et le reste.

Avec son agrément, chacun des aéro-clubs au Canada aura l'avantage de se faire le parrain d'une de ces sociétés. Nous comptons au sein de notre population civile des gens parfaitement renseignés sur les conditions dans lesquelles se fait l'aviation au Canada, des gens qui se sont distingués entre tous en favorisant l'aviation au pays. Je dois dire qu'il existe deux cas, au moins—l'un à St. Catharines et l'autre à Vancouver—où ces sociétés d'écoles élémentaires ont acquis la personnalité civile à titre de groupements n'ayant pas de lucre pour objet, leur charte révélant qu'elles n'entendent réaliser aucun profit. Dans un autre cas, les organisateurs et les administrateurs ont inscrit au procès-verbal une délibération à l'effet qu'ils n'entendent retirer aucun bénéfice, mais placer tout profit éventuel en titres de l'Etat à être détruits à la fin de la guerre. Je sais que le directeur du club, en deux ou trois autres cas, verse à l'Etat le montant du traitement normal de \$300 ou \$400 par mois qu'il doit toucher, sous forme de souscription aux oeuvres de guerre ou directement.

26 écoles d'entraînement élémentaire

Quand le plan fonctionnera à plein il y aura 26 de ces écoles élémentaires d'aviation. Peut-être devrais-je m'exprimer autrement. Je devrais dire qu'il existera vingt-six unités, parce que trois de ces écoles seront dédoublées, c'est-à-dire qu'elles recevront 140 au lieu de 70 élèves. En d'autres termes, un même groupe réunira deux écoles. L'une d'elles est située à Boundary-Bay, une autre à Oshawa et la troisième à Vernon.

Seize écoles fonctionnent à l'heure actuelle. J'ai dressé une liste indiquant les écoles, le nom du club qui s'en charge et celui des compagnies qui les dirigent. De plus, j'ai également préparé la liste des administrateurs de chacune des écoles. Avec la permission de la Chambre, je voudrais consigner ces renseignements au *bansard*.

Travaux exécutés par contrats

Dans le service de l'Aviation, nous sommes fermement convaincus que cette méthode d'adjudication à l'entreprise ne doit pas être modifiée. Elle a réussi dans la métropole et dans le pays également, à ce que nous avons pu en juger au cours des mois durant lesquels certaines écoles ont fonctionné. Quinze de ces écoles sont ouvertes actuellement et une autre s'ajoutera le 25 novembre; l'expérience acquise nous a permis de constater qu'elles fonctionnent efficacement. La méthode comporte des avantages en plus d'un domaine, y compris celui de simplifier l'organisation ultérieure. Nous ployons déjà sous le fardeau des problèmes d'organisation. Les recrues sont, de plus, ainsi préparées à la besogne qui les attend dans les écoles supérieures, qui naturellement, relèvent entièrement de l'Aviation elle-même. Ces écoles surveillées sont par des officiers de l'armée de l'air; elles subissent, au point de vue financier, un contrôle de la part des comptables du corps d'aviation et leur marge de bénéfices est limitée par les clauses du contrat conclu avec l'État.

Le contrat en question est antérieur à la date à laquelle j'ai pris la direction du ministère, mais il m'a paru présenter les avantages de contrats accordés dans plusieurs domaines des affaires civiles. Le commerce du bois est celui que je connais le mieux; j'y ai passé plusieurs années de ma vie. Dans ce commerce, c'est presque un axiome qu'il vaut mieux accorder certaines entreprises aux sous-traitants et aux entrepreneurs. Le travail est mieux fait, les frais généraux sont moindres et la surveillance est plus rigoureuse. Si on applique le même principe à l'aviation, on constate, je pense, que la surveillance est plus stricte, l'exécution du travail meilleure et que nous n'avons pas à nous donner tant de mal. Dieu sait que nous sommes assez surchargés de besogne dans la plupart des services de l'aviation et si nous pouvons confier le travail à des gens ayant autant d'expérience et de connaissances, cela nous soulage d'autant.

Une autre raison séduira les honorables députés. Il importe que le plus de gens possible s'intéressent et collaborent à une entreprise de ce genre et de cette envergure. Ces gens sont au courant de l'aviation, ils travaillaient à son expansion dans leur région et souvent ce sont des dirigeants locaux. Il serait déplorable, à mon sens, de n'avoir pu les attacher à la grande oeuvre que nous accomplissons. Au pays, il ne faut pas trop créer une classe professionnelle dans l'armée, la marine ou l'aviation. Nous ne voulons pas d'une nation

d'amateurs et de claqueurs. Nous voulons que de plus en plus les gens interviennent activement et plus nous obtiendrons de collaborateurs, le mieux ce sera pour tous les intéressés. Les gens pourront ensuite nous applaudir et nous acclamer, quand nous aurons du succès, grogner et nous prêter leur appui, quand les résultats seront moins heureux.

Concours des civils

Dans le même ordre d'idées, le ministère s'est attaché des civils qui sont des experts en organisation commerciale et en direction financière, afin qu'ils nous aident à obtenir du matériel du ministère des Munitions et des Approvisionnements et à rester en liaison avec ce ministère. Ces hommes, dont plusieurs travaillent sans recevoir la moindre rémunération, mettent au service du ministère quelque chose de l'initiative et de la compétence qui se manifestent en général dans le monde des affaires au pays. En outre, portent l'uniforme du service d'aviation des hommes d'élite dans leur région, qui faisaient honneur à leur profession et qui parfois dans des grades fort humbles, nous font bénéficier de leur intelligence et de leur expérience. Nous avons contracté une dette de reconnaissance envers ces civils et, en qualité de ministre de la Défense nationale pour l'air, je tiens à leur exprimer ma gratitude.

Pour poursuivre mon exposé au sujet du plan même, d'après le projet à la date de son lancement, c'est-à-dire le 20 avril 1940, 60 écoles d'aviation de tout genre doivent être établies et prêtes à fonctionner le 31 décembre 1941, c'est-à-dire des écoles où l'on fait des envolées. En sus, on devait constituer des unités de formation pour fournir les instructeurs de ces écoles. Il y avait trois écoles élémentaires d'aviation, sept écoles supérieures, 20 centres de recrutement, deux dépôts de l'effectif, huit dépôts d'équipement et de réparation, ainsi que quatre quartiers-généraux, en tout 60 écoles d'aviation pour le personnel navigant et 40 autres pour les autres dépôts administratifs, d'instruction et d'entretien. Je puis assurer la Chambre que vers le 30 juin 1941, six mois avant la date prévue, notre programme de construction nous permettra d'avoir 103 de ces unités en fonctionnement sur 104, dont 58 sur 60 seront des écoles pour le personnel navigant, et 45 pour le personnel administratif, les instructeurs et les services d'entretien. Cela représente une avance nette de six mois dans l'aménagement de services d'entraînement. Nous aurons en outre à cette date construit et aménagé des aérodromes, à un coût de 20 millions de dollars, pour l'usage des membres du corps d'aviation.

Quant aux aérodromes, le 10 juin dernier j'informais la Chambre que nous avions conclu des arrangements pour les aménagements suivants d'aérodromes et de hangars devant servir au plan d'entraînement:

Emplacement d'aérodromes et améliorations aux terrains par le ministère des Transports.....	\$12,458,000
Bâtiments et installations.....	\$19,745,000
	\$32,203,339

Les travaux projetés à la date du 10 juin sont tous achevés et nous sommes à y faire des additions considérables. De fait, nos dépenses pour les travaux auxquels nous nous sommes engagés et que nous avons maintenant mis en marche pour le reste de l'année financière seront presque le double des 32 millions prévus en juin. Elles atteindront \$62,167,000 et comprennent:

Emplacements et améliorations, entreprises concédées par le ministère des Transports.....	\$20,512,000
--	--------------

Il s'agit ici des emplacements d'aérodromes à l'exclusion des bâtiments. Les contrats pour bâtiments et installations adjugés par le ministère des Munitions et des Approvisionnements comportent une somme de \$41,655,316.54, soit un total de \$62,167,645.22. Nous avons aussi prévu la somme de \$12,224,020, dont \$1,200,000 à dépenser à Terre-Neuve, pour notre défense territoriale, indépendamment des fonds affectés au projet d'entraînement aérien.

Nous avons affecté à la Royal Air Force une somme d'environ 20 millions, ce qui fait un grand total de \$93,210,594 dépensés pour le plan d'entraînement aérien et pour les installations de défense aérienne, ou que nous dépenserons d'ici au 31 mars 1941. Mais je préviens la Chambre que nous aurons d'autres forts déboursés à effectuer au cours de la prochaine année financière.

La construction des aéronefs

Passons maintenant aux aéronefs. En juin dernier, j'informais la Chambre qu'en vertu de l'accord le Royaume-Uni devait fournir relatif au plan d'entraînement un certain nombre d'aéronefs de plusieurs types, dont quelques-uns à construire au Canada et aux Etats-Unis au frais du Royaume-Uni et d'autres à construire au Canada et aux Etats-Unis aux frais du gouvernement canadien. La Chambre sait que la réalisation du plan comporte une dépense initiale de quelque 600 millions de dollars, l'Angleterre devant contribuer en nature sous forme de production d'aéronefs et autres accessoires, l'Australie et la Nouvelle-Zélande versant chacune une certaine somme et la quote-part du Canada étant de 350 millions. Je n'hésite pas à dire que la part du Canada et le total seront grandement dépassés avant que nous ayons fini.

Lors de la prorogation du Parlement, le nombre des avions en service était relativement faible. Nous n'avions que peu d'écoles ouvertes. Je le répète, nous avons aujourd'hui seize écoles élémentaires

de formation, trois écoles d'observateurs, cinq écoles militaires d'entraînement, et nous en aurons huit d'ici à un mois. Le besoin d'avions a donc considérablement augmenté.

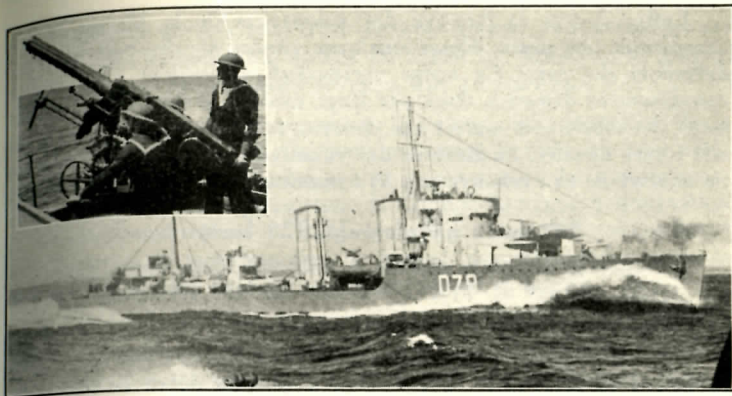
Les avions que nous possédions en juin dernier consistaient presque entièrement en appareils élémentaires d'entraînement; nous en avions alors et nous en avons encore une quantité suffisante. Nous sommes encore capables de nous procurer tous ceux dont nous avons besoin. Nous avions cependant besoin d'autres modèles d'avions pour l'entraînement plus avancé. Nous avons éprouvé quelques difficultés à nous les procurer, mais je suis heureux de dire que nous avons aujourd'hui, pour les écoles qui seront bientôt ouvertes, un nombre suffisant d'avions d'entraînement, y compris des avions à deux moteurs et à moteur unique pour l'instruction avancée et pour l'instruction élémentaire. En juin prochain, pour l'exécution du plan, nous aurons besoin de trois fois plus d'avions que nous n'en avons aujourd'hui. Nous avons pris des mesures pour avoir ces avions en juin et nous les aurons si l'entrepreneur s'en tient à son contrat et si certaines autres choses ne se produisent pas. J'espère que nous aurons ces avions.

Ainsi que je l'ai dit au début de mes remarques, je pourrais exposer à la Chambre un état complet sur chaque type d'avion et sur le nombre qu'il nous faudra pour chaque type jusqu'à la fin de 1942. On me conseille toutefois de ne pas le faire.

Je désire faire quelques remarques à propos des élèves. Les honorables députés savent que les élèves que nous entraînons sous le régime de ce plan viennent de toutes les parties de l'empire. Le contingent du Royaume-Uni comprend des jeunes gens de Terre-Neuve et des établissements du Détroit, et, dans la nôtre, nous avons accepté des sujets britanniques de l'Argentine. Il en vient aussi de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. D'après ce que nous avons constaté jusqu'ici, ces élèves se recrutent parmi les meilleurs sujets qu'on puisse trouver. La proportion des rejets a été extrêmement faible, beaucoup moins que nous ne nous y attendions. Les jeunes gens venant de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, que nous avons avec nous depuis peu de temps, se sont révélés les meilleurs sujets possible et ils servent d'exemples et de modèles à nos jeunes Canadiens.

On produit tout en s'organisant

Nous avons heureusement organisé le plan de façon à produire en même temps que l'organisation s'édifie. Je veux dire que nous avons le système des unités. Quelques unités peuvent fonctionner et produire en même temps que nous en installons d'autres. Sans trahir aucun secret, je puis dire qu'en 1941, et en comptant les



LA MARINE

L'hon. Angus L. Macdonald

Ministre de la Défense nationale pour le service naval

Le 19 Novembre 1940

MONSIEUR L'ORATEUR, je m'efforcerai aujourd'hui d'entretenir la Chambre des navires et de leurs équipages, et plus particulièrement des navires de la Marine royale canadienne et de nos marins qui s'acquittent admirablement, sur la vaste mer, d'une tâche des plus ardues.

Les honorables députés se rappellent, j'en suis sûr, que vers la fin de la dernière session, à une époque où je n'avais pas encore l'honneur de siéger en cette enceinte, mon collègue, le ministre conjoint de la Défense nationale (M. Power), a communiqué à la Chambre un état des progrès, de l'expansion et des exploits de la Marine royale canadienne. Il y a de cela quatre mois. Je m'astreindrai donc aujourd'hui à poursuivre cet exposé, en y ajoutant tous les faits importants enregistrés depuis cette date.

Je m'arrête tout d'abord, monsieur l'Orateur, à la composition de notre marine, dont le personnel peut se classer en trois catégories différentes. Viennent en premier lieu les membres de la Marine royale canadienne. Cette catégorie comprend actuellement 253 officiers et 2,429 matelots.

En deuxième lieu, nous avons la Réserve de la Marine royale canadienne, laquelle se compose entièrement de marins et d'hommes formés dans la marine marchande ou dans d'autres services maritimes, et comprend aujourd'hui 486 officiers et 2,670 matelots.

Enfin, il y a la Réserve des volontaires de la Marine royale canadienne, organisée depuis quelques années en dix-huit endroits différents du pays. Ce corps correspond vaguement à la milice canadienne et demeure, dans une large mesure, le centre d'entraînement des officiers et marins qui désirent actuellement s'enrôler dans nos forces navales. La Réserve des volontaires compte présentement un effectif de 881 officiers et 6,554 matelots.

Effectifs navals—13,273 hommes

Les effectifs de notre marine se chiffrent ainsi, dans l'ensemble, par 1,620 officiers et 11,653 marins, soit un personnel total de 13,273.

Tous ces hommes sont en service actif. Le nombre de marins canadiens en activité de service s'établissant, au début de la guerre, à 1,774, il ressort qu'au cours des quatorze derniers mois leur nombre s'est multiplié près de huit fois.

Ces 13,273 hommes de la Marine royale canadienne en service actif ont été tirés des trois catégories que je viens de mentionner. Postés un peu partout sur la surface du globe, tous assument une égale responsabilité et partagent un danger commun, qu'ils soient de la Marine royale canadienne, de la Réserve de la Marine royale canadienne ou de la Réserve de volontaires de la Marine royale canadienne, et tous tendent d'un effort incessant vers le même but magnifique. Certains servent à bord de destroyers canadiens, d'autres à bord de croiseurs auxiliaires, de patrouilleurs, de drageurs de mines ou dans les diverses stations navales. Au moins 798 jeunes Canadiens sont actuellement en service en Grande-Bretagne ou à bord de navires anglais. Ce chiffre comprend les officiers de la Réserve de volontaires de la Marine royale canadienne qui suivent un cours d'instruction dans la marine britannique, certains officiers détachés auprès de l'Amirauté en mission spéciale, les officiers et matelots qui font partie du personnel des convois britanniques, les cadets canadiens à l'entraînement en Angleterre, et le reste.

En plus du nombre déjà mentionné, la réserve des volontaires de la marine royale canadienne compte 81 officiers et 1,033 marins non mobilisés. Si nous ajoutons ces chiffres à ceux déjà cités, nous constatons que l'effectif de la marine canadienne se compose de 14,387 marins et officiers.

Les navires représentent, il va sans dire, le second des éléments qui composent notre marine. Nous en avons actuellement 155 de tous genres: croiseurs auxiliaires, destroyers, corvettes pouvant servir de patrouilleurs, d'unités anti-sous-marines ou de balayeurs de mines, outre des drageurs de mines, proprement dits, des vaisseaux anti-sous-marins, des vedettes lance-torpilles, de même qu'une

foule d'autres navires auxiliaires de tous genres. Notre marine est dix fois plus considérable qu'elle ne l'était au début de la guerre, alors que nous ne possédions en tout, que 15 navires.

Je passe maintenant, monsieur l'Orateur, aux fonctions de la marine royale canadienne. On peut les classer, je crois, en trois catégories. Il y a, d'abord, les convois et la protection des navires marchands britanniques qui quittent la Grande-Bretagne à destination de l'Amérique du Nord et vice-versa. Il y a ensuite la surveillance des côtes, et en troisième lieu, le travail de collaboration avec la marine britannique dans les eaux européennes et autres.

La tâche la plus importante que nous ayons à remplir est sans doute celle qui consiste à convoier les navires marchands. En vertu du système actuellement en vigueur dans nos ports les plus importants, les navires marchands sont rassemblés en groupes et escortés par delà l'Atlantique en collaboration avec la marine royale. Depuis le début des hostilités, non moins de 3,500 navires chargés de 21 millions de tonnes de marchandises ont quitté nos ports à destination d'outre-mer.

En plus d'escorter les cargos ou navires marchands, notre marine a dû convoier en Angleterre et ailleurs les bâtiments chargés de soldats canadiens et je suis fier de pouvoir dire que nous n'en avons pas perdu un seul aux mains de l'ennemi.

Le système de convois

En ce qui concerne la protection des cargos, je tiens à affirmer ici, qu'en dépit des communiqués de l'ennemi, et particulièrement de la note de triomphe et des exagérations que l'on a pu y relever depuis quelques semaines, le système des convois n'a cessé de fonctionner efficacement, et même sans interruption grave. L'ennemi a redoublé ses efforts récemment afin d'empêcher que les marchandises expédiées de toutes les parties du monde ne parviennent en Grande-Bretagne; cependant, on a le droit d'affirmer que ces attaques sont loin d'être aussi violentes et aussi heureuses qu'elles ne l'étaient au cours de la dernière guerre. Je puis bien révéler à la Chambre, car je ne vois aucune raison de le cacher, qu'au cours de la dernière semaine pour laquelle j'ai pu obtenir des chiffres officiels, semaine comprise dans le mois écoulé, 775 navires convoyés ont atteint les ports de la Grande-Bretagne et 5 seulement ont été coulés. Ce qui représente un pourcentage d'à peu près trois quarts d'un pour cent. Les chiffres les plus récents que j'ai pu me procurer en ce qui concerne le tonnage visent également une semaine comprise dans le mois écoulé et révèlent que l'Angleterre a importé de partout 1,129,000 tonnes de marchandises. Par conséquent, en dépit des affirmations de l'ennemi, nous pouvons être sûrs que la flotte an-

glaise, de concert avec celles des différents dominions, continue à jouer avec courage et vigilance son rôle séculaire qui consiste à veiller non seulement sur ses propres navires et ses propres approvisionnements, mais sur ceux, également, de tous les pays neutres. Le pavillon blanc de la marine anglaise est encore un gage de sécurité pour tous ceux qui s'adonnent au transport légitime sur les océans.

La marine canadienne protège nos côtes par ses destroyers, ses croiseurs auxiliaires, ses patrouilleurs et ses releveurs de mines, ainsi que ses autres navires de tout genre. En ce domaine la collaboration est étroite avec l'aviation royale canadienne et l'armée, ses marins exerçant nuit et jour une vigilance de tous les instants, que ce soit par les hivers rigoureux du Nord de l'Atlantique ou sous les cieux plus doux du Pacifique. Quelles que soient les circonstances, navires et équipages de la marine royale canadienne veillent sur le pays.

Enfin, la marine royale canadienne a pour troisième devoir—et ce n'est pas que j'estime qu'il est le moindre si je le mentionne en dernier lieu—de collaborer avec les unités de la marine britannique dans les eaux européennes ou en quelque endroit de la terre qui lui soit assigné. Ces missions peuvent fort bien conduire vaisseaux et marins à travers l'Atlantique tout entier pour les ramener ensuite vers nos côtes, qu'ils aient à croiser sur la vaste étendue des eaux du littoral oriental d'Angleterre ou dans les détroits qui séparent celle-ci du continent. Il se peut que navires et marins soient appelés à servir sous les ordres d'unités britanniques dans la mer des Antilles ou au large de Terre-Neuve, soit encore dans la Méditerranée ou le Pacifique. Partout où le devoir les a conviés sur tous les océans ils ont su mériter l'approbation et les éloges des plus hautes compétences en ce domaine, c'est-à-dire des officiers de la marine britannique.

Je dois maintenant m'arrêter pour signaler à votre attention quelques observations faites par l'opposition au cours du débat.

A la Chambre, en juillet dernier et encore la semaine dernière, le chef de l'opposition (M. Hanson), a parlé de moi en termes que j'estime, dans l'ensemble, bienveillants. Il est vrai qu'il a prédit, la semaine dernière, que je ne serais pas trop longtemps représentant de la circonscription historique de Kingston. Il me voudrait sans foyer à brève échéance, mais il ne m'enlèverait pas mon nom, car il a fait de ce dernier les plus beaux éloges. C'est pourquoi je lui pardonnerai ses prophéties à la Cassandra sur l'avenir politique qui m'est réservé. L'honorable député s'est permis, toutefois, certains commentaires sur la valeur de l'effort de guerre du Canada que je ne saurais traiter à la légère. Dans l'amendement à l'Adresse qu'il a proposé, il a, par exemple, employé les mots suivants:

... Cette Chambre regrette que le Gouvernement ait continué de leurrer la population du Canada sur l'effort de guerre du pays, créant ainsi un faux sentiment de sécurité quand un appel direct à l'action est d'une nécessité désespérante.

Et, dans son discours, il s'est exprimé ainsi:

La part que nous avons prise à la bataille de Grande-Bretagne a été à peu près nulle. De fait, autant que je sache, nos efforts n'ont compté pour rien dans la défense de ce pays.

Or le ministre de la Défense nationale (M. Ralston), a exposé les réalisations de l'armée canadienne et mon ami le ministre de l'Air (M. Power), celles de l'aviation canadienne. Je le demande à la Chambre, en quoi peut-on estimer à peu près nul l'apport de plus de 50,000 soldats de l'armée de terre à la défense de l'Angleterre? Cinquante mille de nos soldats défendent actuellement le sol anglais et l'Angleterre sait, comme Hitler le sait, qu'en notre pays il en existe plusieurs fois cinquante mille qui n'attendent que le moment pour aller combattre l'ennemi à leurs côtés.

Peut-on considérer nuls les états de service des aviateurs canadiens actuellement dans la Royal Air Force ou dans l'aviation royale canadienne que nous décrivit hier le ministre de l'Air? Il n'en est rien. J'estime que, bien au contraire, nous avons tous les motifs d'être fiers de ce que ces deux armes ont accompli.

Je plaide toutefois la cause de la Marine royale canadienne, et si les honorables députés on suivi l'exposé que je viens de présenter sur le travail qu'elle accomplit, ils conviendront, j'en suis persuadé, que sa contribution à la défense de la Grande-Bretagne n'a rien d'insignifiant et qu'elle constitue un facteur qui compte.

Considérons par exemple l'assistance que la marine canadienne apporte dans le service de convoiement. Ce service n'est-il pas important? Supprimons le convoiement auquel la marine canadienne coopère avec la Royal Navy, abandonnons nos navires marchands sans défense, sans protection sur les océans, et l'existence même de la Grande-Bretagne est atteinte mortellement. Peut-on dire que, à cet égard, le travail de la Marine royale canadienne est insignifiant et négligeable?

Pertes de la marine canadienne

Passons maintenant aux pertes que la marine canadienne a subies dans l'accomplissement de son devoir; faut-il considérer cette contribution comme insignifiante? Deux de nos destroyers ont été ainsi coulés, le *Fraser* en juin dernier et le *Margaree* il y a quelques semaines. Le *Bras-d'Or*, dragueur de mines, parti d'un port du Saint-Laurent à destination de Sydney (N.-E.), est près d'un mois en retard; il est présumé perdu, et la disparition de ces trois navires,

ajoutée à d'autres, porte la liste de nos pertes navales à 14 officiers et 243 marins.

Nous pleurons ces disparus, martyrs d'une grande cause et nous espérons que les vivants trouveront du réconfort à penser qu'ils sont morts en héros, dans l'accomplissement du devoir, au service de leur patrie. Ils venaient de toutes les régions du Canada, mais surtout des provinces de l'Est. La seule perte du *Margaree* a jeté le deuil et la désolation dans vingt-cinq foyers de la ville d'Halifax. Comment aller dire aux veuves et aux mères de ces marins que notre apport dans cette lutte est vain ou négligeable. Elles subiront leur sort bravement, comme il convient aux parents de héros, mais comme elles habitent cette vieille cité chevaleresque, à même de jeter chaque jour les yeux sur l'océan et d'entendre ses bruits, elles ne pourront plus contempler le vaste Atlantique ni écouter l'harmonie plaintive de ses vagues et de ses marées sans pleurer ceux qui dorment pour jamais dans les profondeurs de l'abîme.

Nous ne savons pas quel est le sort du *Bras-d'Or* et nous craignons aujourd'hui que nul survivant ne puisse venir nous l'apprendre. Mais nous savons l'histoire du *Fraser* et du *Margaree*: pour soulager notre tristesse nous pouvons dire que les survivants ont fait preuve du plus grand calme et de la plus noble chevalerie. Ils ne se sont laissés aller ni à la panique ni à la peur; ils se sont entr'aïdés du mieux qu'ils ont pu. Ils se sont comportés comme des hommes, sans aucune faiblesse. Au sujet du *Fraser*, il convient d'adresser les plus grands éloges au *Restigouche*, destroyer canadien de la même classe qui, au mépris de sa sécurité et de celle de son équipage, a couru les plus grands dangers pour sauver plusieurs membres de l'équipage du *Fraser*. C'était pendant une nuit de brouillard au large des côtes françaises, et les navires devaient naviguer sans aucune lumière pour éviter toute attaque de l'ennemi. Quand le *Fraser* entra en collision avec un navire beaucoup plus gros, le *Restigouche* alluma sans hésiter ses phares pour mieux opérer le sauvetage des marins. Il était placé de façon telle qu'il dut reculer sur le *Fraser*, manoeuvre des plus dangereuses, mais le lieutenant Lay, du *Restigouche*, accepta le risque et à force d'habileté et de louable chevalerie il parvint à rescaper 14 officiers et 104 marins de l'équipage du *Fraser*. Je désire ajouter que le lieutenant Lay a pour prénoms Horatio Nelson, et qu'il descend en ligne collatérale du grand amiral. Somme toute, le nom veut dire quelque chose. Je voudrais aussi ajouter un autre détail et d'ordre plus intime au sujet de la parenté du commandant Lay. C'est un proche parent par alliance du premier ministre du Canada.

Les autres exploits de navires canadiens sont: le sauvetage par le destroyer *Saint-Laurent* de 850 personnes qui se trouvaient à bord de l'*Arandora Star*; l'aide donnée par le destroyer canadien *Skeena*

au vaisseau de commerce *Liverpool* et pour laquelle le capitaine canadien a reçu les chaleureux remerciements des propriétaires du *Liverpool*; l'aide accordée à un croiseur anglais par le destroyer canadien *Assiniboine* dans la capture du navire allemand *Hanover* dans la mer des Antilles; la capture du vaisseau italien *Capo Noli* par le dragueur de mines *Bras d'Or*, en juin dernier et, enfin la capture sensationnelle du cargo rapide allemand de 10,000 tonnes, le *Weser*, par le croiseur auxiliaire *Prince Robert*.

Il est tout naturel qu'on ait remarqué et loué en Grande-Bretagne le bon travail de la marine royale canadienne dont je viens de faire un exposé insuffisant. Quatre membres du service naval canadien ont obtenu la croix du Service distingué. Un officier subalterne qui, j'ai le regret de le dire, a péri dans le désastre du *Margaree*, a reçu la médaille de l'Ordre de l'Empire britannique. Neuf officiers et marins ont été mentionnés dans les dépêches. Le *King's Dirk*, l'une des récompenses les plus convoitées, a été gagné en juillet par le cadet Ralph M. Lawrence, originaire du Nouveau-Brunswick, qui subit son instruction en Angleterre. Un officier de marine et un mécanicien-électricien canadiens ont gagné des bourses accordées en vertu de la Fondation dite Lott Naval Trust Fund, pour des inventions de leur cru ou des améliorations apportées à l'équipement ou l'armement de leur navire.

Hommage des autorités anglaises

Plus d'une fois, de hautes autorités navales anglaises ont rendu un hommage spontané à la conduite de nos officiers et de nos marins. Le plus récent de ces éloges,—il vient vraiment de source fort autorisée,—a été prononcé il y a seulement quelques jours par le commandant Reginald Fletcher, député à la Chambre des communes d'Angleterre et sous-secrétaire parlementaire du premier lord de l'amirauté. Dans une causerie irradiée par la British Broadcasting Corporation, jeudi soir dernier, le commandant Fletcher a dit:

Nous avons reçu une aide inappréciable des dominions et surtout du Canada.

Les honorables membres de la Chambre enclins à établir des comparaisons désobligeantes entre l'effort de guerre du Canada et celui des autres dominions devraient peser ces mots: "une aide inappréciable des dominions et surtout du Canada." Le commandant Fletcher a ajouté:

Les destroyers canadiens ont opéré à côté des nôtres à des conditions égales à tous égards. Ils se sont mis impétueusement à l'oeuvre avec un grand zèle et beaucoup d'efficacité.

Je prie la Chambre de noter les mots: "les destroyers canadiens ont opéré à côté des nôtres à des conditions égales à tous égards."

Quel plus grand éloge peut-on accorder à nos officiers et marins que de les proclamer les égaux des officiers et marins de la marine anglaise? Puis, le commandant Fletcher a rendu hommage aux équipages de deux destroyers canadiens, le *Fraser* et le *Margaree*. Ceux qui ont péri, a-t-il dit, sont morts dans l'accomplissement de leur devoir et les survivants de sont distingués par leur bravoure. Il a ajouté ensuite:

Mais un plus grand nombre de navires portant sur leurs pavillons la feuille d'érable viendront se joindre à notre marine et y seront bien accueillis.

De plus nombreux navires viendront se joindre à nous, un plus grand nombre hisseront les couleurs du Canada avec le pavillon blanc d'Angleterre et ils porteront avec eux les traditions que sont maintenant à créer si vaillamment les officiers et les hommes de la marine canadienne. Le commandant Fletcher termina cette partie de son émission en disant que l'honorable A. V. Alexander, premier lord de l'Amirauté, avait visité les navires canadiens et avait été vivement frappé de la tenue de leurs effectifs.

Vous avez là les opinions de deux citoyens anglais qui sont aussi compétents que toute autre personne au monde pour juger du travail et de la valeur de notre marine.

J'aimerais aussi consigner au compte rendu un alinéa d'une lettre écrite par le capitaine du navire qui heurta le *Margaree* et sauva plus tard plusieurs membres de l'équipage de ce destroyer. Cette lettre était adressée au commandant en chef de la station navale des Antilles et voici ses remarques au sujet des rescapés du *Margaree*:

Je profite de l'occasion pour exprimer le plaisir que nous avons eu—nous aurions aimé que l'occasion fût différente—d'avoir ces hommes parmi nous et de connaître et d'apprécier leurs belles qualités et leur belle humeur même en de si tragiques circonstances.

Ces paroles, monsieur l'Orateur, et les autres faits que j'ai mentionnés indiquent au delà de tout doute que la marine royale canadienne ne fait pas piètre figure dans la lutte présente. Elle y prend une part importante, devient l'orgueil de tous les Canadiens et s'attire les éloges des officiers de la marine anglaise.

Je passe maintenant à la question du jour, l'avenir de la marine royale canadienne, et j'exposerai les plans que l'état-major naval et moi-même avons en vue pour cette arme.

Nous avons actuellement, je le répète, un effectif global de 13,000 officiers et marins en service actif, tandis que nos navires sont au nombre de 155. Vers la fin de la prochaine année financière,

nous espérons avoir grossi nos effectifs d'une centaine de navires et de 10,000 hommes. Si nos projets se réalisent, la marine canadienne comptera 23,000 hommes pour le service de 250 navires. Quand nous aurons atteint cette étape de son expansion, nous pourrons, cela va de soi, prendre une part beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui à la lutte entreprise.

La croissance rapide de notre marine depuis la déclaration de guerre jusqu'ici et les plans que nous avons en vue pour son expansion, nous amènent à certaines considérations que je vais maintenant brièvement exposer.

Projets d'expansion

Il y a trente ans passés, on préconisait la création d'un collège naval au Canada; ce projet fut réalisé à Halifax en janvier 1911. La terrible explosion qui se produisit dans cette ville en 1917 endommagea tellement le bâtiment qu'il ne convenait plus à sa fin et les cours furent ensuite continués pendant un an au collège militaire royal de Kingston et subséquemment pendant plusieurs années dans un bâtiment temporaire à Esquimalt, sur la côte du Pacifique. Depuis 1922, cependant, le Canada manquait même de ce centre d'instruction insuffisant, de sorte que pendant dix-huit ans nous avons dû compter entièrement sur les écoles anglaises pour la formation de nos officiers subalternes et supérieurs. Ils y reçoivent naturellement une excellente formation. En Angleterre, ces jeunes Canadiens se sont trouvés au centre même de l'activité navale du monde. Ils se sont pénétrés là des grandes traditions de la marine britannique; ils y ont eu chaque jour devant les yeux les preuves et les symboles de la puissance de cette marine. J'espère que ce lien entre la Grande-Bretagne et le Canada se maintiendra toujours. J'espère que les Canadiens pourront toujours tirer parti des ports britanniques, des navires britanniques, de l'expérience des marins britanniques et des traditions navales britanniques.

Néanmoins tout en reconnaissant toutes ces choses et tout désireux que je sois de les voir subsister, je crois qu'il faut quelque chose de plus pour assurer le plein développement de la marine canadienne. Je viens de communiquer à la Chambre des chiffres qui indiquent ce que sera, estimons-nous, l'importance de notre marine au printemps de 1942. Si j'interprète exactement les sentiments du peuple canadien, à ce sujet, ces chiffres démontrent deux choses. La première, c'est que le Canada est bien déterminé à consacrer sur mer, non moins que sur terre et dans les airs, tous ses efforts à défendre le commonwealth britannique, qui comprend le Canada, et à attaquer l'ennemi commun.

Voilà la première chose. La deuxième chose importante que cela comporte est celle-ci. La dignité du Canada exige que nous posséd-

dions une marine digne du rang qu'il occupe parmi les nations de l'univers; une marine capable de répondre aux besoins de la grande nation commerçante qu'est aujourd'hui le Canada et qu'il sera nécessairement davantage après la guerre; une marine qui nous permettra de nous acquitter des obligations qui incombent à notre pays à titre de membre du commonwealth britannique et comme nation étroitement associée aux Etats-Unis pour la défense commune de notre continent.

En vertu de l'accord d'Ogdensburg et à la suite de la création de la commission canado-américaine de défense, des représentants du Canada et des Etats-Unis ont entrepris d'étudier ensemble les mesures propres à assurer la défense commune des deux pays. Ces mesures propres à assurer la défense commune des deux pays. Ces mesures comportent des moyens de défense sur mer, sur terre et dans les airs. Nous, Canadiens, devons assumer toute notre part de responsabilité à cet égard. Nous avons bénéficié longtemps de la protection de la marine britannique. Nous occupons un rang important parmi les nations commerçantes du monde, et cependant nous n'avons jamais eu une marine d'une puissance correspondant à ce rang. Les routes commerciales du monde nous sont ouvertes, comme elles l'ont toujours été et comme elles le seront durant bien des siècles encore, surtout par la marine de la Grande-Bretagne, assistée de celles d'autres pays amis et démocratiques.

Je ne crois pas, monsieur l'Orateur, que le peuple canadien désire voir poursuivre indéfiniment une politique qui exige de la Grande-Bretagne seule la responsabilité de garder nos routes commerciales et qui, d'un autre côté, se retranche derrière la puissance nation amie que nous avons pour voisine en notre continent. La fierté canadienne, la dignité canadienne, la conscience que nous avons de la grandeur présente de notre pays et notre espoir de le voir s'élever encore parmi les nations du monde, tout cela exige, à mon avis, que nous assumions notre juste part du fardeau naval dont la métropole a supporté jusqu'ici une si grande part.

Nous ne pouvons certes espérer avoir aujourd'hui ou dans un avenir prochain une marine comparable à celle de la Grande-Bretagne ou à celle d'une des grandes puissances que je pourrais mentionner. Nous devons en tout nous laisser guider par nos moyens, mais nous pouvons—et je crois que le bon sens et l'honneur nous le commandent—construire une marine qui ne soit pas indigne du Canada et qui nous permette de jouer le rôle dévolu à notre pays à titre de membre du commonwealth britannique ainsi que d'ami et d'allié des Etats-Unis.

La construction d'une telle marine entraînera la nécessité de marins expérimentés, tant officiers que subalternes. Je le répète, nous

avons déjà eu au Canada un collège naval, mais cette institution a dû fermer ses portes par suite de certaines difficultés. Je suis heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui à la Chambre, avec l'approbation du premier ministre et de mes collègues, que nous nous proposons de créer de nouveau un tel établissement. Ce collège accueillera les jeunes gens qui désireront faire leur carrière dans la marine. En temps de guerre, on ne saurait entreprendre aucun autre genre de travail dans un tel collège. En fait, de hautes autorités estiment qu'un collège naval ne doit avoir d'autre mission que de former des jeunes gens pour la marine de guerre. Quant à moi, je n'ai pas encore atteint de conclusion définitive en la matière. Peut-être le collège envisagé sera-t-il uniquement une institution navale. D'autre part, il se peut qu'après la guerre il devienne un établissement où les jeunes gens désireux de se préparer pour le service marchand puissent recevoir la formation nécessaire à cet important domaine de la navigation. Peut-être aussi trouvera-t-on possible d'admettre à ce collège des jeunes gens qui, tout en ne se destinant pas à la marine de guerre ou à la marine marchande, voudront profiter de la formation qui s'y donne comme préparation générale à leur état de citoyen du Canada. Tout cela fait actuellement l'objet d'un examen approfondi de la part de l'état-major naval. Une chose est certaine. Nous nous appliquerons de toutes nos forces à faire en sorte que le collège projeté repose sur des bases saines, de manière que, par sa conception, son enseignement et ses résultats, il devienne un élément de force et d'orgueil pour le Canada.

Chantiers canadiens

Outre la décision d'établir au Canada un collège naval destiné à la jeunesse canadienne, de l'outiller et de le doter du personnel enseignant voulu, la résolution de considérablement agrandir notre marine de guerre comporte l'idée que voici. Nous avons déjà construit au Canada plusieurs petits navires pour la marine canadienne, ainsi que d'autres semblables pour l'Amirauté anglaise. Ici je tiens à rendre hommage—je suis sûr que mon collègue des Munitions et Approvisionnements (M. Howe) s'unira à moi—à l'oeuvre déjà accomplie par les entreprises de construction navale du Canada. Somme toute, grâce à la loyauté, la diligence et la compétence des constructeurs de navires du Canada et des fabricants de leur outillage essentiel, le programme de construction de navires pour la marine dépasse actuellement les prévisions.

Mais, monsieur l'Orateur, nous n'entendons pas nous limiter à la construction de petits vaisseaux. Nous comptons pouvoir construire dans les chantiers canadiens des contre-torpilleurs et peut-être même des croiseurs. Ce genre de construction demande un haut degré de compétence technique. Il ne s'est jamais construit de ces

navires au Canada. Au début, nous aurons besoins du concours d'experts des chantiers navals de l'Amirauté ou des chantiers particuliers de Grande-Bretagne, et nous avons sollicité une telle aide.

Grâce à l'établissement d'un collègue naval canadien et à la construction chez nous de grands navires de guerre, le jour viendra —et ce sera, je crois, un jour mémorable pour notre pays—où l'effort naval du Canada sera dirigé par des Canadiens formés au Canada et servant dans des navires construits dans notre pays.

Monsieur l'Orateur, je ne vois dans notre effort naval ou même dans notre effort de guerre tout entier, rien qui puisse nous faire rougir. Je n'y vois aucun motif de honte. Il est vrai que nous n'étions pas prêts à la guerre, mais notre manque de préparation aura peut-être constitué l'un de nos meilleurs atouts. Une nation qui n'a pas fait de préparatifs de guerre ne cherche pas querelle aux autres. Nous comparâtrons, avec la Grande-Bretagne et les autres nations du commonwealth britannique, devant le haut tribunal de l'histoire avec la conviction que la justice de notre cause est incontestable, avec la certitude absolue que nous ne désirons pas la guerre. Devant le tribunal de l'époque actuelle, devant notre propre population à laquelle nous devons rendre compte de nos actes, nous proclamons que nous sommes allés jusqu'à l'extrême limite compatible avec l'honneur dans notre désir de maintenir la paix. Ce n'est qu'après que les discussions, les négociations et même les concessions, se furent révélées inutiles et qu'il n'y eut aucune alternative, que nous avons pris les armes. Nous les avons prises avec beaucoup de répugnance. Nous les porterons avec une fermeté d'autant plus grande. Nous ne les déposerons que lorsque le sentiment de l'honneur sera rétabli en ce monde, lorsque notre pays et les autres nations démocratiques seront libérés de la menace de l'agression et de la domination nazies.

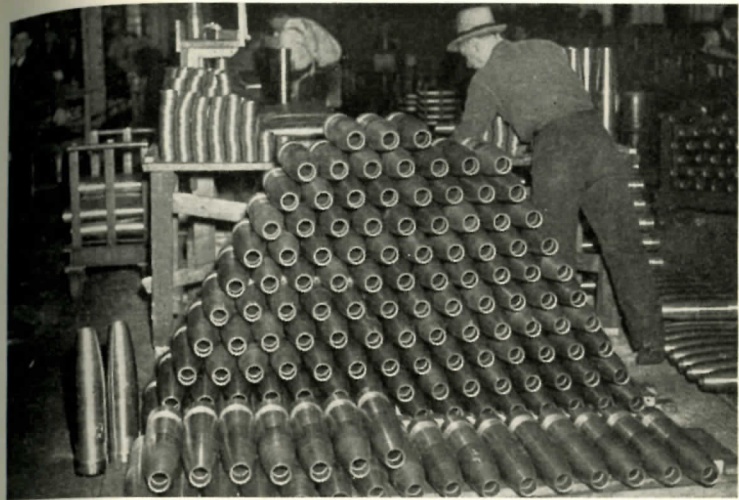
Ainsi que le premier ministre l'a déclaré dans l'éloquent discours qu'il a prononcé la semaine dernière, la lutte sera plus longue, plus ardue et plus terrible que nous ne saurions nous l'imaginer aujourd'hui. Une telle lutte exige des sacrifices; elle exigera, comme l'a dit M. Churchill, sa pleine rançon d'efforts et de labeur, de sang et de larmes. Néanmoins, s'il arrivait à quelqu'un d'entre nous de fléchir devant la tâche pénible, nous irons chercher en Grande-Bretagne la résolution et l'inspiration nécessaires, car nous y verrons tout un peuple en guerre pour la première fois dans l'histoire moderne. Nous verrons les jeunes gens, les personnes d'âge mûr et les vieillards, les forts et les faibles, les riches et les pauvres, c'est-à-dire tout le monde sans distinction d'âge, de sexe ou de condition sociale également exposé aux attaques de l'ennemi et affrontant ce danger avec un même courage et une même sang-froid, avec une bonne humeur qui est presque de la gaieté et qui a suscité l'admiration du monde

entier et l'appui des hommes libres de tous les pays. Le peuple de Grande-Bretagne, soldats et civils, hommes, femmes, et enfants, ajoute en ce moment la page la plus remarquable et la plus brillante à la glorieuse histoire des peuples britanniques.

Il y a environ deux mois, j'écoutais à la radio un commentateur de Londres qui déclara que l'un des spectacles les plus extraordinaires de cette grande ville était le grand nombre de drapeaux arborés. Je trouvai touchantes entre toutes les remarques par lesquelles il nous apprenait que dans un grand nombre de cas, l'on pouvait voir ces drapeaux flotter sur des édifices en ruines, dont plusieurs avaient été les modestes foyers des classes pauvres. Ces gens, forcés d'être témoins de la destruction de leurs habitations, ayant perdu tout ce qu'ils possédaient, et ayant parfois à pleurer la mort ou la mutilation de certains membres de leurs familles, se dégageaient des décombres et y arboraient aussitôt le drapeau de la Grande-Bretagne. Cela m'a paru symbolique. Ces gens arborent ce noble drapeau non seulement pour défier Hitler, non seulement pour relever le courage des faibles et raffermir ceux d'entre eux qui seraient tentés de fléchir, mais aussi en signe d'espoir et de prophétie. Et cet espoir et cette prophétie, en voici le sens: de même que le drapeau de la Grande-Bretagne flotte au-dessus des ruines de quelques-uns de ses édifices, ainsi surgira des décombres amoncelés par cette guerre une nation britannique plus grande, qu'une flotte héroïque aura rendue plus forte et plus ferme, une Grande-Bretagne qui conduira le monde vers une existence meilleure non pas pour une seule classe ou un seul groupe, mais pour tous les citoyens.

Nous vaincrons

Aussi longtemps que cet esprit se maintiendra, nous n'avons pas à douter de l'issue de la guerre. La Grande-Bretagne est attaquée de toutes parts dans le moment, mais le jour viendra où, avec ses dominions, elle prendra l'offensive. Elle est même à l'offensive présentement, car nos braves aviateurs portent la guerre au cœur même des pays ennemis et jusque dans les territoires conquis par l'Allemagne, notre flotte incomparable continue de dominer les mers. Ses soldats ont prouvé leur valeur à Dunkerque. Nous verrons la Grande-Bretagne triomphante et, longtemps après que le nom de Hitler ne sera plus qu'un mauvais souvenir, le même drapeau, qui flotte maintenant sur des monceaux de pierres et de briques, flottera fièrement et librement dans l'espace, comme le symbole de la liberté, de la justice et de la vérité. Voilà l'espérance et la promesse du drapeau britannique, flottant au-dessus des foyers en ruines de l'Angleterre.



MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS

L'hon. C. D. Howe

Ministre des Munitions et des Approvisionnements

Le 20 Novembre 1940

MONSIEUR L'ORATEUR, un exposé susceptible de donner aux honorables députés une idée de l'oeuvre du ministère des Munitions et Approvisionnements, présente pour moi une difficulté, celle de déterminer ce qui peut et ce qui ne peut pas se dire. Bien entendu, je désire donner aux honorables députés un compte rendu aussi complet que possible de ce qui se manufacture présentement et de la place qu'occupe chaque entreprise. Il faut, néanmoins, bien se pénétrer du fait que tout ce qui se dit ici représentera un rapport officiel pour les pays ennemis: il faut donc se garder de donner des renseignements bien définis sur la production. Un câble reçu récemment du Bureau des Dominions en Grande-Bretagne insiste sur l'importance de ne pas révéler des chiffres sur la production de munitions et d'avions. Avec ces limitations, tout ce que je puis espérer faire sera de donner aux honorables députés une idée générale de ce qu'il nous reste à accomplir, des méthodes que nous suivons, et un exposé aussi succinct que possible de l'état actuel de la production.

Le ministère des Munitions et Approvisionnements s'est guidé sur le plan ou les plans généraux tracés dans la Loi des munitions et approvisionnements, loi modifiée l'année dernière, et je suis heureux de vous dire que ces plans ont répondu aux besoins de la situation. Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir confier aux meilleurs hommes d'affaires et techniciens les différentes divisions du ministère. Notre personnel est nécessairement nombreux et son travail est des plus technique. Je trouve étonnant que l'on ait pu former un personnel aussi compétent en si peu de temps. A mesure que nous constatons des points faibles, nous nous efforçons de trouver la personne voulue qui améliorera les choses et nous sommes toujours heureux de recevoir des offres d'assistance.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons changé, aussi rapidement qu'il était possible de la faire, notre économie de paix en économie de guerre. Nous avons voulu canaliser toutes les ressources de la nation vers cet objectif et nous nous sommes efforcés et nous nous efforcerons d'orienter une proportion toujours grandissante de notre production dans un sens propre à créer une économie de guerre. Et peu à peu, nous essayons d'adapter certaines marchandises à des fins militaires plutôt que civiles.

Les honorables députés doivent tous se pénétrer du fait qu'avant de construire une usine, il faut en préparer les plans avec soin. Il a fallu nécessairement attendre quelque temps avant d'obtenir ces plans. Ensuite, vient la période de construction, et il me fait plaisir de vous annoncer que peu à peu, nous sortons de cette période de construction. Présentement, nous avons quelques nouvelles usines en activité et plusieurs autres le seront d'ici deux ou trois mois.

Nous avons porté beaucoup d'attention au problème de l'obtention du personnel qualifié affecté à ces usines. Nos écoles techniques, dans toutes les parties du Canada, donnent des cours spéciaux adaptés aux besoins de diverses industries et ces écoles se sont montrées notre meilleure source de main-d'oeuvre dans les métiers spécialisés. Nous avons envoyé au Royaume-Uni des équipes étudier la technique de la production, tandis que d'autres ont été envoyées aux Etats-Unis dans le même but. Nous continuons d'étudier les possibilités pour toutes les parties du Canada de fournir des ouvriers, qualifiés ou non, afin d'équilibrer autant que possible le marché de la main-d'oeuvre. Les femmes entrent de plus en plus dans certaines industries de munitions, et nous constatons que pour quelques besognes requérant de l'adresse plutôt que de la force, il arrive très souvent que les femmes font un meilleur travail que les hommes. A mesure que le temps passera, il y aura nécessairement un déplacement de main-d'oeuvre des industries de luxe ou de demi-luxe vers les industries de guerre. L'ouvrier canadien s'adapte facilement aux

nouveaux genres de travail, et nous avons confiance que les usines en voie de construction peuvent être exploitées de façon adéquate et elles le seront, même si le travail à exécuter est d'un genre entièrement nouveau.

Le problème de l'embauchage et des relations entre patrons et ouvriers fait l'objet d'une étude constante par les fonctionnaires de notre ministère et de celui du Travail. En conséquence, le ministère du Travail a récemment créé le Comité interdépartemental de la coordination de la main-d'oeuvre, et a de plus constitué la Commission des besoins de guerre pour tracer le plan ou les plans qui peuvent s'imposer afin que les besoins de guerre aient, selon leur importance, priorité sur tous les autres.

Le but du ministère est de mobiliser l'industrie en vue d'obtenir une production maximum de matériel de guerre. Quand les usines de munitions que l'on est à construire ou à outiller, atteindront leur plein rendement, je crois que notre capacité de production aura été portée à son maximum pratique. Nous continuons d'entreprendre l'exécution de nouveaux projets, mais on doit maintenant se restreindre à des régions choisies qui offrent encore un surplus d'énergie électrique et de main-d'oeuvre. Il n'est plus possible d'embaucher les ouvriers en masse pour les nouvelles entreprises.

Désireux de ne pas oublier les restrictions que je dois m'imposer, quant aux chiffres de la production, il serait peut-être bon de donner aux honorables députés un aperçu général et concis de l'industrie au Canada, avant de traiter les programmes de production en particulier.

Revue générale de l'industrie canadienne

1. Revue générale.—Dans la dernière déclaration que j'ai faite en cette Chambre à la fin de la dernière session au sujet de l'effort de guerre du Canada, j'ai expliqué que nos problèmes changeaient de nature. J'ai fait remarquer que durant la première partie de la guerre, le Royaume-Uni avait semblé croire qu'il pourrait s'en remettre à sa propre industrie. L'invasion successive du Danemark, de la Norvège, de la Hollande et de la Belgique, ainsi que l'effondrement de la France ont changé entièrement la situation. L'Angleterre demeure seule maintenant en Europe et elle est assiégée. Elle a besoin de toute sa production pour elle-même. Il nous a donc fallu reviser les plans primitifs de notre effort en commun. Là où d'abord ces plans exigeaient un outillage spécial que la Grande-Bretagne devait fournir au Canada, il faut maintenant en trouver d'autres sources au Canada et aux Etats-Unis. L'Angleterre a vu ses besoins d'approvisionnements provenant d'outre-mer augmenter, et l'on a demandé au Canada d'aller de l'avant à toute vitesse.

Les travaux exécutés au Canada ont grandement facilité l'adjudication de nouvelles commandes, ainsi que l'augmentation rapide de la production. On s'est mis à accorder les contrats à une cadence accélérée. Au cours du premier trimestre de l'année courante, on a adjudgé une moyenne d'environ 1,910 contrats par mois; dans le deuxième trimestre, une moyenne de 4,070 par mois; et, dans le troisième trimestre, une moyenne de près de 7,500 par mois. Au cours du mois de septembre, l'on a adjudgé les contrats à raison de 325 par jour ouvrable, comparativement à 170 par jour ouvrable en juin. Le 11 novembre, le total des commandes placées au nom du gouvernement canadien s'élevait à 540 millions de dollars, tandis que les commandes au nom du gouvernement britannique s'élevaient à 309 millions de dollars. Ainsi, le grand total des commandes placées par le ministère des Munitions et Approvisionnements atteint 849 millions de dollars. Toutefois, notre fonction n'était pas seulement d'adjudger des entreprises. En conséquence, l'industrie canadienne s'est mise à marcher à un rythme sans précédent.

La comparaison suivante des indices économiques, pour le mois de septembre 1940, comparés à ceux de septembre 1939, dénote bien l'augmentation de l'activité industrielle au Canada résultant directement ou indirectement des commandes de guerre et de la production de nos usines de guerre:

INDICES DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
(1926-100)

	Sept. 1939	Sept. 1940	Augmentation p. 100
Volume matériel des affaires.....	125.8	155.4	24
Production industrielle.....	128.3	167.0	30
Production manufacturière.....	121.3	159.7	32
Production sidérurgique.....	98.2	242.9	148
Production textile.....	150.0	182.9	22
Construction.....	48.6	127.0	161

La statistique suivante indique mieux l'augmentation de l'activité économique:

	Volume de la production		Augmentation p. 100
	Septembre 1939	Septembre 1940	
Production de la fonte.....tonnes	65,954	111,020	84
Lingots d'aciers et pièces moulées.....tonnes	124,384	164,400	32
Bois de la Colombie-Britannique.....m p.d.p.	229,000,000	339,000,000	49
Automobiles et camions.....	3,922	15,475	294

Les entreprises de construction adjudgées pendant les neuf mois terminés le 30 septembre 1940 comportent la somme de \$195,490,000, comparativement à \$150,781,000 pour la période correspondante de 1939, soit une augmentation de 30 p. 100.

Le mois de septembre 1940, à lui seul, accusait une augmentation de 161 p. 100 sur le mois de septembre 1939, en ce qui concerne les contrats de construction.

On a accéléré les entreprises qui intéressent l'aviation, la milice, ou d'autres relatives à notre effort de guerre et l'on a mobilisé une

partie notable de la capacité de production au Canada, soit environ 60 p. 100 de la capacité utilisée à toutes fins en 1938.

Nos exportations en Angleterre

Une autre façon de juger notre effort de guerre, même en ne comptant pas l'augmentation énorme de la production du matériel de guerre, réside dans l'augmentation des exportations de produits canadiens, surtout à destination du Royaume-Uni. Vu que ces exportations consistent surtout en denrées alimentaires, en matières premières et produits ouvrés, elles sont un indice de notre contribution croissante à l'effort de guerre outre-mer. La valeur entière des exportations au Royaume-Uni pendant les neuf mois terminés en septembre 1940, s'établit à \$380,817,000, comparativement à \$242,725,000 pour les neuf premiers mois de 1939. Cela indique une augmentation appréciable de 56 p. 100.

2. Programme de guerre. Laissons ces vues d'ordre général pour aborder les détails plus précis de notre programme de guerre. Je présente à la Chambre un exposé du progrès réalisé dans l'exécution de notre programme d'expansion industrielle, ainsi que dans la production des munitions et des approvisionnements de guerre. Il y a un grand nombre d'articles qui n'avaient jamais été produits au Canada et que nous avons demandé à l'industrie canadienne de produire.

Outre le problème de l'organisation des moyens actuels en vue d'un rendement maximum, il a fallu résoudre celui de la construction et de l'outillage des usines qui produiront les divers articles d'équipement d'une armée moderne et la mise en activité de ces usines dans le plus court délai possible.

Autant que possible le gouvernement s'est proposé de s'en remettre aux usines déjà existantes pour obtenir des approvisionnement suffisants de matériel de guerre. Dans plusieurs cas, toutefois, les usines nécessaires n'existaient pas, ou si elles existaient, leur rendement n'était pas suffisant, et il a fallu effectuer des additions aux usines existantes ou construire des usines entièrement nouvelles. La politique du gouvernement, pour aider de ses deniers à l'agrandissement des usines existantes ou à la construction de nouvelles usines, s'est fondée sur ce que l'Etat est le seul acheteur de la production de ces usines et, en conséquence, il sera le seul appelé à payer toutes les sommes affectées à la dépréciation pendant la guerre. Dans le cas où les usines ne peuvent être financées par des particuliers, nous avons adopté la politique suivante: toute construction nouvelle ou addition à l'outillage d'une manufacture doit être payée par le gouvernement, qui doit en garder la propriété.

Dans le cas de nouveaux édifices, nous avons exigé que le terrain soit cédé ou loué au gouvernement à des conditions satisfaisantes.

Dans les cas où l'on a installé l'outillage dans un édifice déjà existant, on a marqué les machines pour bien établir le titre de propriété du gouvernement, ce qui lui permettra de recouvrer sa propriété quand elle aura cessé de servir à la production de munitions.

Je dois apporter des réserves à l'énoncé qui précède en disant que les circonstances ne permettent pas toujours de suivre le plan que je viens de vous décrire. En plusieurs occasions, nous avons dû agrandir des usines d'une façon qui ne permet pas de séparer la propriété privée de celle du gouvernement. Dans ces cas, nous avons, règle générale, placé l'usine entre les mains d'administrateurs qui doivent voir à protéger respectivement les intérêts privés et ceux de l'Etat. On a pris soin de sauvegarder dans la mesure du possible toute affectation de deniers publics à l'expansion des fabriques, afin que, au terme des hostilités, ces placements puissent constituer des avoirs réels que l'on pourra aisément distinguer et liquider de la façon alors jugée la plus opportune. Par parenthèse, ce plan nous permettra de soustraire immédiatement au domaine industriel les usines construites à même les deniers publics et de prévenir ainsi toute désorganisation lorsque le moment viendra de subordonner les achats aux besoins du temps de paix.

On a choisi l'emplacement des nouvelles usines pour des raisons stratégiques et en donnant toute considération aux disponibilités de matières premières, d'énergie et de main-d'oeuvre.

En tout, notre programme d'assistance financière embrasse 146 projets, comportant une dépense totale de \$255 millions, et dont le titre de propriété demeure à la Couronne. Bon nombre de ces usines déjà terminées sont en exploitation et l'on accélère les travaux en vue d'achever les autres projets.

L'exécution des projets mentionnés a été rendue possible grâce à l'aide financière de l'Angleterre et du Canada, aides consenties d'une façon générale, d'après la répartition de la production. L'apport du Canada est d'un peu plus de 30 p. 100 du total. Dans ces usines, l'industrie canadienne manufacture tous les produits chimiques utilisés dans la fabrication des explosifs, et elle manufacture ou elle manufacturera des produits chimiques que l'Empire britannique n'avait jamais fabriqués jusqu'ici; elle produit ou produira presque tous les genres d'obus utilisés dans la présente guerre; elle produit ou produira des pièces de campagne, des affûts de canons, de l'artillerie de bord, des mitrailleuses d'avions et de chars d'assaut, des porteurs universels, des appareils de transport motorisé, des avions d'entraînement et de combat, et pratiquement tout autre matériel indispensable à la poursuite d'une guerre moderne.

La liste des nouveaux projets comprend deux usines pour la fabrication du laiton qui entre dans la production des munitions.

La capacité de production de nos usines se trouve aujourd'hui plus que quintuplée.

L'industrie dans nos provinces

Les honorables députés se sont intéressés à la répartition des commandes de guerre par provinces, et je suis heureux de fournir tous les renseignements possibles là-dessus, bien que cette question me paraisse d'ordre secondaire par rapport à l'obtention d'un bon rendement.

Il faut se rappeler que l'énergie hydro-électrique est essentielle à une production économique et que l'on ne peut obtenir de grandes quantités d'énergie additionnelle que dans les provinces d'Ontario et de Québec. Cela a compté pour beaucoup dans le choix de l'emplacement des nouvelles usines dans ces deux provinces. Nous avons étudié les possibilités de chaque province, et dans chaque cas, le manque d'énergie électrique a été l'obstacle qui a empêché d'établir de grandes industries en dehors des régions que j'ai mentionnées. Nous avons essayé de répartir les commandes sur une aussi vaste échelle que possible, et, à chaque mois, on dépose sur mon bureau des tableaux de distribution indiquant que l'on maintient un équilibre raisonnable.

J'ai sous la main un tableau que j'aimerais consigner au *hansard*. Ce tableau a trait à la période de guerre terminée le 30 septembre dernier, et indique la répartition par provinces, des commandes placées par le ministère des Munitions et Approvisionnements pour le compte du gouvernement canadien seulement. Je signale que ce tableau ne comprend pas les achats, par l'Angleterre, de munitions, d'aluminium, d'avions, d'acier, d'alliages d'acier, de bois, y compris les étais, le sapin pour avions et le bois débité, pas plus que les denrées alimentaires à destination de l'Angleterre. Les chiffres que je vous donne n'incluent pas les dépenses effectuées directement par les différents services, y compris les entreprises exécutées à la journée. En conséquence, ces chiffres ne sont pas un indice exact des achats de guerre dans les différentes parties du Canada; ils révèlent simplement la manière dont sont distribuées les commandes du ministère des Munitions et Approvisionnements pour le compte du gouvernement canadien.

Nous donnons trois séries de chiffres: premièrement, la valeur de l'achat en dollars; deuxièmement, les achats par unité de population; et troisièmement, les achats par \$1,000 placés dans les sociétés manufacturières avant la guerre.

Par placements dans ses sociétés manufacturières, j'entends la valeur des usines telle qu'elle a été enregistrée par le Bureau de la Statistique. Je devrais aussi ajouter que ces chiffres ne comprennent

pas les sommes affectées à la construction de nouvelles usines ou à l'agrandissement des usines actuelles.

J'estime que les honorables membres trouveront plus utile que je consigne ce tableau au compte rendu officiel au lieu d'en donner lecture.

Ministère des Munitions et Approvisionnements
Service de l'économie et de la statistique

Rapport condensé

Total des contrats adjugés du 14 juillet 1939 au 30 septembre 1940
Compte de l'état

Classement par pays ou provinces

Valeur des achats en dollars; population de chaque province; capital placé dans les industries manufacturières; achats par tête et par \$1,000.00 de capital placé.

(a) Pays ou province	(b) Valeur des achats en dollars	(c) Population estimative (milliers d'habitants)	(d) Dollars placés dans des sociétés manu- facturières (milliers de dollars)	(e) Achats par tête d'habitant	(f) Achats par \$1,000 placés dans des sociétés manu- facturières
Ile du Prince-Edouard.	\$ 1,764,150	95	\$ 2,652	\$18 57	\$ 665 21
Nouvelle-Ecosse.....	7,445,561	554	91,393	13 44	81 47
Nouveau-Brunswick...	6,563,946	451	81,965	14 55	80 08
Québec.....	122,307,066	3,210	1,146,235	38 10	106 70
Ontario.....	182,121,754	3,752	1,676,896	48 54	108 61
Manitoba.....	10,686,375	727	114,367	14 70	93 44
Saskatchewan.....	8,437,581	949	38,364	8 89	219 93
Alberta.....	8,187,256	789	69,192	10 38	118 33
Colombie-Britannique.	23,467,826	774	264,615(w)	30 32	88 69
Plusieurs provinces (x)	12,960,000	11,315	3,485,683	1 15	3 72
Canada.....	\$383,941,515	11,315	\$3,485,683	\$33 93	\$ 110 15
Royaume-Uni (y).....	31,433,924				
Etats-Unis (z).....	19,154,754				
Grand total.....	\$434,530,198	11,315		\$38 40	

(b) Comprend les matériaux et les contrats pour le Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, Service de l'Aviation civile, ministère des Transports.

(c) Voir l'Annuaire du Canada 1940, page 103, estimation pour 1939.

(d) Voir l'Annuaire du Canada 1940, page 399, estimation pour 1938.

(e) Calculés en divisant (b) par (c).

(f) Calculés en multipliant (b) par 1,000 et en le divisant par (d).

(w) Y compris le Yukon.

(x) Montants non définitivement accordés.

(y) Réquisitions à l'Amirauté, au War Office et au Ministère de l'Air, Angleterre.

(z) Contrats adjugés directement à des fabricants et à des entrepreneurs aux Etats-Unis.

Ottawa, Ontario.

15 novembre 1940.

Au chapitre de la construction, je parlerai maintenant du plan conjoint d'entraînement aérien.

Mon collègue le ministre de la Défense Nationale pour l'Air (M. Power) vous a donné une idée de l'étendue des projets de construction relatifs au plan d'entraînement aérien. Nous avons fait beaucoup de progrès dans la construction des 100 aérodromes distincts qu'exige ce plan. Le plan prévoyait d'abord un délai de deux ans pour la construction, mais à la fin de cette année, à peu

près les sept huitièmes de tout le programme seront terminés. Au rythme actuel, tous les aérodromes seront achevés bien avant la date d'ouverture des Ecoles d'aviation. Au cours de l'année, on a choisi, arpenté et construit ces aérodromes. Au cours de la saison passée, on a utilisé à peu près tous les appareils pour l'enlèvement de la terre, et presque toutes les usines d'asphalte au Canada. On a fait des rapports sur 200 emplacements et effectué 150 arpentages détaillés, avant de choisir les 100 aérodromes. On a enlevé 20 millions de verges de terre, et complété environ 170 milles de pistes de décollage à surface rigide, ce qui équivaut à une route de 20 pieds de largeur et 850 de milles de longueur, soit la distance de Moncton à Toronto.

On a érigé des bâtiments pour les élèves et le personnel; on a construit des hangars ainsi que toutes les dépendances des écoles. Jusqu'à ce jour, on a terminé 36 écoles qui sont en cours d'opération, et les bâtiments pour les fins de tout le programme seront terminés vers le milieu de l'été prochain.

En plus du plan d'entraînement en commun, on a entrepris la construction de 37 stations permanentes du C.A.R.C. dont 18 sont déjà achevées. Tous ces aérodromes de service et ces stations permanentes seront complétés vers la fin de mars.

Des 51 projets entrepris pour l'armée, y compris les batteries de la défense côtière les arsenaux, les magasins, les centres d'entraînement militaire, la transformation d'édifices, d'entrepôts et de logements temporaires, 29 sont terminées. L'on croit que le reste sera fini vers le 31 mars prochain. Cela ne comprend pas 29 projets entrepris par le ministère de la Défense nationale, à la journée, et dont le matériel a été acheté par le ministère des Munitions et Approvisionnements.

Des 21 projets entrepris pour la marine, y compris des barrages sous-marins, filets à torpilles, barrage des cheneaux, baraquements, hangars à bateaux, entrepôts, magasins, et systèmes d'alarme en cas d'incendie, 15 sont terminées et les autres le seront vers le mois de juin 1941.

Notre division de la construction surveille aussi 11 projets qui comportent des agrandissements d'usines d'armements et de munitions et la construction de nouvelles usines pour la fabrication et la réparation d'avions, ainsi que d'instruments de précision et d'optique.

La valeur du programme de construction susmentionné est d'environ 89 millions de dollars.

Cela ne comprend pas les projets sous la surveillance de l'Allied War Supplies Corporation, ni les usines agrandies par plusieurs compagnies privées qui sont subventionnées par l'Etat.

La production des avions progresse

Notre avionnerie progresse rapidement et elle produit des avions qui répondront aux besoins du plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth. Elle construit aussi les avions de combat pour la Grande-Bretagne et le Canada. La production d'aéronefs augmente chaque semaine dans cette nouvelle industrie canadienne. On a agrandi les usines déjà existantes et on en a construit de nouvelles; on en construit encore. L'industrie se réorganise en vue d'une production importante. Le Canada construit maintenant des avions au complet, à l'exception des moteurs. On achète ces moteurs, soit aux Etats-Unis, soit en Grande-Bretagne. La production embrasse presque tous les genres d'avions d'entraînement en usage au Canada et plusieurs genres d'avions de combat.

Les honorables députés désirent peut-être savoir pourquoi le Canada n'a pas encore entrepris de fabriquer des moteurs d'avion. Je dois prendre toute la responsabilité de la situation qui existe aujourd'hui. Je crois que l'on ne peut m'accuser justement d'avoir reculé devant de grandes dépenses pour fins de guerre, mais je désire aussi m'assurer que toutes nos entreprises pourront être menées à bonne fin et qu'elles atteindront le but visé. La fabrication de moteurs d'avions exige un énorme capital, l'utilisation à plein des machines-outils disponibles et un très grand nombre d'ouvriers hautement spécialisés. On ne peut commencer la production en moins de dix-huit mois et quand on aura atteint ce stage, ce ne serait que pour une grosseur et un genre de moteur, alors que le Canada utilise des moteurs d'une dizaine de dimensions et de deux genres différents. Il m'a semblé que dans l'état présent de notre production industrielle, il serait préférable d'acheter des moteurs d'avions en dehors du Canada plutôt que d'essayer d'en fabriquer. J'étudie la situation à la lumière des événements récents aux Etats-Unis. J'ai changé d'avis parce que le Canada est maintenant en mesure de produire certaines parties essentielles qu'autrefois, il aurait dû importer et, encore plus, parce que la situation dans le domaine des machines-outils devient de moins en moins difficile. Pouvons-nous entreprendre de construire des moteurs d'avions au Canada? Cela dépendra de la quantité des machines-outils nécessaires que l'on pourra obtenir des Etats-Unis.

Les chantiers navals

Je suis heureux de dire que nos constructions navales devançant de beaucoup le programme arrêté. Vous vous rappelez que dans mon dernier rapport à la Chambre, le programme visait la construction de 54 corvettes pour le compte du gouvernement canadien, de 10 corvettes pour le compte du gouvernement anglais et de 28 dragueurs de mines pour le compte du gouvernement canadien.

lesquels devaient être livrés en 1940 et en 1941. Toutes les livraisons fixées pour 1940 vont être effectuées et la construction des bateaux dont on avait fixé la livraison en 1941 est très avancée.

Depuis ma dernière déclaration à la Chambre, nous avons adjugé des contrats pour 10 autres dragueurs de mines, à moteur diesel, à livrer en 1941. De plus, on a livré 181 bateaux plus petits de divers genres, y compris des chalands de ravitaillement d'essence, des ravitailleurs d'avions, des chargeurs de bombes, des bateaux de sauvetage, des chalands et des bateaux d'approvisionnement. De plus, nous avons acheté un certain nombre de navires marchands, de yachts et différents autres bateaux que nous avons transformés. Puis-je rappeler à la Chambre que l'un de ces navires transformés a effectué récemment aux dépens de l'ennemi une capture d'une très grande valeur.

Dernièrement nous avons terminé les négociations visant à la construction au Canada de 18 gros navires marchands pour le compte du gouvernement anglais et l'on est sur le point d'accorder les contrats. Ces bateaux seront construits dans nos chantiers les plus importants, sur le fleuve Saint-Laurent et sur la côte du Pacifique.

On étudie un autre programme de construction de corvettes et de dragueurs de mines.

Seize chantiers de constructions navales, sur les côtes de l'est et de l'ouest, du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs, travaillent à l'exécution de notre programme de construction de gros navires, et 25 chantiers de moindre importance, à celle du programme de construction des petits navires. On estime à 14,000 le nombre d'hommes employés dans ces chantiers et dans les industries connexes.

L'industrie du véhicule-moteur

La motorisation des formations militaires modernes et le mouvement des troupes et de l'équipement requièrent un grand nombre de véhicules de divers genres pour l'armée. Le Canada est particulièrement heureux d'avoir une industrie de l'automobile bien organisée et efficace. Nous avons pris des mesures pour faire servir cette industrie à la production des divers genres de véhicules-moteurs, qui servent à la guerre motorisée, de façon à produire environ 600 unités par jour. Quelque 30,000 unités militaires ont déjà été livrées et les commandes actuellement en mains tiendront l'industrie en plein rendement jusqu'à la fin de septembre 1941.

Le Chef de l'opposition a déclaré que j'avais dit à Toronto que l'industrie produisait, par jour, 600 appareils militaires.

Mes notes indiquent que j'ai déclaré que la production était alors d'environ 400 unités par jour, ce qui était alors vrai. Aujourd'hui.

la production est de beaucoup plus de 400 unités par jour, quoiqu'elle n'ait pas atteint entièrement sa capacité de 600 unités par jour.

De Grande-Bretagne, on nous dit que les appareils de transport du Canada sont de qualité supérieure à ceux de toute autre source.

Les appareils motorisés requis pour fins militaires ont exigé la construction de deux genres spéciaux de pneus très résistants. On outille l'industrie canadienne pour la production de 2,000 pneus et chambres à air par jour.

La production des chars d'assaut et de camions universels est très avancée. Nous nous attendons à une production importante dès le début de l'année prochaine. Nous avons de plus les moyens de fabriquer des plaques de blindage au Canada et à l'étranger, nous produisons toutes les parties du char d'assaut, à l'exception des moteurs. Nous avons pris les mesures nécessaires pour fabriquer le nouveau char d'assaut anglo-américain, sur une assez grande échelle.

Nous avons également pris des dispositions pour produire une très grande quantité de porteurs universels et les livraisons vont commencer avant la fin du mois. Ces camions seront de fabrication entièrement canadienne.

Les fabriques de munitions

Quant aux munitions, huit usines fabriquent présentement des obus et 19 produisent des parties d'obus. On outille 13 autres usines qui feront des obus et 5 autres des parties d'obus. On outille aussi les établissements actuels, en vue d'augmenter leur rendement. Les obus produits au Canada comprennent les calibres suivants:

- 40 millimètres
- 18 livres
- 25 livres
- 3.7 pouces
- 4.5 howitzer
- 4.5 à tir rapide
- 4.5 pouces 60 livres
- 4 pouces
- 6 pouces howitzer
- 9.2 pouces

L'outillage de ces établissements portera la capacité de production à au moins deux millions d'obus par mois.

Le Canada n'a pas fabriqué de munitions depuis la Grande Guerre et, par conséquent, il n'avait pas en mains les machines-outils ou l'outillage nécessaire pour les obus et les autres munitions, excepté ceux qui sont produits dans les arsenaux du Dominion. Il

a fallu établir et outiller entièrement des usines pour en arriver à la productivité actuelle.

Les ressources du Canada en machines-outils étant limitées, il a fallu commander de grandes quantités de machines-outils aux Etats-Unis; la plupart d'entre elles ont dû être manufacturées.

Une cartouche se compose de toutes les parties qui constituent le produit achevé, étui, douille, fusée, enclume, amorce, collet, ogive, gorge de sertissage, et le reste, dont la production exige pour chacune une usine et un outillage propre, tout aussi bien qu'une main-d'oeuvre spécialisée.

Le premier des trois établissements pour le remplissage d'obus sera en activité avant la fin de ce mois et alors, toutes les parties d'obus et les explosifs pourront être obtenus d'usines canadiennes. Les usines canadiennes de remplissage suffiront à la production canadienne d'obus.

On est aussi à outiller des usines de bombes aériennes, de grenades sous-marines, de bombes fumigènes et de fusées.

En considérant le présent programme du Canada pour la manufacture des armes à feu, il est bon de garder en mémoire qu'au cours de la dernière guerre, le Canada n'a jamais manufacturé de fusils autres que le fusil Ross. Avant la déclaration de la guerre, on avait adjugé des contrats de mitrailleuses Bren, dont 7,000 pour le gouvernement anglais. L'exécution de ce contrat n'a réellement commencé qu'en avril dernier et on a livré une bonne quantité de ces mitrailleuses et de pièces de rechange. On a pris des dispositions pour augmenter de beaucoup la production de mitrailleuses Bren et nous bénéficions chaque semaine de ce rendement accru.

Nous ne produisons pas encore d'autres armes à feu, bien que l'on soit à manufacturer des tubes mobiles Bofors de 40 mm. On a pris des mesures pour fabriquer des canons et des affûts de canons au Canada pour les gouvernements canadien et anglais, des genres suivants:

- Canons anti-aériens Bofors de 40 mm.
- Canons anti-aériens de 3.7 pouces.
- Canons et affûts pour obus de 25 livres.
- Mitrailleuses Colt-Browning pour avions.
- Mitrailleuses Colt-Browning pour chars d'assaut.
- Canons et affûts de deux livres contre char d'assaut.
- Canons et affûtages pour obus de 4 pouces.
- Canons de marine de 4 pouces.
- Canons et affûtages d'obus de 12 livres.
- Canons de marine de 6 pouces.
- Fusils Lee-Enfield.

On a aussi pris des dispositions pour fabriquer d'autres genres de canons et d'affûtages de marine. Le résultat est que le Canada fabriquera bientôt pratiquement tous les genres d'armes à feu utilisées dans la présente guerre.

Le chef de l'opposition a posé la question: "Pourquoi le Canada ne produit-il pas de mitrailleuses Lewis?" La réponse est que nous produisons des mitrailleuses Colt-Browning qui valent la mitrailleuse Lewis et que l'on trouve plus avantageuses dans la guerre moderne.

Ce programme pour la fabrication d'armes à feu a exigé des travaux de construction et de réorganisation d'usines sur une grande échelle et il a fallu trouver de grandes quantités de machines-outils dont plusieurs ont dû être achetées aux Etats-Unis. Notre programme de fabrication d'armes à feu est plutôt avancé et nous obtiendrons une production considérable vers le mois d'avril de l'an prochain. Notre industrie qui est dans l'enfance donne des signes de grande vitalité.

La guerre moderne exige une grande variété de produits chimiques et d'explosifs dont on n'a pas besoin en temps de paix ou dont on n'a besoin qu'en faibles quantités. Ces produits chimiques et ces explosifs sont des matières premières essentielles à tout programme de fabrication de munitions.

Comme je l'indiquais dans mon dernier rapport à la Chambre, le Canada entreprend un programme important de fabrication de produits explosifs et chimiques pour le compte des gouvernements anglais et canadien. Quinze de ces projets sont déjà en cours et chacun d'eux, à un degré plus ou moins grand, a nécessité les plans et la construction d'usines tout à fait nouvelles ou l'agrandissement, dans certains cas, d'usines déjà existantes. Une de ces usines que l'on avait destinée à produire des explosifs fonctionne déjà et les autres avancent de façon satisfaisante et l'on croit qu'elles seront en marche en avril 1941.

On est à prendre des mesures pour augmenter encore la production, au Canada, d'explosifs et le remplissage d'obus, de façon à synchroniser la production d'explosifs avec celle d'obus de divers genres et, s'il se peut, à fournir un surplus d'explosifs à expédier en Grande-Bretagne.

Les matières premières requises dans la fabrication des explosifs comprennent l'ammoniaque, le nitrate d'ammoniaque, le toluène, la carbamide, les solvants, l'acétone, la picrite, de l'hexachloréthane, le carbone activé, le phosphore, les chlorates et les perchlorates, et le monoéthylaniline.

Les projets concernant les produits chimiques et les explosifs sont tous sous la surveillance de la "Allied War Supplies Corporation", qui est une société appartenant entièrement au gouvernement.

Pendant que nous en sommes au chapitre des explosifs, je dirai un mot de la malencontreuse explosion qui s'est produite ces jours derniers dans notre premier établissement d'explosifs. Il y a malheureusement eu trois pertes de vie. Vu que les explosions semblent presque inévitables dans les fabriques de munition de ce genre, leurs employés se trouvent dans la même situation que les soldats sur le champ de bataille. Je désire exprimer les condoléances du gouvernement aux parents des trois hommes qui ont trouvé la mort, et j'espère que le nombre de ces explosions sera réduit au minimum pendant la période de production.

La livraison d'articles d'habillement et d'effets personnels est maintenant suffisante pour subvenir aux besoins de l'armée canadienne. Comme on dit encore que ces articles ne sont pas suffisants, avec la permission de la Chambre, je vais inscrire au *hansard* une liste de la livraison des principaux articles que nous avons été appelés à fournir. Je doute que quiconque lira cette liste, se plaindra dorénavant de la rareté des vêtements.

Achats et livraisons d'articles d'habillement et d'effets personnels

Article	Unité	Quantité commandée	Quantité livrée	Solde
Milice—				
Vareuses de tenue de campagne		547,500	457,176	110,324
Pantalons de tenue de campagne		552,500	440,034	112,466
Couvertures	paires	1,241,365	865,605	375,760
Ceintures, en cuir		144,300	114,937	29,363
Bretelles		428,100	312,780	115,320
Bottines		923,300	653,248	270,052
Casquettes, F.S.		469,840	384,782	85,058
Casquettes, cache-nez		300,000	198,334	101,666
Casquettes d'hiver		286,000	104,032	181,968
Capotes, gris-brun		411,000	241,349	169,651
Gants	paires	5,000	5,000	néant
Gants de laine		310,000	211,404	98,596
Havresacs		342,000	204,050	137,950
Nécessaires de poche		455,000	273,161	181,839
Vareuses, en couteil kaki		511,870	181,246	330,624
Vareuses, en laine		361,000	293,652	67,348
Fourre-tout		369,500	229,667	139,833
Mitaines, en cuir	paires	210,000	154,491	55,509
Mitaines, en laine	paires	39,140	35,348	3,792
Blouses de salopettes		230,000	206,106	23,894
Pantalons de salopettes		260,000	228,552	31,448
Galoches	paires	227,000	40,775	186,225
Caoutchoucs	paires	89,000	36,400	52,600
Chemises, en coton, kaki		246,000	218,463	27,537
Chemises, en flanelle		1,120,900	490,367	630,533
Chemises, de tenue de campagne		343,000	339,405	3,595
Chaussettes	paires	1,805,120	1,239,875	565,245
Pantalons, en couteil kaki, longs et courts		608,500	183,424	425,076
Pantalons, de tenue de campagne		190,998	144,800	46,198
Camisoles, en coton		327,500	327,500	néant
Caleçons, en coton		327,500	327,500	néant
Camisoles, en laine		783,600	658,114	125,486
Caleçons, en laine		783,600	652,143	131,456

Achats et livraisons d'articles d'habillement et d'effets personnels—Fin

Article	Unité	Quantité commandée	Quantité livrée	Solde
Corps d'Aviation Royal Canadien—				
Couvertures.....	paires	224,381	170,298	54,083
Bottines, en cuir.....	paires	116,500	109,319	7,181
Bretelles.....		110,000	110,000	néant
Casquettes, bleues, F.S.....		119,000	91,599	27,401
Casquettes d'hiver.....		87,000	65,000	22,000
Cache-nez.....		115,000	102,500	12,500
Capotes.....		79,000	76,779	2,221
Gants, en cuir noir.....	paires	154,000	99,640	54,360
Vareuses, en serge bleue.....		121,000	98,400	22,600
Vareuses en laine.....		125,000	119,858	5,142
Fourre-tout.....		60,000	60,000	néant
Mitaines d'hiver.....	paires	79,000	61,391	17,609
Salopettes.....		121,000	62,090	58,910
Chemises en flanelle, S.G.....		203,000	149,118	53,882
Collets en flanelle, S.G.....		609,000	452,097	156,903
Chemises de campagne.....		200,000	166,944	33,056
Pantalons en coutil kaki.....		75,000	2,566	72,434
Pantalons en serge bleue.....		119,000	119,000	néant
Pantalons de campagne.....		230,000	204,891	25,109
Sous-vêtements d'été.....		44,000	44,000	néant
Camisoles, en laine.....		238,000	235,254	2,746
Caleçons, en laine.....		238,000	231,656	6,344
Marine—				
Fourre-tout.....		16,100	9,882	6,218
Couvertures de matelots.....	paires	32,425	20,623	11,802
Bottine, en caoutchouc pour la mer.....	paires	6,400	4,000	2,400
Bottine-mi-jambe.....	paires	36,900	32,507	4,393
Casquettes, blanches, en toile.....		14,000	14,000	néant
Casquettes en drap bleu.....		22,300	21,388	912
Casquettes d'hiver.....		12,700	8,000	4,700
Etuils, attaches.....		16,600	11,800	4,800
Manteaux en molleton de laine.....		2,725	1,419	1,306
Manteaux en peau de mouton.....		3,490	465	3,025
Manteaux imperméables.....		3,300	2,500	800
Caleçons en laines.....		35,300	30,100	5,200
Caleçons d'été.....		24,400	15,000	9,400
Gants en laine et en cuir.....	paires	11,692	10,642	1,050
Hamacs suspendus et non suspendus.....		28,400	14,402	13,998
Jerseys.....		66,650	46,250	20,400
Jumpers en serge.....		30,300	12,317	17,983
Jumpers en toile épaisse.....		29,500	19,006	10,494
Mitaines en cuir.....	paires	19,700	19,700	néant
Vêtements en toile cirée:				
manteaux.....		14,700	10,800	3,900
vareuses.....		8,650	6,250	2,400
pantalons.....		8,650	6,250	2,400
Sou'Westers.....		8,650	6,250	2,400
Complets de salopettes bleus.....		18,000	8,080	9,920
Pardessus d'uniforme.....		19,040	9,915	91,25
Caoutchoucs bas.....		16,100	16,100	néant
Chemises.....		20,970	16,970	4,000
Bottines noires en cuir.....	paires	16,700	15,575	1,125
Chaussons épais et minces.....	paires	83,882	69,565	14,317
Shorts de gymnastique en toile.....	paires	37,800	28,760	9,040
Bas épais.....		47,960	20,848	16,112
Pantalons en toile épaisse.....		27,400	13,546	13,854
Pantalons en serge.....		30,300	13,348	16,952
Gilets en flanelle.....		53,600	40,698	13,002
Gilets en laine.....		11,600	10,240	1,360

Dans l'industrie des lainages, 62 fabriques confectionnent du drap et des couvertures de laine, en vertu de contrats adjugés directement par le gouvernement. Ces commandes absorbent environ 60 p. 100 du rendement dans l'industrie du tissage de la laine.

Dans l'industrie des cotonnades, 23 fabriques exécutent des commandes reçues directement des fournisseurs, ainsi que des com-

mandes provenant directement du gouvernement canadien et du gouvernement anglais.

Les coutils kaki, numéros 1 et 3, tissus que nous commandons en plus grande quantité, absorbent près de 80 p. 100 des tissus de ce genre que produisent les filatures.

Sociétés exploitées par l'Etat

J'aborderai maintenant les sociétés possédées par l'Etat. Comme vous l'avez appris en une autre circonstance, diverses sociétés entièrement étatisées, ont été constituées en corporation. Le ministre des Munitions et Approvisionnements en détient toutes les actions. Toutes ces sociétés sont soumises au contrôle du Trésor, et l'auditeur général du Canada en est le vérificateur.

Voici les raisons de la création de ces sociétés:

1. L'avantage d'obtenir dans notre effort de guerre les services d'hommes reconnus pour leur compétence dans l'organisation, la construction et la production.

2. L'occasion de décentraliser, avec tous les avantages qu'entraîne la décentralisation dans les opérations de ce genre.

3. Il est prouvé que le régime administratif de la société se prête à la gestion des industries et que les hommes d'affaires s'entendent à ce genre d'administration.

Il y a huit de ces sociétés. Par exemple, je pourrais mentionner l'Allied War Supplies Corporation. Cette société, au capital de 100 millions de dollars, gère et surveille 17 entreprises différentes exigeant une force motrice de 175,000 chevaux-vapeur. Jusqu'ici elle a employé 13,684 personnes soit dans la construction, soit dans l'exploitation. Un de ces projets est actuellement en cours d'exécution. Dans le second cas les opérations commenceront dans quelques jours. Le président de cette compagnie nous apprend dans son dernier rapport mensuel qu'il forme un organisme qui pourra exécuter ces projets avec la plus grande efficacité et que l'on n'épargne aucun effort pour mettre les projets à exécution avec le plus de rapidité possible.

La Citadel Merchandising Company Limited n'a cessé d'anticiper sur les besoins et de faciliter l'obtention et la production de machines-outils d'une nécessité urgente pour l'exécution du programme de fabrication de munitions et de canons et je crois que les divers entrepreneurs avec lesquels la société est venue en contact, admettront qu'elle leur a rendu de grands services. Cette société a surveillé toutes les commandes, adjugées par le ministère des Munitions et Approvisionnements, qui requièrent l'emploi de machines-outils, de machines et d'outillage de toutes sortes pour l'exécution des commandes de guerre.

Les Etats-Unis exercent un contrôle sévère sur l'exportation des machines-outils, et ce n'est qu'en plaçant par l'intermédiaire de cette compagnie toutes les commandes provenant de fabricants particuliers qui participent au programme de guerre et en nous entendant avec Washington au sujet des permis d'exportation que nous avons pu prévenir le désarroi dans toute l'industrie.

Nous croyons effectivement que cette compagnie a très sensiblement accru la production des outils au Canada. Elle effectue, surveille et commande les achats de machines-outils. Elle obtient les permis d'exportation pour l'outillage acheté aux Etats-Unis et effectue des travaux techniques pour diverses fabriques et on lui doit aussi d'avoir obtenu des machines-outils pour plus de 125 entreprises. La compagnie a acheté des machines et des machines-outils pour un montant global de quelque 37 millions de dollars.

Nous avons également trois sociétés manufacturiers:

La Research Enterprises Limited, qui est une nouvelle industrie au Canada. Cette compagnie, avec l'aide du Conseil national de recherches, doit fabriquer du verre d'optique et nombre d'instruments de précision spéciaux. L'établissement est en voie de construction.

La Federal Aircraft Limited, ainsi que son nom l'indique, s'occupera de la production de certains aéronefs requis pour le plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth.

La Small Arms Limited, ainsi que l'indique son nom, produira des armes portatives. J'intéresserai peut-être la Chambre en lui apprenant que depuis que les Anglais ont examiné notre programme de production d'armes portatives, ils nous ont demandé de le quadrupler pour leur propre compte.

Puis il y a les compagnies acheteuses de denrées: la Plateau Company Limited, la Melbourne Merchandising Limited et la Fairmount Company Limited.

Par exemple, la Fairmount Company Limited a acheté de vastes quantités de caoutchouc en vertu d'accords conclus avec nos fabricants de caoutchouc et avec le contrôleur du caoutchouc du Royaume-Uni. Il est essentiel de maintenir un approvisionnement constant de caoutchouc en notre pays. La Chambre reconnaîtra que le caoutchouc est indispensable dans les véhicules modernes à moteur dont on a besoin en grand nombre. La source d'approvisionnements se trouve à des milliers de milles du Canada et le territoire de production est dans une partie du monde qui ne peut pas être considérée comme étant à l'abri des attaques de l'ennemi. La Chambre conviendra que le caoutchouc doit être considéré comme un produit d'importance stratégique. D'autres denrées essentielles, importées de pays situés dans des zones de guerre, sont protégées de cette façon.

Ces compagnies acheteuses de denrées se suffisent à elles-mêmes pour ce qui est de leurs frais d'exploitation, ces derniers étant ajoutés au prix de vente des produits.

Pour ce qui est du contrôle de l'industrie, une des obligations imposées au ministre des Munitions et Approvisionnements consiste à examiner, organiser, mobiliser et conserver les ressources canadiennes qui peuvent servir à la fabrication du matériel de guerre, et les sources où l'on peut les obtenir; il doit s'enquérir des besoins présents et futurs du gouvernement et du pays sous ce rapport, les estimer et y satisfaire; il doit faire les démarches nécessaires pour mobiliser, conserver et coordonner toutes les ressources latentes, économiques et industrielles, relatives au matériel de guerre, aux approvisionnements et aux travaux de défense.

Nomination de six contrôleurs

Pour faciliter l'exercice de ces fonctions, on a nommé six contrôleurs:

Bois de construction—H. R. MacMillan
 Acier—H. D. Scully
 Pétrole—G. R. Cotterelle
 Métaux—G. C. Bateman
 Machines-outils—T. Arnold
 Energie—H. J. Symington

Ces contrôleurs sont, de fait, les administrateurs généraux des industries respectives qu'ils ont sous leur direction. Les pouvoirs qui leur ont été confiés sont énumérés dans les arrêtés en conseil en vertu desquels ils ont été nommés, et ils sont nécessairement fort étendus. Le principe du contrôle de l'industrie en temps de guerre est généralement accepté comme raisonnable et nécessaire, et il est actuellement appliqué par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ainsi que par le ministère des Munitions et Approvisionnements.

Je désire faire part à la Chambre de ce que les divers contrôleurs ont réellement accompli depuis leur nomination.

Le Contrôleur du pétrole s'est tout d'abord occupé de se renseigner sur la situation exacte de l'industrie pétrolière au Canada, en vue d'assurer un approvisionnement suffisant des produits du pétrole pour les fins militaires et aussi de déterminer la capacité de production des sources canadiennes, d'approvisionnement qui, pour la plupart, se trouvent dans la province de l'Alberta. A ce sujet, je suis heureux de pouvoir dire que le Contrôleur du pétrole a réussi à déterminer, avec assez d'exactitude, la production possible des ressources pétrolières dont l'existence est établie dans l'Alberta et qu'il a conclu des arrangements pour l'emmagasiner afin de pouvoir

permettre une production plus économique dans les champs pétrolifères déjà exploités. Les recherches que le Contrôleur du pétrole a effectuées ont indiqué que la capacité de production des champs pétrolifères actuellement en exploitation ne pouvait suffire aux besoins des trois provinces des Prairies, d'où nécessité d'établir le contingentement du pétrole brut provenant de cette source.

Le Contrôleur du pétrole a émis deux ordonnances: la première avait pour but de restreindre l'installation de nouveaux relais d'essence ou de nouvelles pompes à essence de façon que les matériaux et la main-d'oeuvre pussent servir à d'autres fins: on a considéré que les relais et les pompes déjà en exploitation au moment où l'ordonnance a été émise suffiraient aux besoins normaux du public et que de nouvelles installations ne seraient pas justifiables.

Le Contrôleur du pétrole a aussi jugé à propos d'interdire la vente ou la distribution du pétrole utilisé dans les chaudières, fournaies ou autres appareils qui n'étaient pas ainsi alimentés avant la date de la deuxième ordonnance. Cette dernière ne s'applique pas aux gens qui consomment 4,000 gallons de pétrole ou moins par année; elle fait partie du plan de conservation des ressources canadiennes pour les fins de guerre.

Je suis heureux d'annoncer que le Contrôleur du pétrole s'est abouché avec les gouvernements de la plupart des provinces et qu'il le fera bientôt dans les cas des autres. Tous ont exprimé leur volonté de coopérer dans la mesure du possible.

Le principal problème du Contrôleur des métaux fut de prévenir toute disette des métaux et des minéraux industriels requis pour le programme industriel de guerre, et entre autres, il a vu à limiter l'usage de l'aluminium pour fins domestiques afin de pouvoir réserver pour des fins de guerre, une aussi grande proportion que possible de ce métal essentiel. En collaboration avec le Contrôleur de l'énergie, il n'a pas tardé à prendre, sans provoquer de difficultés ni de plaintes, les mesures nécessaires pour que les compagnies d'énergie hydro-électrique du Canada substituent des conducteurs de cuivre à ceux d'aluminium, réservant ainsi une quantité très considérable de ce dernier métal pour les fins de la guerre.

Le Contrôleur des métaux a également veillé à assurer notre approvisionnement en métaux et minéraux industriels essentiels.

Les fonctions du Contrôleur du bois de construction ont consisté à collaborer avec le Contrôleur du bois britannique de construction en vue de l'obtention d'approvisionnements au Canada, et à organiser et administrer l'industrie canadienne du bois de construction pour faire face aux exigences de la guerre. Le contrôleur du bois de construction a pris des mesures pour venir en aide à la Grande-

Bretagne dans l'achat d'épinette pour avions, de planches à boîtes, d'étais, de billes de bouleau et de bois en général.

Pour résoudre les problèmes du bois au Canada, le contrôleur du bois s'est inspiré de ces idées:

Obtenir pour le gouvernement canadien tout le bois dont il avait besoin, au meilleur prix possible, et sans hausser le niveau général des prix au Canada. A cette fin, on a pris les mesures suivantes:

a) Reviser les prescriptions de façon à ne pas acheter de marchandises de qualité supérieure à la qualité requise. C'est ce que l'on a fait pour le vaste programme de construction du plan d'entraînement aérien du commonwealth, des centres d'entraînement militaire et des autres entreprises de construction payées par l'Etat, ainsi que pour nombre d'articles en bois pour les ministères de la défense.

b) Faire inspecter par des inspecteurs compétents, toutes les livraisons faites pour les entreprises de l'Etat, à des intervalles irréguliers au cours de la construction, afin de protéger l'Etat contre les livraisons fautives quant à la quantité ou la qualité. Ce procédé a donné de bons résultats.

c) On a acheté le bois sec requis pour tout le programme de construction de l'Etat (au delà de 150 millions de pieds) avant d'annoncer le programme. Voici les procédés adoptés:

i) On a fixé le niveau des prix à celui qui était en vigueur en juin 1940, avant que l'Etat se porte acquéreur sur une grande échelle. L'état de la situation fut étudié avec d'importants fabricants de bois du Canada, et presque tous ont admis que l'Etat ne devrait pas souffrir du fait qu'il créait un nouveau marché.

ii) Sauf en cas d'urgence, il faut n'acheter le bois que des manufacturiers et des propriétaires de vastes quantités et au prix du gros. Toutes ces personnes jouissent d'occasions égales.

iii) Il faut éviter les frais de transport en utilisant toutes les quantités disponibles à des prix de concurrence dans la région des projets de construction, avant de faire venir du bois d'endroits plus éloignés.

iv) Tout le bois doit être sec, afin d'avoir des édifices, permanents et serviables, à l'épreuve des intempéries.

Le contrôle de l'acier et de l'électricité

Dès sa nomination, le Contrôleur de l'acier procédait à une enquête statistique approfondie des ressources de la sidérurgie canadienne, afin de confronter avec ce rendement possible les besoins d'acier aux fins de guerre, en se servant comme base des contrats de

guerre déjà adjugés ou projetés. On a constaté que les possibilités canadiennes ne pouvaient pas suffire aux besoins dans certaines sphères et on a pris des mesures pour obvier à cette insuffisance par la réorganisation interne des aciéries et par l'accroissement de la productivité, ainsi que par la restriction de l'usage de l'acier aux fins militaires et commerciales, dans les cas où l'on peut facilement se servir de succédanés. Le vaste programme de fabrication de canons que l'on a commencé à mettre à exécution, et qui exige l'emploi d'alliages spéciaux d'acier, a porté le Contrôleur de l'acier à proposer que soient prises des mesures en vue d'accroître la productivité d'alliages d'acier et on a agi en conséquence. Il résulte des démarches du Contrôleur de l'acier que les prix de l'acier n'ont pas changé.

Dès sa nomination, le Contrôleur de l'énergie s'est mis à étudier la production possible d'énergie et la consommation industrielle d'énergie dans les différentes provinces et régions des provinces, ainsi que les probabilités de la consommation industrielle en 1941-1942. Ces études furent conduites en collaboration avec la commission hydroélectrique d'Ontario et la commission des utilités publiques de la province de Québec (ces deux organismes réglementent l'énergie dans leurs provinces respectives) ainsi qu'avec les compagnies d'énergie par tout le Canada. On a constaté, entre autres choses qu'il y aurait une réduction considérable de la consommation maximum si l'heure d'été était maintenue dans les provinces d'Ontario et de Québec. On estimait ces réductions à 114,000 c.-v. en Ontario et à 75,000 c.-v. dans le Québec. Après avoir consulté les autorités intéressées des provinces d'Ontario et de Québec, et avec leur consentement et collaboration, le contrôleur de l'énergie a conseillé au ministre de prendre des mesures pour maintenir l'heure d'été dans les provinces d'Ontario et de Québec par voie de décret du conseil, ce qui s'est fait.

Le contrôleur de l'énergie tient le Gouvernement constamment au courant des demandes d'énergie en perspective par rapport à l'approvisionnement et il agit de façon à faire employer le plus efficacement possible l'énergie disponible.

Les machines-outils

Les besoins de machines-outils nécessaires pour permettre l'exécution efficace du vaste programme relatif à la fabrication de matériel de guerre et de canons, sont très considérables et dépassent de beaucoup la production canadienne de ces machines-outils. Par conséquent, on a jugé nécessaire que la production des machines-outils au Canada soit tout d'abord dirigée à des fins de guerre et par suite un Contrôleur des machines-outils était nommé et investi des pouvoirs nécessaires pour régler cette industrie au Canada. Le

Contrôleur des machines-outils a déjà pris des mesures en vue de l'usage plus judicieux de ces appareils, dans les établissements déjà existants et non occupés à la production de matériel de guerre et pour que les machines-outils disponibles dans des services non indispensables puissent être mises à la disposition des services indispensables.

Sur la proposition du Contrôleur des machines-outils, on a pris des mesures tendant à prohiber, sauf en vertu d'un permis, la fabrication de nouveaux modèles et de nouveaux types d'instruments ou d'outils qui, directement ou indirectement, requièrent dans leur fabrication l'usage de machines-outils, matrices, gabarits, calibres, moules, patrons ou jauges. Le but de ces mesures est d'augmenter l'approvisionnement d'outils essentiels à l'effort de guerre et, en même temps, de procurer un nombre suffisant d'ouvriers habiles et expérimentés pour nos industries de guerre qui prennent rapidement de l'ampleur. L'ordonnance relative aux "nouveaux modèles" vise les véhicules, le matériel roulant des chemins de fer, les bicyclettes, les réfrigérateurs, les appareils de cuisson et de chauffage, les machines à coudre et à laver, les postes de radio, les aspirateurs de poussière, les humidificateurs, les machines à écrire, les contenants de verre et autres, et pratiquement tous les appareils et instruments en usage au Canada. Les modèles actuellement d'usage courant au pays se trouvent donc ainsi "gelés".

Aucun changement ne sera permis sauf pour des raisons bonnes et valables, et seulement en vertu d'un permis du contrôleur des machines-outils. Celui-ci pourra autoriser, dans les modèles existant, de petits changements ou de petites améliorations, mais qui n'exigeront pas trop de machines-outils ou d'ouvriers expérimentés.

En évitant la perte économique de machines et d'hommes, que de simples lubies, engouements ou caprices de la mode entraînent trop souvent, l'énergie de nombreux artisans habiles et d'ouvriers bien expérimentés sera affectée aux travaux destinés à gagner la guerre.

Mon honorable ami, le chef intérimaire du parti du commonwealth coopératif, s'est opposé à la nature des restrictions décrétées par ces contrôleurs. Je souhaite avec lui que cette guerre soit une guerre agréable, permettant aux cultivateurs et aux ouvriers ainsi qu'aux citoyens en général d'améliorer leur niveau d'existence et à l'industrie de prospérer. Malheureusement, telle n'est pas la guerre que nous devons subir, si nous désirons y apporter tout notre effort. Il me semble que les exigences de la guerre doivent s'imposer à chaque citoyen du Canada à un plus haut degré que lors de la dernière guerre. Je n'ai aucun doute que de nouvelles restrictions s'imposeront par la suite. La nomination des contrôleurs est une

garantie qu'elles seront appliquées d'une manière intelligente et qu'elles favoriseront le plus possible l'effort de guerre et dérangeront le moins possible notre vie quotidienne. Il est du devoir de chaque contrôleur d'obtenir le plus grand effort possible de l'industrie dont il a la responsabilité. On a beaucoup fait dans ce but et il faudra faire bien davantage encore.

Dans le rapport que j'ai donné aux honorables députés, je n'ai mentionné que les industries secondaires. Naturellement, il a fallu activer aussi le rendement des industries primaires. L'équilibre entre les industries primaires et les industries secondaires fait l'objet d'une étude constante, et, il résulte de cette étude que nous avons considérablement augmenté la production de l'acier, des alliages et de certains métaux. La production d'aluminium a plus que doublé depuis le commencement de la guerre et maintenant, on veut s'assurer une production qui répondra aux besoins de 1943. Je crois que des dispositions ont été prises pour maintenir l'équilibre de la production. Notre Bureau d'Economie nous est des plus utiles dans le maintien de cet équilibre.

Coopération des patrons et des employés

Nous avons pu compter sur une excellente collaboration de la part de l'industrie et de la main-d'oeuvre. Les bénéfices ont été maintenus à des niveaux beaucoup plus bas qu'en temps de paix. J'ai confiance que cette guerre ne produira pas de nouveaux millionnaires. Dans mes efforts pour empêcher tout profit indu de la part de l'industrie, je peux compter sur la collaboration enthousiaste du ministre des Finances et du ministre du Revenu national.

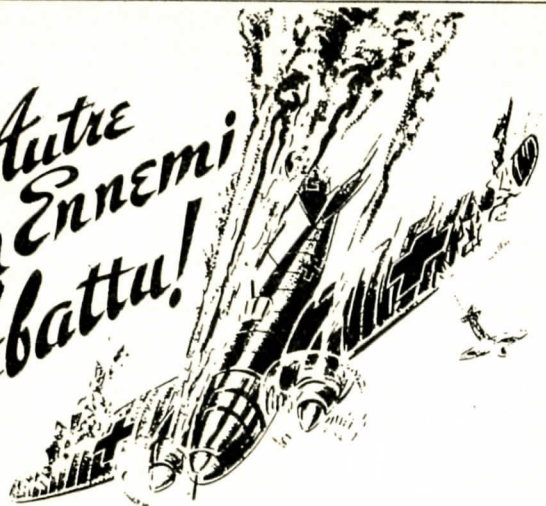
Les syndicats ouvriers ont coopéré en permettant d'accroître le nombre d'heures de travail et en soumettant à l'arbitrage les conflits du travail qui ont pu se présenter.

Je tiens à souligner ici, par parenthèse, le caractère extraordinaire de la collaboration que nous ont accordée les syndicats ouvriers. Il s'est passé peu de semaines que les chefs syndicalistes ne nous aient écrit pour demander si tel ou tel geste de leur part ne favoriserait pas la poursuite de l'effort de guerre, et, si j'ai bonne mémoire, le geste a suivi la parole chaque fois que nous avons été en mesure de leur répondre dans l'affirmative,

Il y a eu très peu d'exploitation de la part de la main-d'oeuvre tout comme de la part du capital. L'opinion générale semble être qu'une augmentation des salaires et du coût de la vie, et par conséquent l'augmentation du coût de la production, ne pourrait à la longue que devenir nuisible, et qu'on peut maintenir plus facilement un juste équilibre entre les salaires et le coût de la vie en cherchant à les stabiliser tous deux.

Les huit prochains mois seront témoins d'un développement rapide dans l'embauchage et d'une activité industrielle constamment grandissante. Le Canada devrait alors avoir porté à un maximum pratique sa production de matériel de guerre. Les huit prochains mois vont mettre à l'épreuve le moral du peuple canadien. Je n'ai aucun doute que notre industrie, et notre population toute entière justifieront notre confiance dans la capacité de production de ce vaste dominion.

*Un Autre
Avion Ennemi
Abattu!*



...par vos "Certificats de Guerre"

FINANCES

L'hon. J. L. Ilsley

Ministre des Finances

Le 21 Novembre 1940

MONSIEUR L'ORATEUR, les finances de l'Etat intéressent profondément certains membres de la Chambre, modérément quelques-uns et guère, je le crains, certains autres. Mais tous ont également droit à un clair exposé de la part du Gouvernement et, partant, j'ai mis quelque soins dans la préparation de mon discours.

Mes observations se groupent tout naturellement sous quatre têtes de chapitres: les principes, l'expansion des programmes, la critique et les perspectives.

Dix principes de finance de guerre

Bien que les principes de notre politique de guerre en matière de finances aient déjà été exposés, rien ne s'oppose à les formuler de nouveau. Je vais tenter d'exposer dans ce cadre, aussi brièvement que possible, les faits et les observations qui ont trait aux finances de l'Etat et qui méritent, à mon avis, d'être signalés à l'attention de la Chambre. En quelques mots, les voici:

1. Effectivement, c'est-à-dire en fonction de la perte que la production affectée aux fins de guerre fait subir à la nation, les frais de la guerre s'acquittent largement au jour le jour.

2. Les bornes de notre participation à la guerre ne sont pas d'ordre financier, mais, ainsi qu'on l'a déjà déclaré en cette enceinte, d'ordre physique, intellectuel et moral, c'est-à-dire se trouvent dans la limite matérielle de nos ressources et l'habileté intellectuelle et morale des Canadiens de supporter l'effort et le sacrifice.

3. Les services financiers n'ont pas uniquement pour tâche de procurer les fonds servant à solder les frais de l'armée, mais plus essentiellement, par le recours à l'impôt et à l'emprunt, de restreindre la demande dont sont l'objet nos ressources économiques au sein de la population civile, en vue d'assurer leur disponibilité pour les besoins de la défense ou des approvisionnements.

4. En s'acquittant de cette tâche, ils doivent se conformer au rythme suivi par le programme de la défense et des approvisionnements.

5. A cette fin, l'impôt, dans la mesure du possible, est une méthode préférable à l'emprunt par son caractère plus équitable et définitif.

6. L'égalité de sacrifice, compte tenu de la capacité de payer, doit présider au prélèvement de l'impôt.

7. En pratique, le recours à l'impôt ne doit pas dépasser certaines bornes, de sorte que l'Etat doit aussi recourir à l'emprunt, que l'épargne populaire volontairement affectée à cette fin doit alimenter dans toute la mesure possible.

8. La troisième méthode de faire les fonds de la guerre, savoir, le recours à l'inflation, est la plus inéquitable, la moins rationnelle et la plus dangereuse.

9. Au début d'une guerre, il est souvent possible qu'une expansion du crédit ne produise pas l'inflation.

10. Plus tard, lorsque toutes les ressources du pays sont exploitées, l'expansion monétaire ou du crédit entraîne nécessairement l'inflation si l'on n'y pare énergiquement, par des mesures rigoureuses de taxation, par exemple.

Les porte-paroles du Gouvernement ont à maintes reprises fait valoir ces principes à la Chambre, particulièrement dans les exposés budgétaires de septembre 1939 et de juin 1940. Toute mesure d'ordre financier prise par le Gouvernement s'est fondée sur ces mêmes principes, que le régime actuel entend toujours suivre.

Autant que je puis m'en rendre compte, ces principes furent généralement approuvés par le pays. Dans la mesure où elle peut exister, l'opinion publique sur les finances de guerre donne l'impression que les principes que j'ai exposés rencontrent l'assentiment de la très grande majorité des Canadiens.

Je désire maintenant faire une revue des événements qui se rapportent aux finances publiques et qui se sont produits depuis la

fin de juillet, date de mon dernier discours sur le sujet dans cette enceinte.

Augmentation des dépenses

Je signale en premier lieu la très rapide accélération qui s'est affirmée depuis quelques mois dans les dépenses de guerre. En juin et juillet, elles s'établissaient à environ 40 millions de dollars; en août elles étaient de 59 millions; en septembre, de 67 millions et en octobre, d'environ 82 millions, soit à raison de tout près d'un milliard de dollars annuellement.

Il convient de s'attendre à une augmentation des dépenses proportionnelles à l'expansion de nos programmes militaires, navals et aériens. Je me demande si les honorables députés se rendent bien compte de ce que signifient pour le pays des dépenses effectuées au rythme d'un milliard par année pour les fins de guerre, rythme que nous avons atteint actuellement. C'est à peu près le double de nos dépenses de toutes sortes en temps de paix, et environ le cinquième, et plus même, probablement, de notre revenu national.

Les dépenses étrangères à la guerre représentent, pour le premier semestre de l'année financière, une diminution d'environ 29 millions de dollars sur la période correspondante de l'année précédente. Les réductions qui seront opérées au cours du deuxième semestre seront plus sensibles encore dans la plupart des cas que celles effectuées durant la première moitié de l'année, surtout aux principaux chefs des travaux publics et de l'assistance, dans le premier groupe parce que l'année financière était déjà commencée quand la nouvelle politique prit son plein effet, dans le deuxième parce que l'assistance est plus coûteuse en hiver qu'en été et qu'il est plus facile ainsi de réaliser des économies.

Pour le revenu, les recettes de l'année financière s'établissaient jusqu'à hier à environ 145 millions de dollars de plus qu'à la date correspondante de l'an dernier; elles répondent très bien aux prévisions budgétaires, compte tenu des variations normales prévues pour toute l'année. Les prévisions budgétaires paraissent vouloir s'établir un peu en-deçà du revenu. Les premiers rapports de la perception de l'impôt de défense nationale indiquent un produit quelque peu supérieur aux prévisions nécessairement approximatives qui furent faites sans expérience préalable dans ce domaine des impôts. Il est à noter, en outre, que les augmentations apportées en juin dernier à l'échelle d'imposition consistaient surtout en impôts à percevoir l'an prochain sur le revenu et les excédents de bénéfices, de sorte que le montant des taxes à prélever sur les revenus touchés cette année dépasse celui des recettes actuellement perçues.

A ce sujet, je tiens à appeler votre attention sur le plan de versements mensuels, annoncé en septembre, lequel a pour but de

faciliter le paiement de l'impôt sur le revenu exigible l'an prochain. J'ai déclaré que je proposerais une modification à la loi présentement en vigueur, à l'effet que tout contribuable ayant acquitté un tiers de l'impôt en quatre versements mensuels égaux avant le 30 avril, ait le droit de payer le solde en quatre autres versements mensuels égaux, en mai, juin, juillet et août, sans les intérêts coutumiers. J'espère qu'un aussi grand nombre de contribuables que possible se prévaudront des avantages de ce plan, et commenceront dès maintenant à économiser en vue de l'acquittement de l'impôt. Autrement le coup sera rude lorsqu'on se rendra enfin compte de l'importance du montant à verser.

En sus de nos propres dépenses de guerre, celles que la Grande-Bretagne effectue au Canada se sont fortement accrues depuis quelques mois, et nous lui avons facilité la tâche en mettant à sa disposition les devises canadiennes dont elle avait besoin pour ces achats. Les honorables députés se rappellent sans doute la nouvelle parue, au cours de l'été, à l'effet que l'on avait pris les dispositions requises pour le rapatriement d'une autre somme considérable de valeurs canadiennes sous forme de rachat des obligations 4 p. 100 de l'Etat, 1940-1960, dont un montant d'environ 17 millions de livres sterling était détenu par le public anglais. On annonçait, à la fin du mois dernier, une nouvelle transaction du même genre concernant cette fois le rapatriement des obligations perpétuelles consolidées 4 p. 100 du Grand-Tronc, dont les intérêts sont nantis par l'Etat. Cette opération devrait avoir pour résultat de relever d'à peu près 109 millions le chiffre des avoirs britanniques au Canada. De plus, on a conclu certains arrangements avec les autorités anglaises en vertu desquels leurs représentants liquideront sur place, au Canada, certains autres portefeuilles de valeurs nanties par l'Etat ou de titres d'entreprises particulières. Il va sans dire que la vente de ces titres s'effectuera petit à petit et de façon méthodique, de manière à ne pas déséquilibrer nos marchés.

Je dois ajouter que dans l'intervalle de ces grandes opérations de rapatriement, nous sommes en mesure de fournir à titre temporaire aux autorités britanniques les devises dont elles ont besoin, grâce à l'accumulation de notre part de réserves de sterling qui sont ensuite liquidées au cours des transactions déjà mentionnées. Bien que je ne sois pas libre de dévoiler à l'avance le montant estimatif de dollars avancés périodiquement au gouvernement anglais—cela dépend d'une foule de circonstances—je crois pouvoir affirmer que ces avances ont atteint récemment un chiffre annuel dépassant de beaucoup les deux cents millions mentionnés par mon prédécesseur dans son exposé budgétaire du mois de juin.

La finance relative au blé

Le montant d'argent nécessairement affecté à l'achat et à la conservation du blé par la commission est un autre facteur dont on néglige trop souvent de tenir compte dans l'étude d'ensemble de notre problème financier. Le fait que ces sommes considérables ne proviennent pas directement de la trésorerie mais empêcher de voir combien elles épuisent l'épargne de la nation, à part les pertes que l'Etat sera appelé en définitive à combler. S'il ne nous fallait pas garantir ces emprunts, les fonds que nous obtenons de la banque à cette fin pourraient être consacrés à d'autres objets y compris l'effort de guerre. Au cours des mois qui se sont écoulés depuis mon dernier examen de notre situation financière, nous avons récolté une quantité considérable de céréales, ce qui veut dire que le financement des quantités énormes de blé que nous détiendrons sûrement en entrepôts l'an prochain, entraînera l'immobilisation de sommes importantes. Du point de vue de notre situation financière actuelle, le financement de ces stocks de blé suscite les mêmes difficultés que le financement de tout autre genre de déboursés.

Nos emprunts, depuis le mois de juillet, se répartissent en trois catégories: vente de certificats ne portant pas intérêt, certificats d'épargne de guerre, deuxième emprunt de guerre. Nous avons encore reçu de citoyens soucieux du bien public, un nombre assez considérable de prêts libres d'intérêt. Jusqu'au 18 novembre, nous en avons eu, en tout, 466 représentant une somme totale de \$2,843,297.07.

La campagne des épargnes de guerre

Nous avons continué notre campagne d'épargnes de guerre et je tiens à remercier de leur collaboration bénévole et enthousiaste les citoyens de toutes les parties du pays qui ont bien voulu nous aider à cet égard. A venir jusqu'à hier, nous avons vendu pour \$22,493,-236 de certificats d'épargne, sans compter les timbres d'épargne en possession de particuliers, lesquels représentent une somme d'environ un million et demi de dollars. Des milliers de maisons, dans toutes les parties du pays, ont institué chez elles différents régimes grâce auxquels leurs employés peuvent épargner régulièrement une partie de leur salaire ou de leur traitement. Jusqu'ici, les résultats sont très bons, mais nous pouvons faire beaucoup plus. Depuis quelque temps, la vente de ces certificats a rapporté environ deux millions et demi par mois, ce qui est bien inférieur à ce que nous devons en retirer avant que l'on puisse dire que cette campagne contribue dans une mesure convenable au financement des énormes dépenses de guerre qu'il nous faut acquitter chaque mois. Lors d'une réunion tenue à Ottawa le mois dernier, les présidents des divers comités provinciaux de la campagne d'épargnes de guerre ont porté l'objectif

à un niveau beaucoup plus élevé et décidé de réorganiser et d'intensifier toute cette campagne. Pour 1941, l'objectif est de \$120 millions—soit dix millions par mois. De sorte qu'un nombre plus considérable de citoyens devront épargner, pour les fins de la guerre, une partie de leur revenu.

Nos emprunts de guerre

C'est sans contredit le deuxième emprunt de guerre, lancé en septembre dernier, qui a été l'événement le plus important des quelques derniers mois, dans le domaine de la finance. Il s'agissait d'obligations à 12 ans portant intérêt à 3 p. 100 et offertes au public à 98¾ avec rendement de 3⅛ p. 100 jusqu'à échéance. Nous avons demandé au public de souscrire, en espèces, 300 millions de dollars et invité les porteurs d'obligations du Dominion échues le 1er septembre à échanger ces titres pour des obligations du nouvel emprunt. Les registres de souscription sont restés ouverts pendant deux semaines à partir du lundi 9 septembre. Les souscriptions en espèces se sont élevées à \$342,248,300, soit environ 42 millions de plus que le montant d'obligations offertes et distribuées. Nous avons également reçu et accepté des demandes de conversion s'élevant, au total, à \$24,946,200.

Cet emprunt et les modalités de son lancement ont fait l'objet de nombreuses critiques. Cependant, plusieurs de ces critiques s'anulent: par exemple, certains ont prétendu que si l'objectif n'a pas été atteint plus tôt, c'est que le taux d'intérêt était trop bas et d'autres, parce qu'il était trop élevé. D'autres critiques, bien que soumises, j'en suis sûr, dans le meilleur esprit possible, résultaient d'un malentendu et le chef de l'opposition (M. Hanson) est allé jusqu'à prétendre que cette campagne d'emprunt avait été un "fiasco". Je crois être en mesure d'éclaircir un peu la situation et de démontrer que cette observation de l'honorable leader était injustifiée.

C'est peut-être l'organisation générale de la campagne qui a donné lieu à la plupart des critiques et des malentendus. Je me permets d'expliquer ici qu'il existe en général deux modes de campagnes d'emprunt que nous pouvons utiliser. Le premier est ce qu'on appelle le mode professionnel; on s'adresse surtout à l'organisme professionnel des négociants, des banques et des courtiers en placements, organisme qui s'est développé depuis un certain nombre d'années pour l'organisation de la vente des titres, et ce n'est que d'une façon secondaire qu'on sollicite le concours bénévole de citoyens animés d'esprit public qui s'organisent en comités nationaux ou provinciaux. Quant au second mode, appelé plan coopératif de campagne, c'est celui qui a été employé pour les emprunts de la victoire de la dernière guerre et pour les souscriptions en faveur

d'oeuvres de charité en temps de paix. Il comporte un organisme extrêmement vaste couvrant tout le pays: une immense armée de collaborateurs profanes qui prêtent bénévolement leur concours aux professionnels pour faire la sollicitation dans les districts qui leur sont désignés; cela comporte beaucoup d'annonce et de publicité.

L'automne dernier, nous avons mûrement réfléchi sur la meilleure méthode à prendre pour organiser le premier emprunt de guerre. Nous avons étudié les méthodes employées avec succès dans les dernières années de la guerre précédente. Tout en reconnaissant qu'il nous faudrait un jour y avoir recours durant la présente guerre, nous avons décidé de ne pas employer ces méthodes pour notre première émission parce qu'elles sont plus coûteuses, qu'elles donnent lieu à un grand nombre de difficultés, comme par exemple pour la répartition des districts, et que, surtout au début de la guerre, elles auraient donné l'impression, injustifiée dans ce cas-ci, que nous étions dans la nécessité de recourir à nos dernières réserves.

Le premier emprunt de guerre, organisé d'après la méthode dite professionnelle, obtint un succès si extraordinaire que nous eussions difficilement été justifiables de changer immédiatement de mode d'organisation pour notre deuxième emprunt de guerre et d'adopter un mode beaucoup plus compliqué et plus coûteux.

Mon opinion personnelle est que la plus grande difficulté que nous avons eue à surmonter dans notre deuxième campagne provenait jusqu'à un certain point d'une confiance exagérée que le succès trop rapide du premier emprunt de guerre avait suscitée dans les esprits des portefeuellistes. Tout particulièrement chez les petits rentiers, on semblait porté à croire que l'emprunt serait souscrit presque du jour au lendemain et que par conséquent leur concours n'était pas nécessaire. Voilà pourquoi l'emprunt parut traîner durant les premiers jours de la campagne. C'est seulement après que nous eûmes fait comprendre aux petits rentiers que nous désirions leur concours et que nous en avions besoin, que nous pûmes obtenir d'eux la réponse empressée grâce à laquelle l'emprunt a été souscrit comme je l'ai dit.

100,000 petits prêteurs

Ce n'est là qu'un des indices du succès de l'emprunt. On peut en voir un autre dans le nombre des souscripteurs et dans la réponse des petits rentiers à notre appel. Le nombre des souscriptions individuelles s'est élevé au chiffre remarquable de 150,890. Chose plus importante encore, nous avons reçu 100,746 souscriptions de \$500 et moins, d'une moyenne de \$273 chacune. En présence de ces chiffres, je considère le succès de l'emprunt comme satisfaisant, bien

qu'il ne soit pas remarquable. L'emprunt aurait eu un succès signalé si les petits rentiers en avaient souscrit dix ou quinze pour cent de plus et les gros portefeuillistes, dix ou quinze pour cent de moins.

De plus, nous devrions considérer le nombre des petites souscriptions en nous rappelant que les obligations de ce deuxième emprunt de guerre ne furent pas offertes en coupures de \$50. Nous n'avons pas voulu offrir de ces coupures parce que nous pensions que les personnes qui pouvaient se permettre de ne souscrire que des montants de \$50 ou moins faisaient mieux d'acheter des certificats d'épargne de guerre, lesquels, enregistrés et portant intérêt composé jusqu'à l'époque de leur échéance, sont en vente depuis le 27 mai. Bien que ce genre de valeurs offre des avantages manifestes aux petits épargnants, il me semble qu'à l'occasion des futurs emprunts de guerre, nous devrions émettre de nouveau des coupures de cinquante dollars afin de permettre à tous les portefeuillistes, petits et grands, de participer à l'énorme effort patriotique que représentent nos campagnes d'emprunts de guerre.

D'aucuns prétendent que le deuxième emprunt de guerre n'a pas réussi puisque la vente des obligations a pris deux semaines. Une telle façon de voir dénote une incompréhension absolue des principes qui régissent la distribution rationnelle des obligations. Si nous voulions compter seulement sur les grandes institutions financières pour l'achat de nos obligations, une campagne de deux ou trois jours suffirait peut-être, mais aucun de ceux qui possèdent quelque expérience dans le commerce des valeurs ne considérerait un tel mode de distribution comme rationnel ou satisfaisant. L'intérêt du peuple et celui de la trésorerie exigent, croyons-nous, que les obligations fédérales soient réparties aussi largement que possible parmi les divers portefeuillistes qui désirent détenir ces titres comme placement permanent. Il est ridicule de croire que cette répartition puisse se faire en quelques jours dans un pays comme le nôtre, où la population est disséminée sur une si vaste superficie. Les campagnes d'emprunts de la victoire, pendant la dernière guerre, duraient au moins deux semaines et, pour ma part, je vais m'efforcer de faire en sorte que, à l'occasion de nos futurs emprunts, les registres demeurent ouverts pendant une période au moins aussi longue, afin que tout le monde ait l'avantage de souscrire.

Il y a un autre point que je désire traiter. A propos de notre emprunt de septembre, il importe de se rappeler que ce fut le deuxième emprunt public lancé au cours de 1940 ou plutôt pendant les neuf premiers mois de 1940. A l'aide de ces deux emprunts, de même que par la vente de certificats d'épargne de guerre, de timbres d'épargne et de certificats non productifs d'intérêt nous avons jusqu'à cette époque-ci de l'année civile, obtenu des portefeuillistes

particuliers et des institutions autres que les banques une somme globale d'environ 524 millions de dollars. Voilà un résultat dont le Canada a lieu d'être fier, étant donné surtout les taux d'intérêt applicables à ces fonds et la mesure dans laquelle il a fallu accroître les impôts afin de solder les frais de la guerre actuelle. A mon sens, un tel résultat ne peut se comparer au financement de la dernière guerre, alors que l'Etat vendait, parfois en perte, des obligations exemptes d'impôt et rapportant 5 ou 5½ p. 100, et cela à une époque où les revenus avaient tendance à s'accroître.

J'aborde maintenant quelques-unes des critiques dirigées contre nos méthodes d'administration financière.

Ces critiques ont été de deux sortes: les unes portaient sur les détails et les autres sur des questions de principe. C'est dans la première catégorie que se rangent les remarques du chef de l'opposition; en effet, il n'a pas critiqué nos méthodes quant aux principes, mais si j'ai bien interprété ses paroles, il s'est élevé contre la façon dont elles ont été appliquées à certains égards.

Expansion économique

De fait, l'embauchage et la production ont fort augmenté depuis le début des hostilités. L'indice du rendement industriel en septembre était de 167 en regard de 127, immédiatement après la déclaration de la guerre. L'indice de l'embauchage, au commencement d'octobre, avait atteint le plus haut point, soit 136.2. Il a montré une augmentation du nombre des ouvriers au travail, comparativement au mois précédant la déclaration de la guerre, augmentation d'environ 350,000. Cela ne comprend pas les quelque 200,000 hommes ajoutés à nos troupes depuis le début des hostilités.

Par conséquent, le nombre total des personnes employées et dans les services militaires s'est accru d'environ 550,000 depuis le commencement de la guerre. Rares sont les industries dont les employés ont été moins nombreux. Il n'y a que dans la construction des grandes routes que l'embauchage a diminué, et c'est principalement parce que ce genre de travaux de secours n'existe plus.

Ces chiffres et autres indiquent que notre effort de guerre, tant en ce qui concerne les services militaires que la production, n'a pas exigé une réduction notable de l'emploi des civils ou de leurs dépenses, bien que, naturellement, nombre de personnes aient dû limiter leur consommation. En réalité, les statistiques relatives aux ventes de détail, ainsi qu'à la production et aux importations des denrées de consommation, surtout les marchandises de luxe, montrent que la consommation totale des civils, surtout en ce qui regarde les articles de luxe, a augmenté sensiblement durant la guerre, même si l'on tient compte des prix quelque peu plus élevés. Cette expan-

sion économique remarquable que nous avons eue depuis quinze mois n'a pas été accompagnée d'une hausse importante des prix, sauf l'augmentation qui s'est produite dans les premières semaines de la guerre, attribuable aux modifications des taux du change, du transport maritime et de l'assurance.

Cela m'amène à examiner ce que nous devons envisager dans le domaine financier et économique. A mesure que notre programme militaire et celui des approvisionnements se développent, nous devons accroître le nombre d'hommes et la quantité des matériaux. Nous sommes à étudier les divers éléments de ces programmes afin de savoir au juste ce qu'ils exigent, au point de vue de la main-d'oeuvre et des matériaux, car se sont eux, et non l'argent, qui sont les facteurs à considérer. De fait, l'une des principales raisons de la formation du Conseil des exigences du temps de guerre, dont le ministre des Munitions et des Approvisionnements (M. Howe) a parlé hier, est d'aider à l'étude de ces besoins physiques et de ce qu'ils comportent pour la consommation publique. C'est en nous basant sur ces renseignements que nous devons décider ce que nous pouvons accomplir.

Pleine exploitation de nos ressources

Il est certain, cependant, que les programmes que nous avons déjà commencé à exécuter créeront beaucoup de raretés, et, avant plusieurs mois, nous serons parvenus au plus haut point de l'embauchage de la main-d'oeuvre et de la pleine utilisation de la plus grande partie de nos ressources économiques.

Nous avons encore des chômeurs, malgré la grande augmentation de l'embauchage que je viens de mentionner. Plusieurs de nos industries sont encore en mesure de produire davantage. En outre, il y a de nombreux ouvriers dans des industries non essentielles au programme de guerre, et nous pouvons, verser dans les industries de guerre plusieurs dizaines de milliers d'agriculteurs et d'ouvriers, ou encore dans d'autres industries pour remplacer ceux dont on a besoin dans les industries de guerre. En d'autres termes, nous sommes encore à un stage où il est possible d'augmenter la production totale grâce à l'emploi prudent des ressources inexploitées ou mal exploitées. On peut augmenter et l'on augmentera la production de guerre encore plus, en consacrant à des fins de guerre les ressources affectées à des fins civiles. Cependant, cette expansion et ces changements exigent une organisation soignée et du temps. Il faut en particulier préparer la main-d'oeuvre à ces nouvelles tâches et utiliser de la façon la plus efficace des ouvriers spécialisés. On a pris et l'on prendra des mesures afin d'assurer que cette formation nécessaire et cette utilisation efficace de la main-d'oeuvre se produisent.

Vu la perspective d'une forte augmentation des productions de guerre qu'il importe de réaliser dans ces conditions, il est essentiel que nous économisions le plus possible et que nous ne dépensions pas nos revenus en achats de denrées dont la main-d'oeuvre et les matériaux pourraient servir à la production de guerre. Il faut faire des épargnes et les convertir immédiatement en certificats de guerre ou les conserver pour l'emprunt de guerre de l'an prochain.

Je me rends bien compte que l'on soutient qu'il n'est pas sage de demander aux gens de diminuer leurs dépenses lorsqu'il y a encore du chômage ou la possibilité d'augmenter la production. Cependant, comme je l'ai déjà dit, nous rencontrons des insuffisances de plus en plus nombreuses. Les exigences croissantes de la guerre continueront d'absorber les chômeurs. La demande d'ordre civil augmentera également à cause d'un plus fort embauchage et des salaires payés par les industries de guerre. En conséquence, même si nous augmentons nos épargnes, l'embauchage et la production continueront quand même de s'accroître rapidement.

Récemment, nous avons étudié la question de nos finances pour les prochains douze mois. Il a fallu prendre deux décisions. La première a trait au genre d'organisation qu'il faudra mettre sur pied lors de la vente au public des obligations d'un gros emprunt de guerre. La deuxième se rapporte à la date de l'émission de cet emprunt. Nous croyons que le moment est venu de recourir au genre coopératif d'organisation dont je vous ai déjà parlé. La somme qu'il nous faudra obtenir nécessitera la création d'un vaste organisme national afin que toutes les personnes financièrement en état d'acheter des obligations de guerre en reçoivent la demande directe. Il faut bien faire comprendre à tous que nous sommes solidairement responsables des résultats que nous voulons atteindre. Vous pouvez être certains que le Gouvernement fera tout en son pouvoir afin d'assurer que l'organisation établie sera à la hauteur de la tâche. Nous recevrons sans doute de toutes parts la collaboration et le généreux concours sans lesquels le succès serait impossible.

3e emprunt de guerre l'été prochain

Si je passe maintenant à la date du lancement du prochain emprunt, de multiples raisons nous portent à ne pas faire cet appel avant l'été de 1941. A ce moment-là, l'exposé budgétaire aura été déposé, la plus forte partie des impôts sur le revenu à payer en 1940 l'auront été et les particuliers aussi bien que les institutions seront mieux en état de voir quelle sera leur situation financière en 1941. Si nous lançons un emprunt au commencement de 1941, les acheteurs d'obligations seraient encore vis-à-vis de bon nombre de difficultés et d'incertitudes. De plus, la vaste organisation publique

à laquelle nous voulons recourir est d'une telle nature qu'il ne serait ni utile ni même possible de lancer deux campagnes de ce genre à des intervalles rapprochés. Une organisation de la sorte est difficile à manier et demande beaucoup de préparatifs et il est plus facile de justifier les frais si le montant de l'emprunt est substantiel.

La décision de ne pas émettre de troisième emprunt de guerre avant l'été prochain nous imposera, dès le début du nouvel an, des opérations à court terme. Dans mon exposé budgétaire du 12 septembre 1939, j'ai déclaré que notre premier emprunt serait de cet ordre et s'accompagnerait d'une expansion de crédit modérée et prudemment réglementée. Alors que l'expansion du crédit est à propos pendant les premières phases de la guerre, ajoutais-je, elle n'est pas à perpétuer lorsque le marché de la main-d'oeuvre et la production vont atteindre leur maximum. Je n'ai pas eu lieu de revenir sur cette manière de voir fondamentale, mais la nature du programme fiscal adopté par le Gouvernement a été et continuera d'être telle qu'un financement à court terme, accompagné d'une augmentation des dépôts bancaires, n'aura pas pour effet, dans les circonstances, de provoquer un mouvement d'inflation. Cette mesure préviendra tout resserrement monétaire excessif à un moment où l'essor donné aux affaires par les commandes de guerre forcera l'industrie à accroître son capital de roulement. En arrivant à cette conclusion, j'ai tenu un certain compte du fait que bien des gens, mûs par l'incertitude qu'entraîne la guerre et par la nécessité d'accumuler le montant voulu pour acquitter leurs impôts, sont peu disposés à épuiser leur compte de banque, mais tiennent au contraire à maintenir leurs disponibilités aussi intactes que possible.

En décidant des nouvelles mesures de financement à court terme, le Gouvernement songeait également que la plus grande partie des fonds empruntés d'ici l'été prochain seront requis comme couverture des opérations effectuées par la commission de contrôle du change étranger. On a décidé que cette commission fasse plus libéralement les fonds du rapatriement de nos titres et, à cette fin, il faudra plus d'argent. Vous n'avez pas oublié que le procédé de rapatriement exige l'accumulation provisoire, à la commission de contrôle du change étranger, de balances en sterling affectées ensuite au rachat de titres canadiens détenus au Royaume-Uni.

J'imagine que les décisions prises au sujet de notre programme financier se recommandent d'elles-mêmes tant aux portefeuilleistes qu'au public en général. Elles permettront au gouvernement et à la population de procéder aux préparatifs voulus pour que le troisième emprunt de guerre ait un succès retentissant. La Chambre a entendu, au cours de ces derniers mois, plusieurs ministres répéter sous d'autres formes ce que le premier ministre a dit:

Les seules limites que le Gouvernement soit disposé à placer à l'effort de guerre du Canada sont celles qu'imposent l'étendue de nos ressources, tant humaines que matérielles, et notre capacité de sacrifice.

Et puis:

Nous entendons rendre financièrement possible le maximum d'effort que la population canadienne est capable, physiquement et moralement, de faire.

Ce qui ne veut tout de même pas dire que nous n'aurons aucun problème financier à résoudre. Bien au contraire, cela signifie que nous irons de l'avant, indépendamment des problèmes financiers que peuvent susciter les frais énormes de l'armée et des approvisionnements. L'exécution du programme, tant du point de vue physique que financier, va exiger un doigté plus qu'ordinaire. D'une part, il importe de définir ce qui est physiquement possible et de nous assurer que toutes nos ressources physiques, nos hommes, nos capitaux et nos denrées seront utilisées dans toute la mesure du possible et le plus tôt possible. D'autre part, pour assurer la disponibilité des ressources physiques nécessaires à l'exécution rapide et efficace de notre programme de guerre, il faut à nos finances une gestion éminemment habile et minutieuse.

Cette politique signifie que notre problème financier sera énorme, que nous devons être prêts à prélever, d'une manière ou de l'autre, des sommes d'argent considérables, et verser dans le trésor une proportion toujours grandissante de notre revenu national. Ce ne sera pas facile. Il faudra beaucoup d'habileté, une direction des plus énergique, un travail inlassable, tant de la part du Gouvernement que du peuple. Je crois, cependant, que nous pouvons accomplir volontairement ce que fait l'ennemi par contrainte rigide. Je suis convaincu que nous pouvons égaliser, surpasser même, ses efforts, une fois que les citoyens auront mis l'épaule à la roue.

Lorsque nous nous sommes réunis en mai dernier, l'Angleterre subissait des revers en Norvège; les Pays-Bas étaient envahis, et notre alliée, la France, était à la veille du désastre, qui s'est produit peu après. Les Canadiens voulaient aider la Grande-Bretagne dans toute la mesure de leurs forces, en reléguant leurs intérêts particuliers au second plan. Ils étaient prêts à tous les sacrifices. On croyait imminente une invasion de l'Angleterre. L'existence de l'Empire était en danger. Le régionalisme et l'égoïsme, fléaux de la démocratie, peut-être sous tout mode de gouvernements, étaient subordonnés au patriotisme. Les fardeaux de taxes et autres étaient acceptés presque sans plainte. Notre principal désir, sinon le seul, était d'aider à gagner la guerre.

Trop d'optimisme est dangereux

Aujourd'hui, quelques mois seulement plus tard, nous sommes rassurés, trop peut-être. Nous sentons vaguement que nos biens les plus chers sont en jeu, mais nous ne sommes pas très sûr qu'ils soient en danger. Au lieu de nous rendre compte, sans cesse, du terrible péril dont nous menace un puissant ennemi, plusieurs parmi nous pensent que la bataille de l'Angleterre est gagnée, et que tout va bien. Cet optimisme est excessif et dangereux. Bien avant que nous remportions la victoire, il faudra que nous serrions de bien plus près l'ennemi. Non seulement nos combattants doivent-ils engager l'action, mais il est nécessaire que les civils luttent contre l'ennemi, en s'imposant des sacrifices, en dénonçant à leurs plaisirs, en ce dévouant à la cause commune. C'est ainsi que nous devons tous nous battre contre l'ennemi.

Il y a aujourd'hui de l'héroïsme dans l'air, sur mer, dans les déserts africains, et il y a de l'héroïsme parmi la masse du peuple de la mère-patrie. Inspirons-nous de leur exemple. Les civils du Canada ont leurs obligations. Elles sont plus faciles à assumer mais non moins importantes que celles des civils de la Grande-Bretagne. Assumons-les avec le même désintéressement, le même courage, la même détermination.

(N.B.—M. Ilsley prononça un autre discours aux Communes, le 2 décembre, en soumettant ses prévisions budgétaires. On peut s'en procurer le texte en écrivant au bureau du Ministre des Finances, à Ottawa.)



LE PREMIER MINISTRE

Le très hon. W. L. Mackenzie King

Le 2 Décembre 1940

MONSIEUR L'ORATEUR. On m'a demandé de passer de nouveau en revue, avant l'ajournement du Parlement, la situation militaire en Europe, l'état actuel de la Grande-Bretagne et la collaboration que le Canada lui apporte en ces temps d'épreuve.

Je doute qu'il soit possible d'ajouter grand chose à ce que j'ai dit il y a trois semaines et aux exposés complets faits ensuite par les autres ministres.

Cependant, le fait que les événements ou les nouvelles des deux dernières semaines aient pu porter le chef de l'opposition à dire qu'il s'est produit au cours de cette période une profonde modification dans la situation, prouve bien qu'on ne saurait rappeler trop souvent à la Chambre et au pays tout entier que le conflit actuel n'est pas une guerre de semaines ou de mois, mais d'années. C'est le point qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on suit de loin les fluctuations de la guerre, à divers moments et sur des théâtres différents. En outre, lorsque nous tentons d'estimer l'importance de notre propre effort de guerre en vue des opérations présentes et futures, nous ne devons pas oublier que d'ici un an il peut se produire un grand changement dans la forme et l'étendue de l'aide que l'on demandera à notre pays et à notre continent.

Quand nous méditons sur l'immensité du conflit et sur la contribution du Canada, il est essentiel que nous sachions situer les événements isolés dans le tableau général, établir la corrélation entre les divers éléments de temps et de lieu et garder en tout un juste sens des proportions et de la perspective. Les jours ensoleillés et les jours sombres ne manqueront pas de se succéder sur les vastes horizons de cette guerre mondiale. Il est inévitable que les succès soient accompagnés de revers. Il serait absurde de s'enthousiasmer d'un triomphe immédiat, mais il serait encore plus absurde de se décourager à cause d'une défaite passagère.

Les membres du gouvernement du Royaume-Uni et d'autres hommes publics de la Grande-Bretagne ont récemment fait des nombreuses déclarations aux journaux, au Parlement et à la radio. Certaines de ces déclarations peuvent paraître pessimistes, d'autres semblent avoir un ton d'optimisme. En vérité, nous avons de graves sujets d'inquiétude, mais nous avons aussi lieu de nous réjouir à plusieurs points de vue. Si certaines déclarations paraissent pessimistes, c'est que les dirigeants de la Grande-Bretagne tiennent à nous dire la vérité et que le peuple anglais est assez fort pour supporter les dures vérités. Parfois, on trouve ces déclarations trop optimistes peut-être. C'est qu'elles s'inspirent du courage, de l'espérance et de la détermination des Anglais, de leur refus de songer jamais à la possibilité de la défaite.

Nous visons à la victoire

Nous avons le devoir, mes collègues et moi, d'envisager la guerre nettement et de la voir dans son ensemble. Nous avons tâché de faire en sorte que l'immédiat ne nous cachât pas la fin ultime, nous rappelant toujours que les mesures les mieux adaptées (du moins en apparence) au présent pourraient être funestes dans l'avenir. Dès le début, le Gouvernement s'est assigné pour fonction de préparer, en collaboration avec le gouvernement du Royaume-Uni, des plans visant à l'issue victorieuse du conflit.

Qu'on me permette de citer un exemple, dont on saisira tout de suite la signification. Eussions-nous été emportés par les bruyantes clameurs du début, nous aurions consacré nos efforts, notre richesse et nos forces surtout au recrutement de nombreuses troupes à destination d'outre-mer, dont nous aurions hâté l'expédition, de sorte que la conscription seule, à tout prendre, nous eût permis d'entretenir en campagne une grande armée superflue. Nous aurions pu de la sorte calmer certaine agitation des premières semaines du conflit, mais cette façon d'agir aurait causé la désunion au Canada et se serait révélée en définitive gaspillage inutile dans la tâche que nous entreprenions de répondre aux besoins de l'Angleterre. Au lieu d'aider la Grande-Bretagne, comme c'est le cas aujourd'hui,

grâce à nos ressources aériennes et maritimes ou par le moyen de notre matériel de guerre, de nos navires, d'approvisionnements de toutes sortes et de plus en plus abondants, nous aurions imposé à une île assiégée l'obligation supplémentaire de nourrir un grand nombre d'hommes dont on n'aurait pas eu besoin alors.

Nous n'avons cédé à aucune vocifération. Au contraire, le Gouvernement s'est préparé en vue d'un progrès bien équilibré dans tous les domaines. Nous avons constitué une armée de l'air, de mer et de terre. Nous avons établi une industrie de guerre, nous avons préservé nos ressources monétaires à l'intention de la Grande-Bretagne et à nos propres fins. Tout en nous préparant aux batailles d'outre-mer, nous avons songé à nos rivages, aux dangers auxquels ils peuvent être à tout moment en butte, à mesure que la scène du conflit se modifie et que l'horreur de la guerre s'intensifie. Ces préparatifs ne se prêtent pas à la réclame tapageuse. Mais ils produisent de véritables résultats en définitive. La guerre, inévitablement, sera longue; il est non moins inévitable que le temps seul révèle les conséquences d'un effort soutenu.

Tout en reconnaissant que ni la Grande-Bretagne, ni le Canada, ni les pays neutres qui ont été envahis n'avaient pu prévoir la marche des événements, il est incontestable encore aujourd'hui que, dans ses grandes lignes, le plan conçu dès le début par la Grande-Bretagne en vue d'une victoire ultime était et demeure essentiellement logique. Il prévoyait une guerre, non pas de plusieurs mois, mais de plusieurs années. Il envisageait une intensification des hostilités et une extension du théâtre des opérations militaires. Il tenait compte non seulement de la nécessité de sauvegarder la liberté, mais aussi de la nécessité et de l'obligation de la restaurer.

Conflit de longue haleine

Dans les exposés que j'ai faits à la Chambre et au pays de la situation telle qu'elle m'apparaissait, j'ai tâché, depuis le début, de bien peser les mots plutôt que de suivre mes impulsions. Je n'ai pas cherché, il est vrai, à prendre la parole à tout instant. Si j'ai ainsi espacé mes interventions, c'était afin qu'elles eussent une plus grande portée. J'ai cherché, lorsque l'occasion me le permettait, à évaluer et à peser les facteurs essentiels. Dans presque toutes mes déclarations au sujet de la guerre, j'ai donné à entendre que la lutte serait longue, âpre et terrible. J'ai dit au peuple canadien que la guerre serait infiniment plus importante qu'on ne semblait s'en rendre compte au début, ou qu'on ne s'en rend compte même à l'heure actuelle. J'ai ajouté qu'elle durerait, non pas plusieurs mois mais plusieurs années; qu'elle outrepasserait inévitablement les frontières de l'Europe pour s'étendre à d'autres continents; que tout ce conflit résultait du désir de dominer le monde. J'ai également déclaré au début que, mettant

leur confiance en la neutralité, les nations européennes pourraient être englouties, comme conséquence de leur aveuglement et de leur indifférence à l'égard de la guerre.

A maintes reprises, nous avons déclaré à la Chambre et au peuple canadien, dans des communiqués officiels, que la suprématie dans les airs était indispensable à une défense efficace de même qu'à l'offensive que nous devrions lancer tôt ou tard et sans laquelle nous ne saurions remporter la victoire. Nous avons insisté dans la même mesure sur la nécessité d'un blocus efficace, grâce à la suprématie navale de la Grande-Bretagne, pour assurer, non seulement la victoire, mais notre propre survivance. Par-dessus tout, j'ai affirmé sans cesse et avec toute la vigueur dont je suis capable, que la liberté des peuples du continent américain et la sauvegarde de la liberté britannique ne peuvent s'envisager séparément; que, de plus, la préservation de la liberté britannique est indispensable à la restauration de la liberté humaine, là où on l'a supprimée. Je dois ajouter que la corollaire est également vraie. La restauration de la liberté dans le monde dépend de la conservation de la liberté britannique jusqu'au jour où les forces qui, la Grande-Bretagne à leur tête, luttent pour la liberté auront mobilisé toutes leurs énergies pour se mettre définitivement en marche vers la victoire.

Ce sont les paroles prononcées par le chef de l'opposition, jeudi dernier, réclamant de ma part une nouvelle déclaration à la Chambre, qui m'ont poussé à faire ces observations préliminaires. L'honorable député a déclaré:

A mon avis, comme aussi à celui de plusieurs honorables députés et, j'en suis convaincu, d'un grand nombre de Canadiens, la situation en Europe n'a jamais été aussi grave depuis la chute de la France.

Je dois affirmer tout de suite et très catégoriquement que tel n'est pas mon avis. Mon opinion est plutôt celle que j'exposais dès l'ouverture du débat sur l'Adresse, pour répondre au discours du chef de l'opposition. Il ne fait pas le moindre doute que la Grande-Bretagne et ses alliés sont non seulement en bien meilleure posture aujourd'hui qu'au moment de la signature de l'armistice franco-allemand, mais aussi qu'ils l'ont été au cours des mois qui ont suivi immédiatement la chute de la France. Hitler lui-même n'était pas préparé à la prompt capitulation de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique et de la France. Cette rapide succession d'événements qui nous a bouleversés a comporté pour l'Allemagne, ne l'oublions pas, un égal élément de surprise. Si nous y étions mal préparés, les Allemands ne l'étaient pas moins. Si ces événements s'étaient succédés au rythme prévu dans le plan hitlérien, il est tout à fait concevable qu'un débarquement de troupes allemandes aurait été possible sur

les côtes de Grande-Bretagne. Et la résistance possible, immédiatement après l'évacuation de Dunkerque, aurait fort bien pu s'avérer insuffisante devant l'effarante tâche à accomplir.

On a cru l'Angleterre trop faible

Au moment où elle signait l'armistice, la France croyait, et la plupart des nations neutres de l'Europe avec elle, que la partie était déjà jouée pour la Grande-Bretagne comme pour elle-même. L'aspect profondément tragique de la situation surgit du fait que la France ignorait la vérité. Croyant l'ennemi invincible, elle préféra capituler plutôt que risquer l'annihilation. Aux Etats-Unis, l'opinion dominante subit quelque temps la crainte de voir la Grande-Bretagne impuissante à repousser un aussi formidable assaillant. On doutait qu'elle pût tenir le coup. La population des Etats-Unis se demandait si la prudence n'enseignait pas plutôt de retenir au pays le matériel de guerre, malgré le besoin si pressant qu'en avait la Grande-Bretagne, afin de se protéger elle-même contre un péril devenu excessif une fois les Iles britanniques vaincues.

Tout cela a changé, et complètement. Depuis trois mois, les plus rudes de l'histoire d'Angleterre, il devient de plus en plus manifeste que la tournure d'esprit de l'Allemand ne lui a jamais permis de bien comprendre l'Anglais. La population des Iles britanniques, hommes et femmes, a de nouveau fait preuve d'un courage indomptable, de son habileté à combattre et encaisser les coups quand sa liberté est en danger. Comme les "Côtes de Fer", soldats de Cromwell, "elle sait quelle cause elle défend".

Vu l'amélioration de la situation en Méditerranée, que nous pouvions à peine espérer il y a trois mois; vu aussi l'acquisition des destroyers américains et le torrent de matériel de guerre qui déferle comme jamais des Etats-Unis et du Canada vers la forteresse insulaire; considérant enfin la certitude que se poursuivra la plus grande assistance possible à la Grande-Bretagne, politique que le peuple américain a confirmée par voie de scrutin et qui vient s'ajouter aux heureux fruits de la préparation canadienne, comment oser affirmer, à la lumière de tous ces faits, dont le Gouvernement ne détient pas seul le secret mais qui sont du domaine public, que la situation est aujourd'hui plus grave qu'elle ne l'était il y a trois ou quatre mois? Il est vrai que les hostilités augmentent en violence; il est également vrai que depuis l'effondrement de la France, la Grande-Bretagne augmente sans cesse en puissance.

Le chef de l'opposition a énuméré trois éléments qui lui paraissent indiquer la gravité de l'heure et motiver évidemment à ses yeux l'opinion qu'il partage avec d'autres sur la situation: d'abord, "la destruction presque complète des grandes villes de Birmingham,

Bristol et Southampton"; ensuite, "la perte de nombreux navires rapportée par les journaux; enfin, les paroles du marquis de Lothian, représentant de Sa Majesté aux Etats-Unis, particulièrement en matière de finance".

Examinons à la lumière des faits si l'honorable député et ceux qui pensent comme lui sont fondés dans leurs conclusions. J'espère, en passant, que mes honorables collègues se rappelleront ce que j'ai tant de fois souligné, à savoir que les déclarations faites au Parlement du Canada, tout en visant de prime abord à renseigner notre population, risquent quand même d'avoir des répercussions chez les ennemis actuels ou possibles de la Grande-Bretagne. Je laisse aux membres de la Chambre le soin de juger par eux-mêmes des effets que produirait chez nous ou en Grande-Bretagne la nouvelle radio-diffusée d'une source allemande autorisée que les Britanniques ont réussi, par leurs bombardements, à "détruire presque complètement" trois ou plus des principaux centres industriels d'Allemagne.

Les villes anglaises ne sont pas détruites

Prenons d'abord l'hypothèse de "la destruction presque complète des villes de Birmingham, Bristol et Southampton". Permettez-moi de dire à l'honorable représentant que, même dans les manchettes les plus voyantes des journaux du continent qui publient le plus de nouvelles à sensation et dans les phrases des annonceurs les plus tonitruants de la radio je n'ai rien vu ou entendu qui motive l'affirmation ou la supposition que les villes de Birmingham, Bristol et Southampton aient été pour ainsi dire détruites. Les nouvelles aux journaux justifient encore moins pareille idée. Les dépêches officielles de Grande-Bretagne au Canada ne contiennent certes rien qui corrobore ces affirmations. Depuis quelques semaines, il y a eu, cela va de soi, des raids aériens importants contre chacune des villes mentionnées et une couple d'autres, notamment Coventry. Birmingham a une population de 1,055,000 âmes, Bristol de 415,000 âmes et Southampton, de 178,000 âmes. Coventry est une ville de 204,000 habitants. Les chiffres publiés par les journaux au sujet de Coventry: environ 400 morts et 1,800 blessés, sont exacts. Je puis dire que le nombre des morts et blessés dans les autres villes est bien moins élevé. Ce qui importe le plus, au cours de ces raids, les dégâts subis par les objectifs d'ordre militaire et industriel ont été notamment minimes. Les bombardements de nuit présentent il est vrai, un problème qu'on n'a pas encore résolu. Si l'obscurité, il est vrai, empêche l'aviateur en raid de viser les objectifs, elle accroît ses chances de destruction aveugle. Eu regard des succès que l'ennemi peut réclamer pour ses pratiques de terrorisme, il faut inscrire ses pertes en hommes et en avions. A ce double point de vue, le pourcentage des pertes de la Grande-Bretagne dans les Iles Britanniques comme sur le continent

européen a été plusieurs fois moindre. En outre, par ses tactiques de terrorisme, l'Allemagne a défié la combativité du peuple anglais. En dernière analyse, la victoire dépendra du caractère national. Par ses méthodes meurtrières, Hitler a réussi à démontrer au monde l'impossibilité d'une victoire allemande.

Sir Walter Citrine a dit l'autre jour à la Nouvelle-Orléans il est vrai, que le bombardement continu des villes anglaises réagit sur le rendement de la production anglaise. Mais il est possible d'exagérer les dégâts infligés aux villes et à l'industrie anglaise, comme aussi de mésestimer les dégâts subis par les objectifs allemands d'ordre militaire. Depuis des mois, de nuit en nuit, parcourant, il est vrai, de plus grandes distances, en plus petit nombre et avec moins de bombes, les avions de la Royal Air Force n'en poursuivent pas moins un programme bien déterminé de destruction efficace.

Le plan tactique de l'aviation britannique

On mandait de Londres il y a quelques semaines que les escadrons de bombardiers de la Royal Air Force poursuivaient un "plan systématique" d'attaques aériennes dirigées, en Allemagne et dans les territoires occupés par les Allemands, contre des objectifs importants au double point de vue stratégique et industriel. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la carte pour se rendre compte de l'étendue du territoire que peuvent attaquer les avions britanniques (il s'étend, de fait, des côtes de la Norvège à la frontière espagnole et, à l'intérieur, jusqu'au centre industriel de l'Allemagne) et partant, des grandes distances à parcourir. A la vérité, de gros bombardiers britanniques se sont rendus, en une seule envolée, jusqu'à 1,400 milles de leurs bases, dépassant les grosses industries de la vallée du Rhin pour atteindre les importantes usines d'armements Skoda, à Pilsen. Survolant les Alpes, ils sont allés bombarder les grandes villes industrielles du nord de l'Italie, Turin, Milan et les autres. Ils ont attaqué sans répit—de 80 à 100 fois depuis la mi-été—des raffineries de pétrole synthétique, comme à Gelsenkirchen; des fabriques d'aluminium; des voies de classement de wagons, dont celle de Hamm, la plus importante du continent; des cales sèches et des chantiers de constructions navales.—Le port de Hambourg est, dit-on, hors de service,—des bases navale à Kiel et à Wilhelmshaven; des centrales électriques, et une foule d'autres objectifs.

Plus près de chez elle, depuis que les côtes des Pays-Bas et la plus grande partie du littoral français sont aux mains de l'ennemi, la Royal Air Force s'est attaquée sans relâche aux "ports d'invasion" de Lorient, du Havre, de Boulogne et de Dunkerque. Ils n'ont cessé de bombarder, dans ces ports, les bases sous-marines et les concentrations de chalands qui devaient servir au transport de troupes

nombreuses et, en deux occasions au moins, les escadrilles de bombardement et de défense côtière, grâce à leur vigilance constante et à la rapidité de leurs attaques ont mis fin à des tentatives allemandes d'invasion par voie de mer, dans cette partie de la Manche.

J'ai dit que le territoire assujéti aux attaques est d'une vaste étendue et les distances à parcourir, considérables. Par contre, la zone d'attaque des Allemandes est beaucoup plus restreinte et vu la proximité des bases aériennes établies sur le littoral occupé, les distances que doit franchir l'ennemi sont relativement moins considérables. C'est jusqu'à un certain point pour cette raison qu'on a pu récemment affecter un très grand nombre d'avions allemands à des incursions aériennes et, grâce à la compétence des pilotes britanniques de même qu'à l'efficacité croissante de la défense antiaérienne, une bien faible partie des forces aériennes allemandes a réussi à franchir les défenses extérieures de la Grande-Bretagne, pour aller bombarder des objectifs importants. L'Allemagne a perdu, au cours de ces opérations, un grand nombre d'avions; cependant, le nombre de pilotes et d'équipages aériens qu'elle a dû sacrifier représente une perte beaucoup plus grave. On peut prétendre, cela va de soi, que la supériorité, même numérique, en avions de bombardement et de chasse ne constituera pas une garantie contre les incursions et les bombardements aériens. Chose certaine, à mesure que la production d'aéronefs de la Grande-Bretagne jointe à l'arrivée constante de pilotes du Canada et d'avions canadiens ou américaines, rétrécira la marge entre la puissance effective de la Royal Air Force et celle de l'aviation allemande, l'effet des attaques allemandes contre la Grande-Bretagne diminuera, et l'ampleur des attaques anglaises contre l'ennemi et le territoire occupé par l'ennemi s'accroîtra d'autant.

Bilan de nos pertes maritimes

Il en va à peu près de même de "la perte de nombreux navires rapportée par les journaux" et de l'épuisement des ressources financières. Pour envisager ces facteurs sous leur vrai jour, il faut d'abord les situer dans l'ensemble et, en deuxième lieu, les comparer aux pertes et aux insuffisances éprouvées par l'ennemi, et qu'il éprouvera vraisemblablement encore.

La situation de la marine marchande est grave, mais cela ne signifie pas qu'elle modifie soudain les perspectives d'avenir. Depuis quelques semaines, il est vrai, la destruction de navires britanniques ou de navires à la disposition de la Grande-Bretagne s'opère à une cadence plus rapide que celle de la productivité des chantiers maritimes anglais. Néanmoins, il reste des milliers de navires et le transport d'hommes et d'approvisionnements s'effectue sans encombre, là où les Alliés en ont besoin. Les chantiers maritimes anglais

travaillent à plein rendement et en outre, ceux du Canada, de l'Australie et des Etats-Unis construisent des navires de commerce et d'autres vaisseaux pour la Grande-Bretagne. Le ministre des Munitions et Approvisionnements a déjà dit à la Chambre des Communes qu'outre les navires qui se construisent au Canada pour le compte de l'Amirauté anglaise, dix-huit vaisseaux marchands sont en voie de construction ici pour le compte du gouvernement anglais.

Dans son discours du 5 novembre, M. Churchill a parlé sans ambages du problème grandissant de la marine marchande. Depuis lors, le ministre de la marine marchande de la Grande-Bretagne, le très honorable Ronald Cross, a déclaré dans une émission radio-phonique (26 novembre):

Je ne dissimulerai pas que la cadence avec laquelle nous construisons des navires ne compense pas nos pertes.

M. Cross a eu soin de mentionner ensuite les commandes placées aux Etats-Unis. Le sens véritable de ses remarques se trouve dans la phrase finale de son discours:

Il nous faut des navires. Nous ne saurions trop assurer la suffisance de notre marine de commerce pour les mois et les années qui s'écouleront peut-être avant l'obtention de la victoire. Nous avons besoin d'une marge de sécurité.

La franchise de M. Churchill et de M. Cross a eu pour conséquence nos propres engagements actuels et les unités maritimes additionnelles qui seront chaque mois mises en chantier aux Etats-Unis et dans le commonwealth britannique.

L'Allemagne, elle aussi, a subi d'énormes pertes sur mer. Presque chaque jour nous apporte la nouvelle qu'un cargo allemand a été coulé au large de la Norvège, dans la mer du Nord ou dans la Manche. Des bombardements successifs ont atteint chalands et navires de commerce allemands dans les ports de la Manche. Les avions de bombardement de la Royal Air Force ont maintes et maintes fois rendu visite aux chantiers maritimes de Hambourg et Brême et même à ceux de la Baltique. Les pertes italiennes en Méditerranée ont été lourdes. En haute mer, les navires marchands d'Allemagne et d'Italie sont disparus. Je ne crois pas qu'ils puissent prendre part au commerce du monde avant la fin de la guerre.

La marine anglaise reste maîtresse des mers

La marine britannique reste maîtresse du champ maritime des hostilités. Bien qu'elle reste seule, dans la présente guerre, à imposer le blocus et qu'elle doive surveiller des côtes de bien plus grande étendue, son oeuvre porte des fruits évidents. En dehors de la Russie, il n'est pas un pays neutre sur lequel l'Allemagne puisse compter pour obtenir ses approvisionnements.

La Grande-Bretagne doit naturellement solder le coût des vastes quantités d'approvisionnements qu'il lui faut se procurer en Amérique du Nord afin de suppléer à l'insuffisance de sa production et, si elle se les procure aux États-Unis, le règlement doit se faire en dollars américaines. Les devises américaines indispensables constituent pour le gouvernement britannique un problème indiscutable.

Si l'on veut bien saisir le sens de la déclaration de lord Lothian, spécifiquement mentionnée par le chef de l'opposition, il faut se rappeler, lorsque l'ambassadeur de Grande-Bretagne dit que son pays se trouve presque à bout de ressources financières et qu'il aura besoin d'aide, que ses observations ont trait aux achats britanniques dans les États-Unis.

Le problème que pose à la Grande-Bretagne la recherche de devises américaines se pose également à notre propre Gouvernement, car il nous faut aussi disposer d'énormes quantités de devises américaines pour défrayer le coût de nos achats de matériel essentiel à la poursuite de la guerre. Le ministre des Finances proposera, dans le cours de l'après-midi, certaines mesures que le Gouvernement, en la présente conjoncture, estime indispensable à la conservation plus grande encore, à cette fin, de nos devises étrangères.

Si nous comparons notre situation à celle qui règne en Allemagne, ainsi que nous l'avons fait dans le cas des pertes maritimes et des dommages causés par les bombes, nous serons mieux en mesure de voir le problème financier sous son vrai jour.

S'il est vrai que la Grande-Bretagne et le Canada doivent résoudre le problème que constitue la recherche des devises nécessaires aux achats qu'ils effectuent aux États-Unis, il est également vrai qu'aux États-Unis nous avons accès aux plus grandes richesses industrielles de l'univers.

Le problème du ravitaillement en Allemagne

Quelle est la situation en Allemagne? Cette dernière peut naturellement compter sur les industries et les ressources de la France, de la Belgique, de la Hollande et de la Tchécoslovaquie, mais, en dehors de son propre territoire et des pays qu'elle a conquis, elle ne saurait puiser qu'à deux importantes sources d'approvisionnement, la Suède et la Russie. La capacité et l'empressement de la Russie à réserver des approvisionnements à l'Allemagne restent fort douteux. Dans les pays conquis, l'Allemagne doit assurer la subsistance des ouvriers pour qu'ils puissent continuer de produire. Il lui faut aussi parer aux dangers continuels de sabotage.

Par les sacrifices qu'elle s'est imposés dans son mode d'existence et par ses conquêtes territoriales, l'Allemagne peut se suffire à ses besoins de maints produits essentiels. Mais comme le faisait observer

hier dans une radio-causerie le très honorable Hugh Dalton, ministre de la Guerre économique en Grande-Bretagne, le blocus a imposé à l'ennemi "des disettes graves de caoutchouc, de cuivre, de ferromalliages nécessaires pour durcir l'acier, et de textiles". Quant aux pétroles, M. Dalton a dit ce qui suit:

"Tant que la marine britannique conservera la maîtrise des mers, y compris la Méditerranée orientale, et elle la gardera; tant que notre aviation continuera, et elle le fera, de bombarder les usines de pétrole de l'ennemi, ses réserves de pétrole et ses raffineries; et tant que l'ennemi poursuivra le moindre effort de la lutte, ce qu'il ne saurait faire sans recourir au pétrole—dans un certain nombre de mois et non d'années, l'ennemi se trouvera en présence d'une rareté intense et croissante d'essence".

M. Dalton ajoutait aussi que les approvisionnements arrachés de force aux nations conquises sont épuisés et que le blocus a remis les Allemands "dans les conditions d'il y a six mois, ou pires encore".

La situation de l'Allemagne ne s'améliorerait guère même si elle pouvait compter sur les ressources financières où puise encore la Grande-Bretagne. L'ennemi ne se procure en effet qu'en luttant et en sacrifiant des armées et du matériel de guerre, quelques-uns des articles de guerre essentiels.

Malgré ces signes de faiblesse, ce serait commettre une erreur sans pareille que de mésestimer les avantages économiques qu'ont valus à l'Allemagne ses conquêtes territoriales. Ces gains ne peuvent être contre-balancés et dépassés que par les ressources économiques et industrielles de notre continent. Quelles que puissent être nos difficultés d'ordre financier, songeons que l'Allemagne se voit refuser tout accès, dans le domaine financier comme dans le domaine physique, aux sources d'approvisionnement nord-américaines qui dédicteront finalement de la victoire.

Avant de terminer je devrais sans doute dire un mot de la situation existant dans les Balkans et la Méditerranée. Comme je le faisais observer en commençant, nous ne devons jamais perdre de vue l'ensemble du conflit. L'adhésion forcée de la Roumanie, de la Hongrie et de la Slovaquie à l'axe n'ajoute aucune puissance aux États pillards. Même si elle en ajoutait, l'abstention de la Yougoslavie et de la Bulgarie est beaucoup plus significative.

On se souviendra que M. Churchill, dans la déclaration qu'il faisait le 5 novembre à la Chambre des Communes, mentionnait que l'équilibre des forces sur les frontières de l'Égypte et du Soudan est beaucoup moins défavorable que lors de l'effondrement de la France. Sur la foi des renseignements tombés dans le domaine public, on peut dire que la position des Anglais s'est améliorée sur tous les fronts.

Issue incertaine du conflit

Les succès étonnants remportés par l'héroïque peuple grec, qui rappellent en quelque sorte les faits glorieux de sa vieille histoire, n'ont pas aggravé la situation européenne. Les prouesses de la Royal Air Force et de la marine britannique, accomplies en collaboration avec les armées grecques, n'ont en rien favorisé la cause de l'Italie et de l'Allemagne. L'état des affaires en Albanie, le désordre en Roumanie, et l'aversion de la Yougoslavie et de la Bulgarie, n'ont pas beaucoup aidé Hitler dans la création de son ordre nouveau en Europe.

Bien que mes observations soient de nature à mettre mieux en relief les événements et les dangers du moment, je tiens surtout à souligner que ce tableau n'est que momentané et que personne ne saurait prévoir les proportions que peuvent prendre d'un moment à l'autre le péril et l'horreur de la lutte. Nous nous tromperions du tout au tout si, comme l'autruche qui croit se soustraire aux réalités en s'enfouissant la tête dans le sable, nous fermions les yeux, même un instant, à la gravité du danger dont sont menacées non seulement la Grande-Bretagne mais la civilisation toute entière et si, partant, nous sommes tentés de nous relâcher tant soit peu dans l'application d'un effort total.

Rappelons par-dessus tout combien est formidable actuellement la force militaire de l'Allemagne. Il n'a jamais rien existé qui lui soit comparable. Rappelons, aussi, que ses énormes armées n'ont pas encore connu la défaite; qu'elle les a pourvues de toutes les machines de guerre modernes les plus récentes; qu'à l'exception de la Suisse, toute l'Europe à l'ouest de la Vistule, allant de la Suède au Portugal et à l'Espagne, est sous sa botte. A ses propres ressources en industries manufacturières et extractives, en hommes et en matières premières, s'est ajoutée la puissance matérielle des nations conquises; les rangs de ses millions de soldats et d'ouvriers se sont grossis de la population des pays occupés, quelle que soit l'aversion des citoyens de Norvège, de Hollande, de Belgique et de France à tourner leurs armes contre les défenseurs de la liberté.

Pour me servir des paroles si lumineuses de M. P. J. Philip, correspondant à Ottawa du *New-York Times*, qui parle à la lumière d'une expérience acquise en France au son même du canon:

"... nous savons également, et chaque homme ou femme préposé à la fabrication de munitions, de même que chaque soldat ou officier à l'entraînement, devrait se rappeler chaque matin que ce puissant amalgame d'hommes et de machines qui, en mai dernier, réussissait à briser la résistance des armées de France et de Belgique et à nous faire embarquer en toute hâte à Dunkerque est toujours intact, peut-être plus fort que jamais; que c'est

cette force contre laquelle nous combattons presque seuls en ce moment. Pour la vaincre, il faudra tous les efforts de tous."

La plus grande tâche de l'Histoire

La tâche que se sont vu imposer les armées de la Grande-Bretagne est la plus importante dans toute l'histoire du monde. Il leur faut veiller et combattre; elles doivent se battre dans les Iles britanniques et sur les mers avoisinantes, dans la Méditerranée, dans le Proche Orient et en Afrique; elles doivent veiller en Extrême Orient, à Hong-Kong, à Singapour, tout en restant constamment sur leurs gardes dans les Indes. La Grande-Bretagne peut se voir obligée à n'importe quel moment d'envoyer des hommes et des navires à l'étranger, défendre ses lignes de communications et d'approvisionnements ou faire face à une nouvelle menace dans quelque coin retiré du globe.

La gravité de la situation ressort certes de ce simple exposé des faits, mais elle n'est pas plus grande qu'elle ne l'a été au cours du dernier trimestre. La seule différence, c'est que les gens dans toutes les parties du monde commencent à mieux comprendre la réalité. Fatalement, la situation s'aggravera à mesure que les hostilités gagneront d'autres mers et d'autres régions et que la destruction mutuelle se poursuivra avec une furie grandissante, comme cela arrivera certes. L'anarchie et la guerre accompliront probablement beaucoup de ravages, avant le dénouement de la lutte à mort entre les régimes totalitaires et la démocratie.

Personne ne saurait dire si le monde ne s'achemine pas vers la lutte suprême des peuples. L'unique chose, si la Providence le veut, qui puisse épargner ce suprême malheur au monde, c'est la puissance de la Grande-Bretagne, renforcée, appuyée et soutenue par celle des dominions britanniques et de l'Inde, le concours des Etats-Unis et l'aide que peut encore fournir la force des autres peuples à qui la liberté est chère. Si j'ose me servir des mots que je viens de citer, pour vaincre l'ennemi et sauver l'humanité, "il faudra tous les efforts de tous."